



**Demande
D'Enregistrement
ICPE**

Pièce Jointe n°8

**Notice d'incidence
environnementale**

TC ENVIRONNEMENT

**Création d'un centre de
collecte et de traitement de
pneumatiques usagés à
Cercy-la-Tour (58)**

Mars 2023

SOMMAIRE

1. Présentation du projet	6
1.1 Objet de la demande	6
1.2 Description générale du projet	7
2. Présentation du site	11
2.1 Localisation géographique	11
2.2 Localisation cadastrale	15
2.3 Maitrise foncière	15
2.4 Historique du site	16
3. Analyse des enjeux environnementaux	17
3.1 Urbanisme	17
3.2 Milieu humain	18
3.2.1 Population et activités économiques	18
3.2.2 Agriculture	19
3.2.3 Patrimoine	20
3.2.4 Tourisme	21
3.2.5 Établissements recevant du public	22
3.2.6 Habitations	23
3.2.7 Voies de transport	24
3.2.7.1 Infrastructures routières, ferroviaires et aériennes	24
3.2.7.2 Modes de déplacement doux (actifs)	26
3.2.8 Corine Land Cover	27
3.2.9 Synthèse de l’occupation des sols	28
3.3 Milieu physique	30
3.3.1 Climatologie	30
3.3.1.1 Températures	30
3.3.1.2 Pluviométrie	30
3.3.1.3 Vents	31
3.3.2 Topographie	32
3.3.3 Géologie	33
3.3.4 Hydrogéologie	38
3.3.5 Hydrographie	40
3.3.6 Qualité de l’air	41
3.3.7 Ambiance acoustique et vibratoire	44
3.4 Milieu naturel	47

3.4.1	Zonage du patrimoine naturel.....	47
3.4.2	Zones humides	49
3.4.3	Inventaires faune-flore-habitats	50
3.4.3.1	Habitats	50
3.4.3.2	Flore.....	51
3.4.3.3	Faune.....	51
3.4.3.4	Synthèse des enjeux.....	53
3.4.4	Continuité écologique - Trame verte et bleue	53
3.5	Paysage et visibilité.....	58
3.6	Risques naturels et technologiques	59
3.6.1	Risques naturels	59
3.6.1.1	Arrêtés de reconnaissance catastrophes naturels	59
3.6.1.2	Mouvements de terrain	59
3.6.1.3	Cavités souterraines	60
3.6.1.4	Aléa retrait-gonflement des argiles.....	60
3.6.1.5	Inondation	61
3.6.1.6	Sismicité.....	62
3.6.2	Risques technologiques.....	62
3.6.2.1	Industries.....	62
3.6.2.2	Rejets polluants.....	63
3.6.2.3	Transport de matières dangereuses.....	63
3.6.2.4	Pollution des sols / Bases de données.....	64
3.7	Synthèse des enjeux environnementaux	66
4.	Effets sur l’environnement et mesures	69
4.1	Phase chantier.....	69
4.2	Phase exploitation.....	71

FIGURES

<i>Figure 1 : Plan de masse du site projeté</i>	<i>8</i>
<i>Figure 2 : Vue axonométrique du projet</i>	<i>9</i>
<i>Figure 3 : Insertion paysagère du projet</i>	<i>10</i>
<i>Figure 4 : Localisation du site dans son environnement éloigné</i>	<i>12</i>
<i>Figure 5 : Localisation du site dans son environnement proche</i>	<i>13</i>
<i>Figure 6 : Localisation du site dans son environnement proche</i>	<i>14</i>
<i>Figure 7 : Localisation cadastrale du site du projet.....</i>	<i>15</i>
<i>Figure 8 : Historique du site du projet de 1949 à 2011</i>	<i>16</i>
<i>Figure 9 : Activités économiques à proximité du site du projet</i>	<i>18</i>
<i>Figure 10 : Espaces agricoles autour du site du projet</i>	<i>19</i>
<i>Figure 11 : Localisation du Monument Historique et périmètre de protection associé à proximité du site du projet</i>	<i>20</i>
<i>Figure 12 : Plan général des investigations archéologiques menées dans le cadre de la création de la ZAE Les Fourneaux (source : ARCHEODUNUM)</i>	<i>21</i>
<i>Figure 13 : Chemins recensés dans le PDIPR de la Nièvre à proximité du site du projet</i>	<i>22</i>
<i>Figure 14 : Localisation des ERP sensibles à proximité du site du projet</i>	<i>23</i>
<i>Figure 15 : Localisation des habitations les plus proches du site du projet.....</i>	<i>24</i>
<i>Figure 16 : Infrastructures routières à proximité du site du projet.....</i>	<i>25</i>
<i>Figure 17 : Infrastructures ferroviaires à proximité du site du projet.....</i>	<i>26</i>
<i>Figure 18 : Localisation du site du projet au sein du découpage Corine Land Cover 2018</i>	<i>27</i>
<i>Figure 19 : Synthèse de l’occupation des sols à proximité du site du projet</i>	<i>29</i>
<i>Figure 20 : Évolution de la température moyenne à la station de Decize (données Météo France de 1981 à 2010).....</i>	<i>30</i>
<i>Figure 21 : Évolution de la pluviométrie moyenne à la station de Decize (données Météo France de 1981 à 2010).....</i>	<i>31</i>
<i>Figure 22 : Rose des vents à la station de Decize (données de 1990 à 2007 – Météo-France)</i>	<i>31</i>
<i>Figure 23 : Topographie générale autour du site du projet.....</i>	<i>32</i>
<i>Figure 24 : Profil altimétrique du site</i>	<i>33</i>
<i>Figure 25 : Extrait de la carte géologique au 1/50000</i>	<i>34</i>
<i>Figure 26 : Sondages réalisés au droit du site du projet dans le cadre de l’Étude géotechnique de la ZAE Les Fourneaux.....</i>	<i>35</i>
<i>Figure 27 : Sondages pédologiques réalisés eu droit de la ZAE Les Fourneaux.....</i>	<i>36</i>
<i>Figure 28 : Localisation des points d’eau BSS à proximité du site du projet</i>	<i>39</i>
<i>Figure 29 : Réseau hydrographique à proximité du site du projet.....</i>	<i>40</i>
<i>Figure 30 : Cartographie du niveau moyen de dioxyde d’azote (en µg/m3) évalué sur l’année 2019 au droit et à proximité du site du projet</i>	<i>42</i>
<i>Figure 31 : Cartographie du niveau moyen de particule PM10 (en µg/m3) évalué sur l’année 2019 au droit et à proximité du site du projet</i>	<i>43</i>

<i>Figure 32 : Cartographie du niveau moyen de particule PM2,5 (en µg/m3) évalué sur l'année 2019 au droit et à proximité du site du projet</i>	<i>43</i>
<i>Figure 33 : Localisation des points de mesure acoustiques</i>	<i>44</i>
<i>Figure 34 : Résultats de la campagne initiale de mesure de bruit</i>	<i>45</i>
<i>Figure 35 : Périmètres de protection du patrimoine naturel à proximité du site du projet.....</i>	<i>48</i>
<i>Figure 36 : Prélocalisation des zones humides à proximité du site du projet.....</i>	<i>49</i>
<i>Figure 37 : Délimitation des zones humides au droit de la ZAE Les Fourneaux.....</i>	<i>50</i>
<i>Figure 38 : Habitats identifiés au sein de l'aire d'étude : Prairie pâturée en eau (photo en haut à gauche), prairie de pâture et haie fortement gérée (photo en haut à droite), roncier (photo du bas), H. DADOU © EODD 2023</i>	<i>51</i>
<i>Figure 39 : Localisation du site du projet au sein de la Trame verte et bleue (sous-trame "Occupation du sol")</i>	<i>54</i>
<i>Figure 40 : Localisation du site du projet au sein de la Trame verte et bleue (sous-trame "Forêt").....</i>	<i>54</i>
<i>Figure 41 : Localisation du site du projet au sein de la Trame verte et bleue (sous-trame "Prairies et bocage")</i>	<i>55</i>
<i>Figure 42 : Localisation du site du projet au sein de la Trame verte et bleue (sous-trame "Pelouses sèches")</i>	<i>55</i>
<i>Figure 43 : Localisation du site du projet au sein de la Trame verte et bleue (sous-trame "Plans d'eau et zones humides")</i>	<i>56</i>
<i>Figure 44 : Localisation du site du projet au sein de la Trame verte et bleue (sous-trame "Cours d'eau et milieux humides associés").....</i>	<i>56</i>
<i>Figure 45 : Ambiance paysagère du site du projet</i>	<i>58</i>
<i>Figure 46 : Cartographie des zones d'aléa retrait-gonflements des argiles du site du projet</i>	<i>60</i>
<i>Figure 47 : Zonage réglementaire du PPRN inondation de Cercy-la-Tour.....</i>	<i>61</i>
<i>Figure 48 : Zones sensibles aux remontées de nappes à proximité du site du projet</i>	<i>62</i>
<i>Figure 49 : Cartographie des ICPE à proximité du site du projet</i>	<i>63</i>
<i>Figure 50 : Localisation des site BASIAS à proximité du site du projet</i>	<i>65</i>

TABLEAUX

<i>Tableau 1 : Implantation cadastrale du site du projet</i>	<i>15</i>
<i>Tableau 2 : Caractéristiques des sols rencontrés au droit du site</i>	<i>37</i>
<i>Tableau 3 : Qualité des eaux souterraines au droit du site du projet</i>	<i>38</i>
<i>Tableau 4 : Caractéristiques des points d'eau BSS à proximité du site du projet.....</i>	<i>39</i>
<i>Tableau 5 : Arrêtés de reconnaissance de catastrophes naturelles sur la commune de Cercy-la-Tour</i>	<i>59</i>
<i>Tableau 6 : Synthèse des enjeux environnementaux</i>	<i>66</i>
<i>Tableau 7 : Synthèse des effets et mesures en phase chantier.....</i>	<i>69</i>
<i>Tableau 8 : Synthèse des effets et mesures en phase exploitation.....</i>	<i>71</i>

1. Présentation du projet

1.1 Objet de la demande

Cette demande d’enregistrement ICPE concerne la création d’une plateforme de collecte, regroupement, tri et broyage de pneumatiques usagés sur un site nouveau implanté sur la commune de Cercy-la-Tour (58).

Ce projet est porté par la société TC ENVIRONNEMENT, du groupe HOLDING CASSIER.

Le centre de collecte de traitement de pneumatiques usagés projeté par TC ENVIRONNEMENT a pour finalité la valorisation de pneumatiques usagés et le négoce de pneumatiques neufs ou réutilisables.

Les principales activités projetées au sein du site :

- Collecte et stockage de pneumatiques usagés et de pneumatiques neufs ;
- Tri des pneumatiques usagés ;
- Broyage des pneumatiques usagés non réutilisables ;
- Expédition des différents types et broyats de pneumatiques.

Le projet est découpé en 2 phases :

- 1^{ère} phase : Exploitation de l’installation dans l’objectif de collecter et entreposer des pneumatiques usagés et les broyer avec une capacité inférieure à 10 t/j :
→ **Enregistrement ICPE au titre de la rubrique 2714** (cf. PJ n°1)
- 2^{ème} phase : Exploitation de l’installation dans l’objectif de collecter et entreposer des pneumatiques usagés et les broyer avec une capacité supérieure à 10 t/j :
→ **Autorisation environnementale au titre de la rubrique 2791** (cf. PJ n°1)

Le présent dossier porte sur la première phase. Aussi, sauf indication contraire, la désignation « projet » utilisé dans la suite du dossier se rapporte uniquement à cette première phase.

Cette demande est réalisée conformément au Code de l’Environnement – Livre V – Titre Ier (Installation classée pour la protection de l’environnement) – Chapitre II – Section 2 – Sous-section 1 (Demande d’enregistrement) – Articles R512-46-1 à R512-46-30.

Suite à l’apparition de la plateforme gouvernementale dédiée le 1^{er} mai 2022, la présente demande d’enregistrement au titre de la réglementation des ICPE est déposée sous la forme dématérialisée d’une téléprocédure.

Ce dossier de demande d’enregistrement a été élaboré par la société TC ENVIRONNEMENT avec le concours de la société EODD Ingénieurs Conseils.

1.2 Description générale du projet

Le descriptif technique du projet est présenté plus en détail dans la Pièce Jointe n°1 du présent dossier de demande d'enregistrement ICPE.

Projeté au sein de la Zone d'Activités Économiques (ZAE) Les Fourneaux, le centre de collecte de traitement de pneumatiques usagés projeté par TC ENVIRONNEMENT sera organisé de la manière suivante :

- 2 accès au site, l'un dédié aux poids-lourds depuis le giratoire de la ZAE et l'autre dédié aux véhicules légers ;
- 2 zones de stationnement associés (poids-lourds et véhicules légers) ;
- Une voirie imperméable permettant de circuler sur l'ensemble du site et en périphérie de l'ensemble des installations ;
- 6 bâtiments :
 - 4 bâtiments dédiés au stockage de pneumatiques (usagés ou neufs) ;
 - 1 bâtiment dédié au tri des pneumatiques usagés ;
 - 1 bâtiment d'accueil et de bureaux ;
- Une installation de broyage à l'air libre ;
- Des espaces extérieurs de stockage de pneumatiques et broyats de pneumatiques ;
- Des espaces verts, un dispositif de gestion des eaux pluviales, ...

L'emprise du site représente une surface totale d'environ 4,67 ha.

Le plan de masse du site projeté ainsi qu'une vue axonométrique du projet et l'insertion paysagère du projet sont présentés sur les figures suivantes.

Un plan masse à l'échelle 1/500 est présenté en pièce jointe n°20.

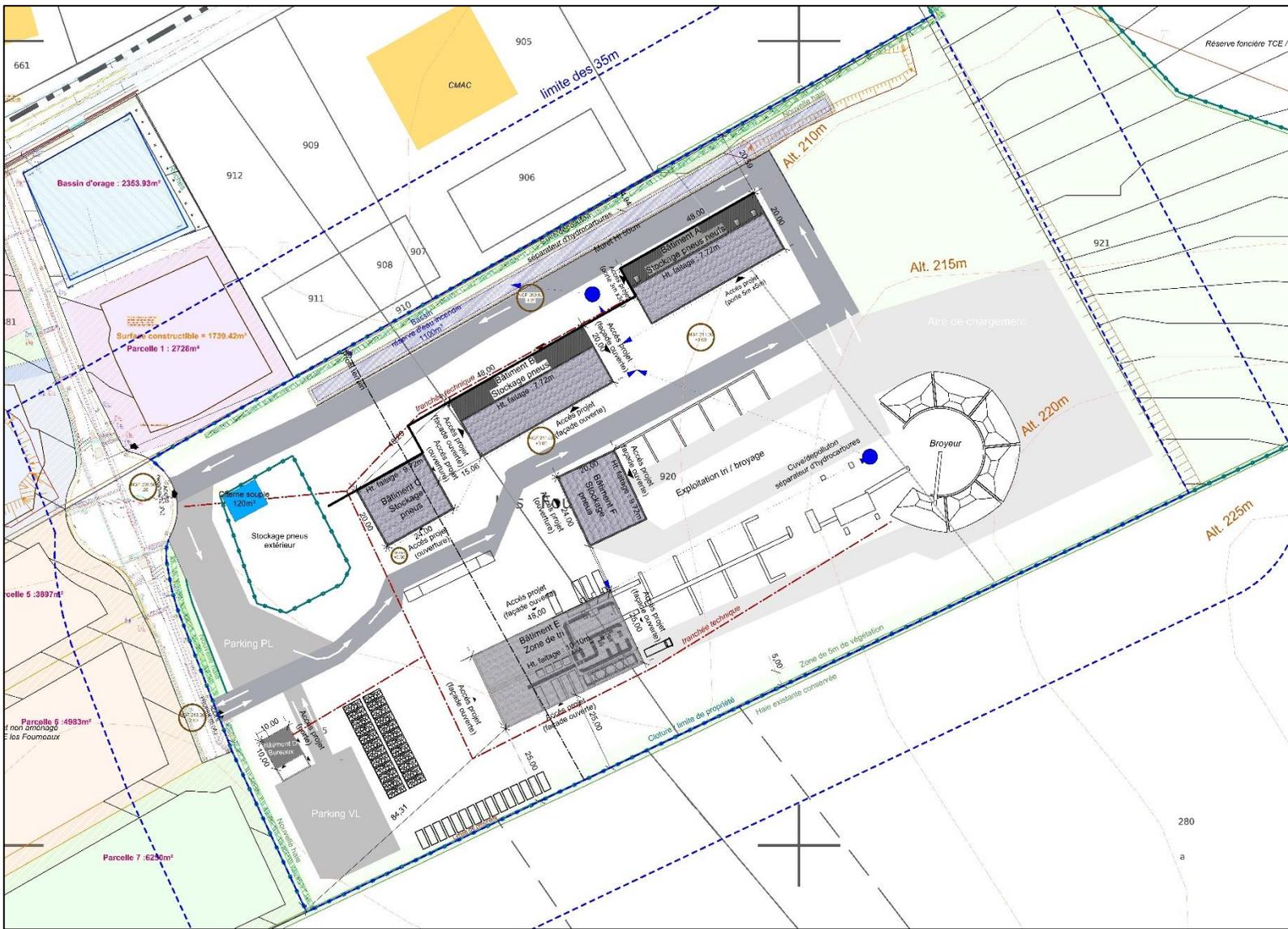


Figure 1 : Plan de masse du site projeté

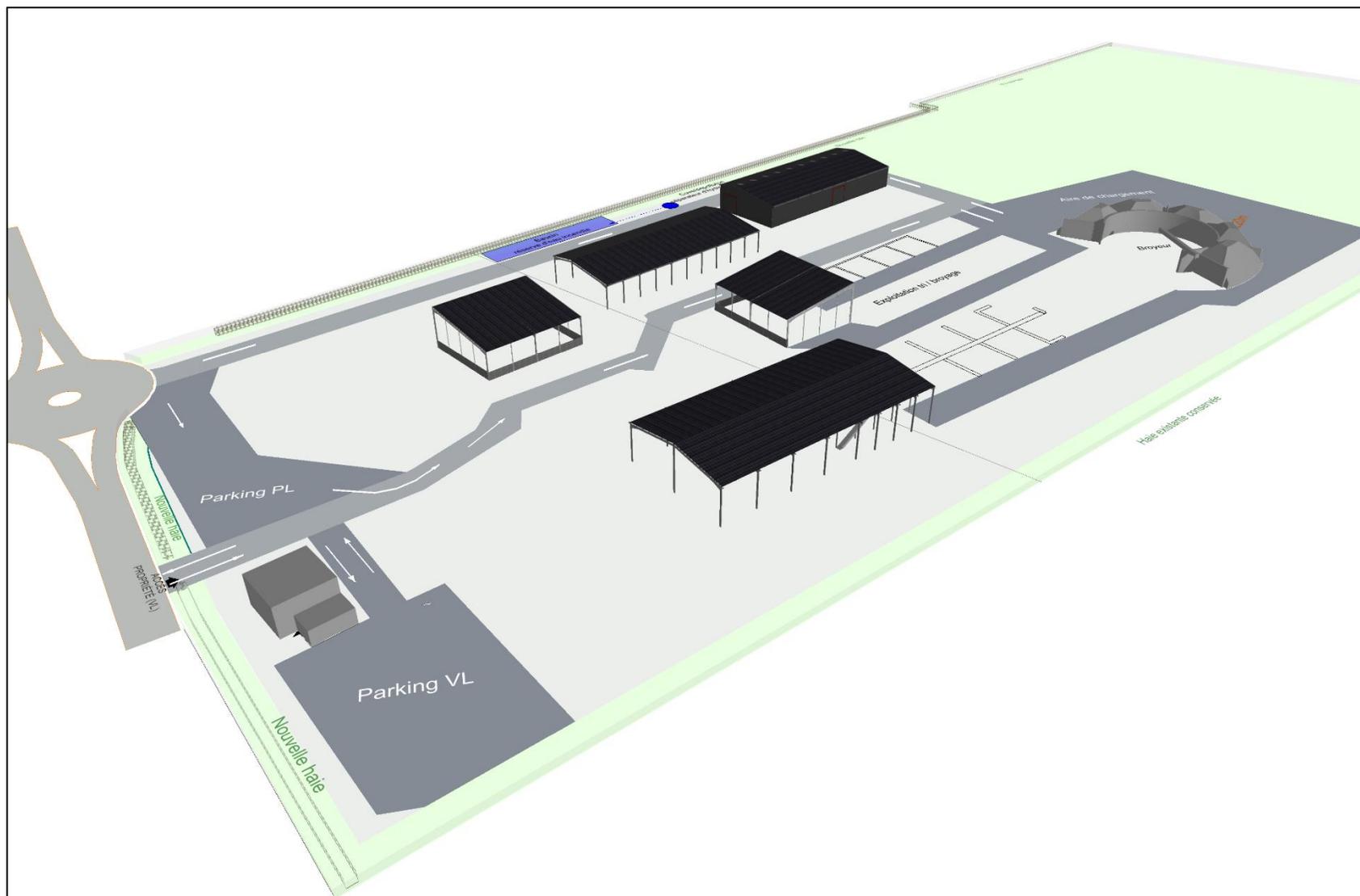


Figure 2 : Vue axonométrique du projet



Figure 3 : Insertion paysagère du projet

2. Présentation du site

2.1 Localisation géographique

Le site du projet est localisé sur le territoire de la commune de Cercy-la-Tour (58340), dans département de la Nièvre, à environ 40 km au Sud-Est de Nevers et au Nord-Est de Moulins.

Plus précisément, le site est implanté au sein de la récente **Zone d’Activité Économique (ZAE) « Les Fourneaux »**, située au Sud-Ouest du bourg de Cercy-la-Tour et accessible via la Route de Décize (RD 37) et en cours d’aménagement.

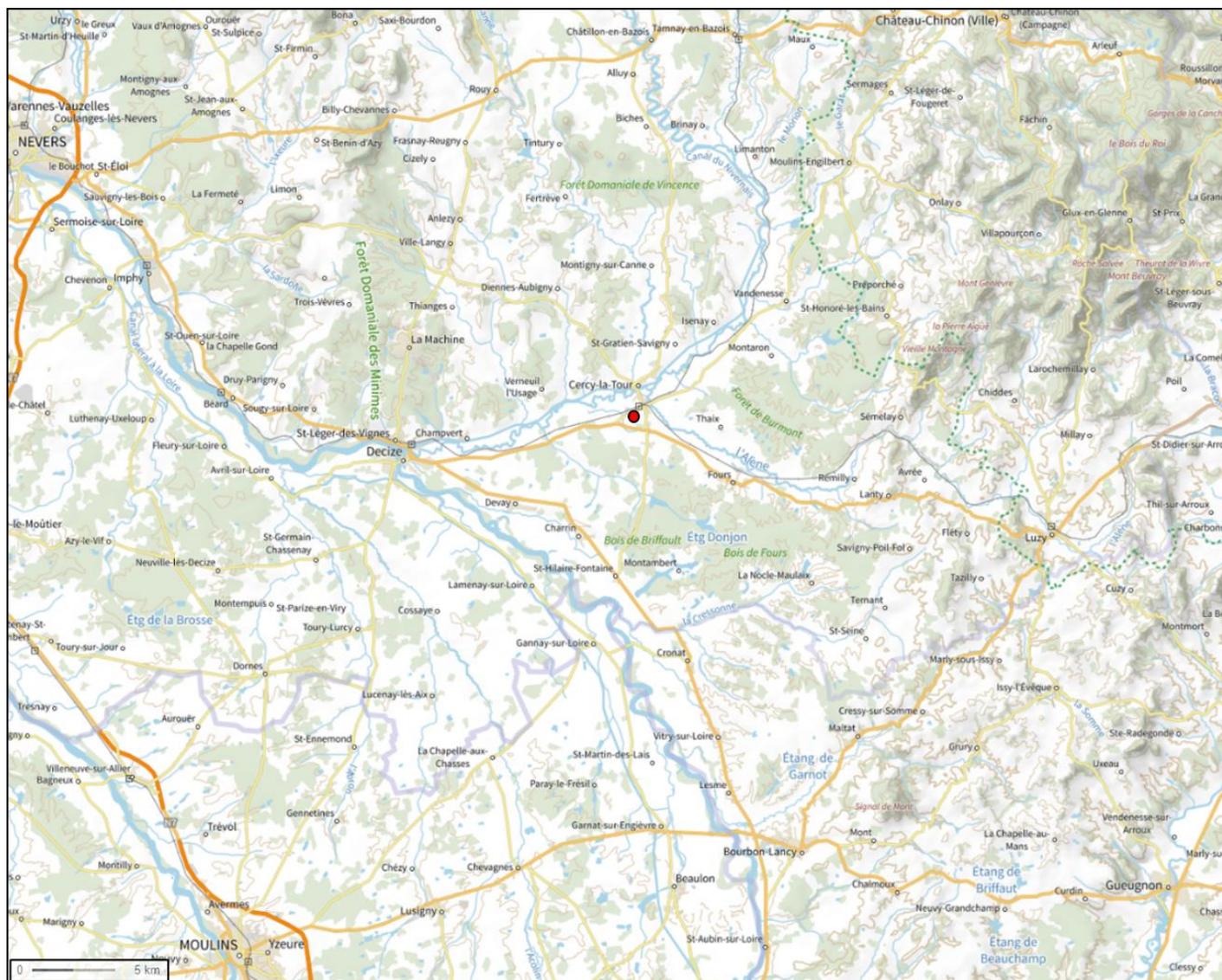
Le projet, d’une surface d’environ 4,7 ha, prend place sur la partie Sud-Est de la ZAE Les Fourneaux, sur un tènement non aménagé majoritairement entouré de parcelles agricoles dont certaines sont vouées à accueillir les établissements d’activités économiques de la ZAE. À noter la présence du magasin de matériel de motoculture CMAC en limite Nord de la parcelle du projet.

Les coordonnées Lambert 93 de l’accès du site du projet sont :

- X = 748 766 m
- Y = 6 639 403 m
- Altitude : 208 m NGF.

Les coordonnées Lambert 93 du centre du site du projet sont :

- X = 748 912 m
- Y = 6 639 414 m
- Altitude : 212 m NGF.





Projet de création d’un centre de collecte et de traitement de pneumatiques usagés

Légende :

RESEAU (routier, cyclable, piétonnier)

- Autoroute
- - - Autoroute souterraine
- Route principale
- - - Route principale souterraine
- Route régionale
- - - Route régionale souterraine
- - - Autoroute en construction
- - - Autoroute souterraine en construction
- - - Route principale en construction
- - - Route régionale en construction
- Péage
- Bac - Liaison maritime

RESEAU FERRE - TRANSPORT URBAIN

- Voie ferrée
- - - Voie ferrée souterraine
- - - Voie ferrée en construction
- Voie ferrée étroite
- - - Voie ferrée étroite souterraine

BÂTI - DIVERS

- Remontée mécanique
- Zone bati
- Zone industrielle
- ✈ Aéroport - Aérodrôme
- + Gare

HYDROGRAPHIE

- Cours d'eau permanent
- - - Cours d'eau souterrain
- Cours d'eau moyen
- Cours d'eau large
- Surface d'eau - bassin
- Zone marine

LIMITE ADMINISTRATIVE - ZONE REGLEMENTEE - LIMITE

- Limite de département
- - - Limite de région
- - - Limite d'état
- - - Parc naturel
- - - Parc naturel marin
- - - Zone réglementée - Encinte militaire

OCCUPATION DU SOL - VEGETATION

- Sable: sec, humide
- Gravier: sec, humide
- Rocher - Rocher hydro
- Glacier
- Bois - Forêt fermée
- Peupleraie
- Mangrove
- Marais
- Marais salant

Date : 22/02/2023
Source fond de plan : IGN



Figure 4 : Localisation du site dans son environnement éloigné

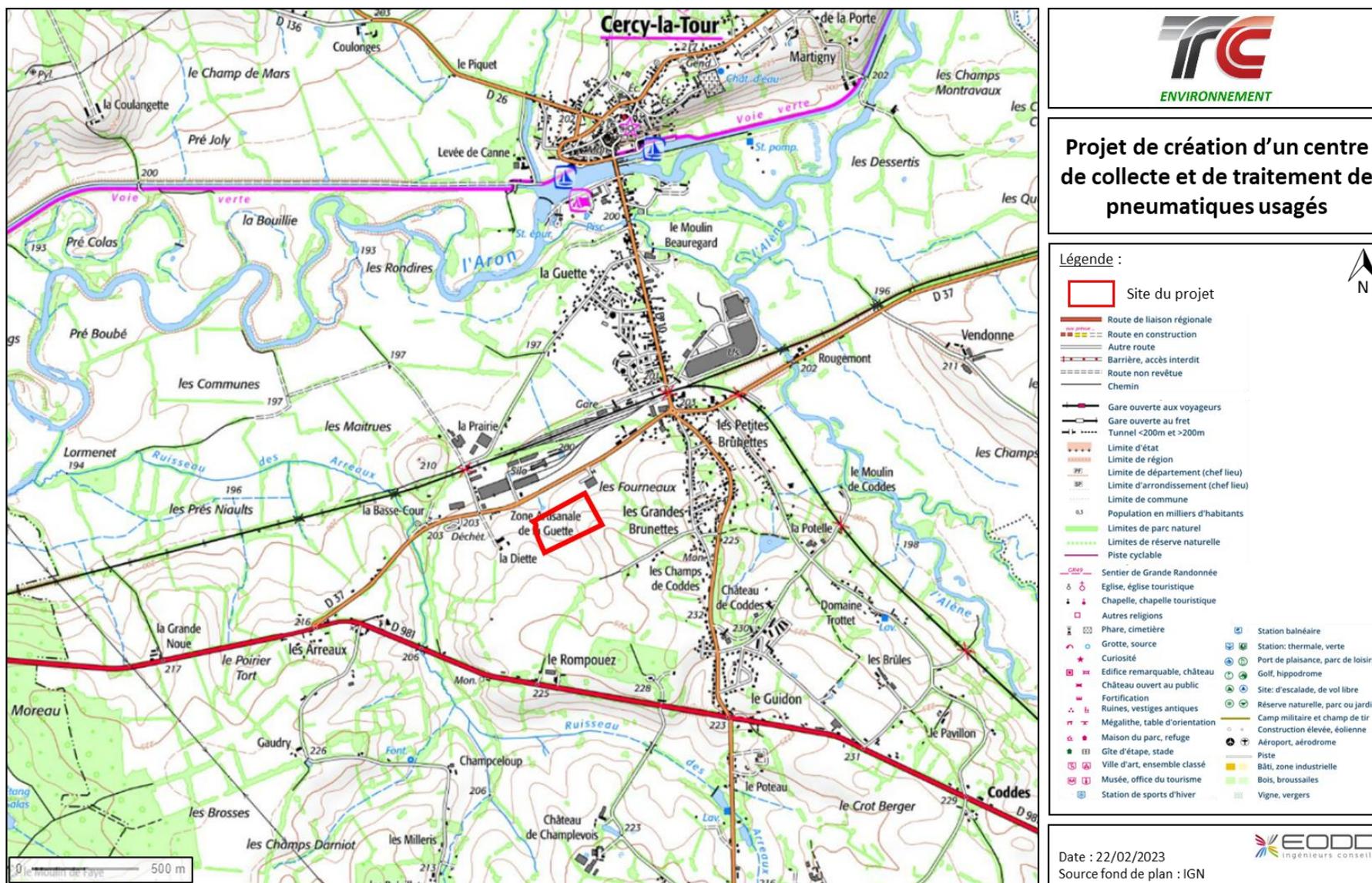
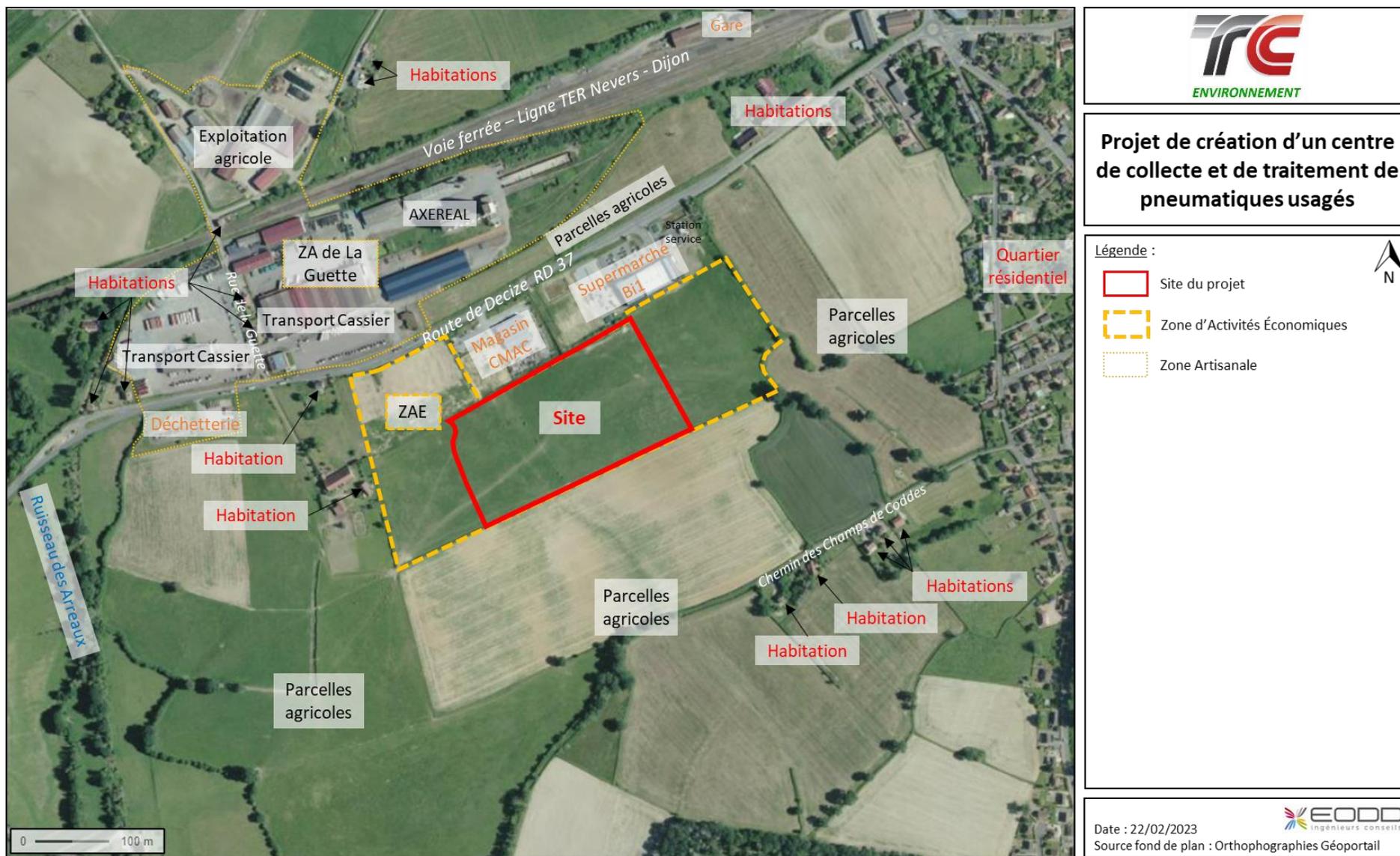


Figure 5 : Localisation du site dans son environnement proche



Projet de création d’un centre de collecte et de traitement de pneumatiques usagés

Légende :

- Site du projet
- Zone d’Activités Économiques
- Zone Artisanale

N

Date : 22/02/2023
 Source fond de plan : Orthophotographies Géoportail

Figure 6 : Localisation du site dans son environnement proche

2.2 Localisation cadastrale

L’implantation cadastrale du site du projet est détaillée dans le tableau et sur la figure en suivant.

Tableau 1 : Implantation cadastrale du site du projet

Références cadastrales	Adresse de la parcelle	Contenance de la parcelle	Surface occupée par le site du projet
000 D 805	LES FOURNEAUX 58340 CERCY-LA-TOUR	33 174 m ²	16 730 m ²
000 D 920		17 000 m ²	17 000 m ²
000 D 921		27 972 m ²	13 004 m ²
Surface totale du site			46 734 m²

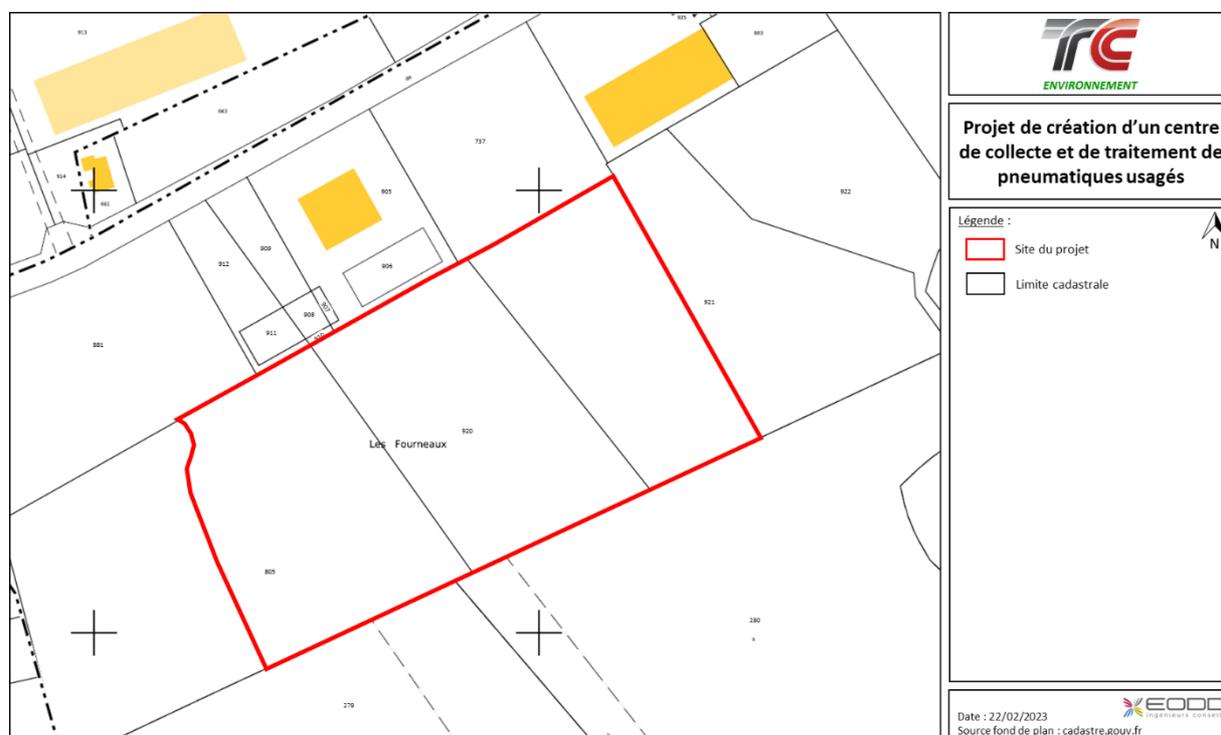


Figure 7 : Localisation cadastrale du site du projet

2.3 Maitrise foncière

La société TC IMMO (société du même groupe que TC ENVIRONNEMENT) est propriétaire des parcelles du projet (cf. PJ n°1).

2.4 Historique du site

Les photographies suivantes montrent les grandes étapes de l’évolution du site au fil du temps (source : IGN). Il en ressort que **le site a été occupé par des parcelles agricoles au moins depuis 1949.**

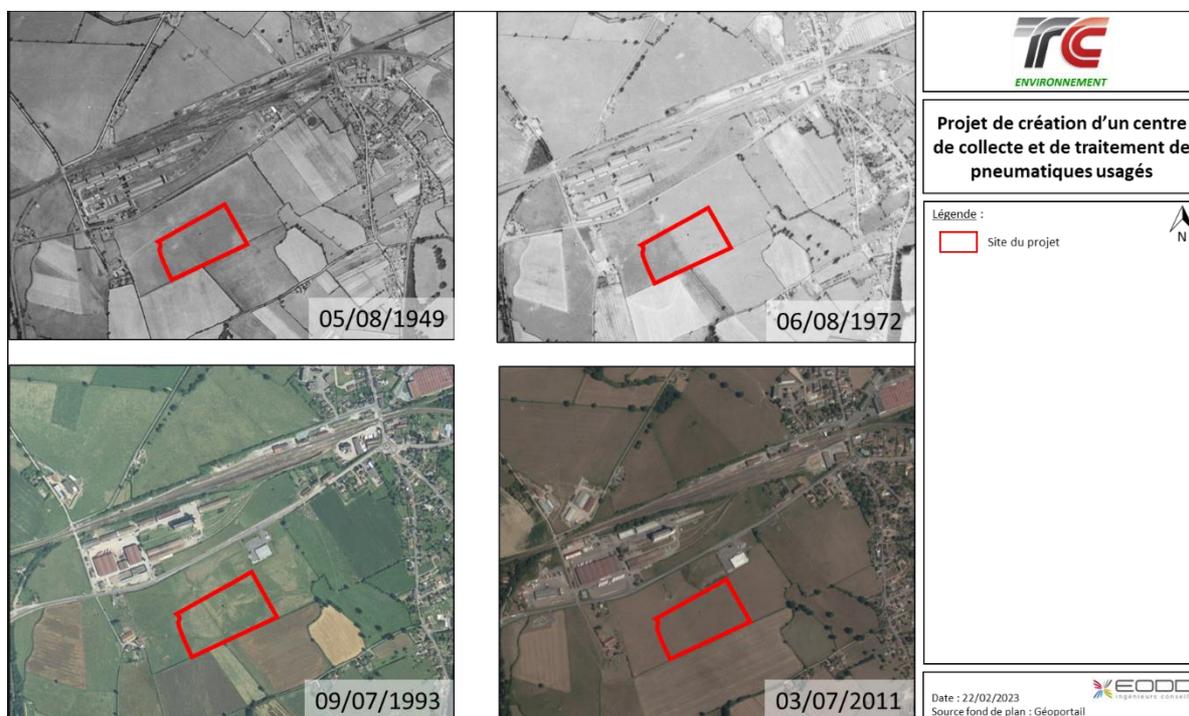


Figure 8 : Historique du site du projet de 1949 à 2011

3. Analyse des enjeux environnementaux

3.1 Urbanisme

La commune de Cercy-la-Tour est concernée par un PLU (Plan Local d’Urbanisme).

Le PLU en vigueur de Cercy-la-Tour a été approuvé le 12 février 2010, puis modifié par délibération du conseil municipal en date du 16 novembre 2012, du 28 janvier 2014 puis du 25 septembre 2014.

Le site du projet est localisé en zone 1AUe du PLU en vigueur de Cercy-la-Tour. Ce zonage correspond aux « Zones à urbaniser alternative à vocation d’activités économiques ». Le règlement de cette zone autorise la création des installations classées pour la protection de l’environnement.

En outre, le PLU de Cercy-la-Tour est actuellement en cours de révision. La phase d’enquête publique s’est déroulée de janvier à février 2023.

Le site du projet est localisé en zone 1AUx de la version révisée du PLU en cours d’approbation de Cercy-la-Tour. Ce zonage correspond aux « Zone à urbaniser alternative à vocation d’activités économiques ».

Le projet respectera les prescriptions architecturales, environnementales et paysagères énoncées dans le PLU.

Concernant les Servitudes d’Utilité Publique (SUP), le site du projet n’est pas concerné par une servitude d’urbanisme issue du PLU en vigueur ni de la version révisée du PLU en cours d’approbation de la commune de Cercy-la-Tour.

Le projet s’inscrit pleinement dans l’Orientation d’aménagement et de programmation (OAP) de la zone d’activités issue de la version révisée du PLU en cours d’approbation de la commune de Cercy-la-Tour.

La commune de Cercy-la-Tour fait par ailleurs partie de la communauté de communes Bazois Loire Morvan mais ne fait pas partie du périmètre d’un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) en vigueur.

La compatibilité du site projeté avec le PLU de Cercy-la-Tour est détaillée en Pièce Jointe n°4.

3.2 Milieu humain

3.2.1 Population et activités économiques

La commune de Cercy-la-Tour compte 1 713 habitants (*Données Insee RP2019*), soit une densité faible de 38 hab./km². Sur la période la plus récente, la dynamique démographique est négative avec environ 148 habitants de moins entre 2013 et 2019.

Les personnes dites sensibles représentent 29,8 % de la population (personnes de moins de 14 ans et de plus de 75 ans). La population est vieillissante par rapport à 2013 (diminution de la proportion de la tranche d’âge 0-44 ans et augmentation de la proportion de la tranche d’âge 60-+75 ans).

En 2019, les actifs ayant un emploi représentent 60,3 % des 15-64 ans et le pourcentage de chômeurs est de 9 %. Le nombre d’emploi dans la zone a diminué d’environ 26 % entre 2008 et 2019. En 2019, l’indicateur de concentration d’emplois était de 147,1 emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone. Il était de 152,4 en 2008.

Le projet s’insère dans un secteur partagé entre des exploitations agricoles et des activités économiques, majoritairement en lien avec l’agriculture. La parcelle du projet est encadrée par les activités économiques suivantes (l’activité agricole est décrite au paragraphe 3.2.2) :

- au Nord par le magasin de matériel de motoculture CMAC et le supermarché Bi1 puis un site important de la société de transport routier TRANSPORT CASSIER et un site du groupe coopératif agricole et agroalimentaire AXÉREAL de la Zone Artisanale de la Guette ;
- à l’Ouest par des parcelles non aménagées à vocation économique de la ZAE Les Fourneaux.

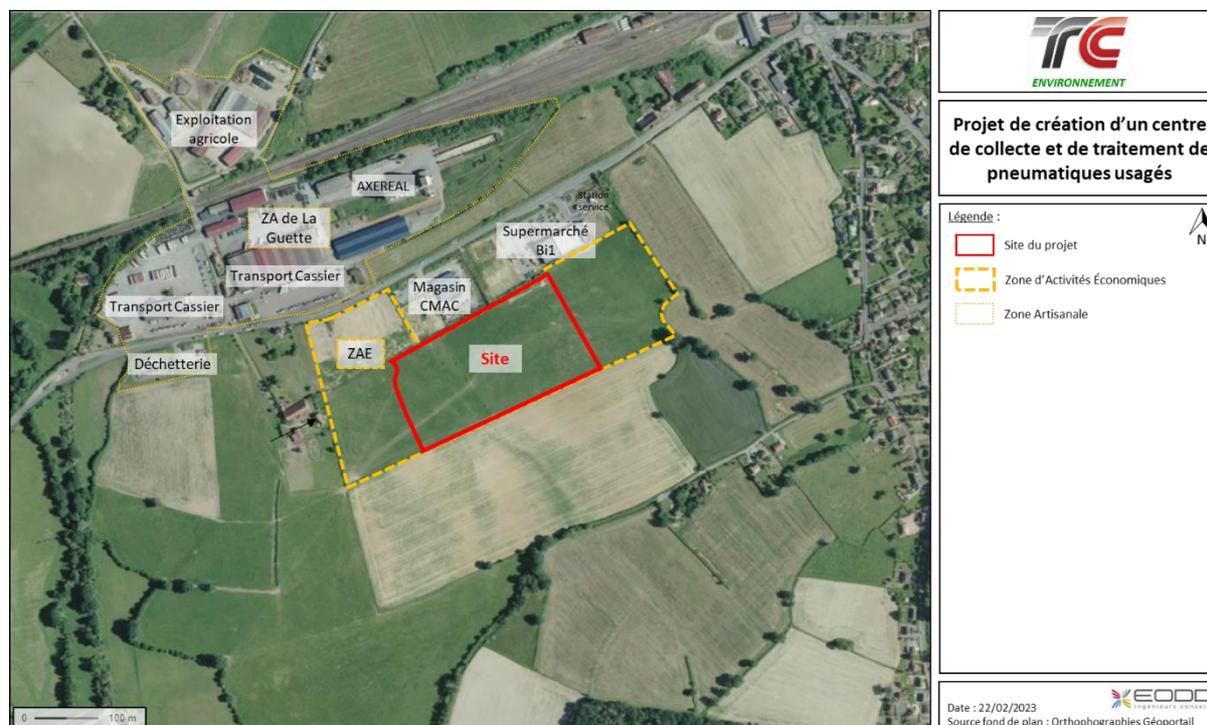


Figure 9 : Activités économiques à proximité du site du projet

Le projet s’insère dans un environnement agricole et économique adapté à sa mise en œuvre.

3.2.2 Agriculture

L’activité liée à l’agriculture est importante dans le secteur de Cercy-la-Tour.

D’après le registre parcellaire graphique de 2021, le site du projet se situe au droit de parcelles agricoles :

- Sur environ deux tiers de sa surface : **Prairie permanente – herbe prédominante** (ressources fourragères ligneuses absentes ou peu présentes) ;
- Sur environ un tiers de sa surface : **Prairie en rotation longue** (6 ans ou plus).

Ces parcelles font actuellement l’objet de **pâturage par des bovidés**.

Les registres parcellaires graphiques des années précédentes indiquent la même occupation des sols. Aussi, d’après l’analyse de l’historique du site via des photographies aériennes, **le site a été occupé par des parcelles agricoles au moins depuis 1949** (cf. Chapitre 2.4).

Hormis au Nord, le site du projet est entouré de parcelles agricoles. Le registre parcellaire graphique de 2021 indique :

- à l’Ouest : Prairie en rotation longue (6 ans ou plus) ;
- à l’Est : Prairie permanente – herbe prédominante (ressources fourragères ligneuses absentes ou peu présentes) ;
- au Sud : Blé tendre d’hivers. Les registres parcellaires graphiques des années précédentes indiquent en outre du tournesol, de l’orge d’hiver, du triticale d’hiver, ...

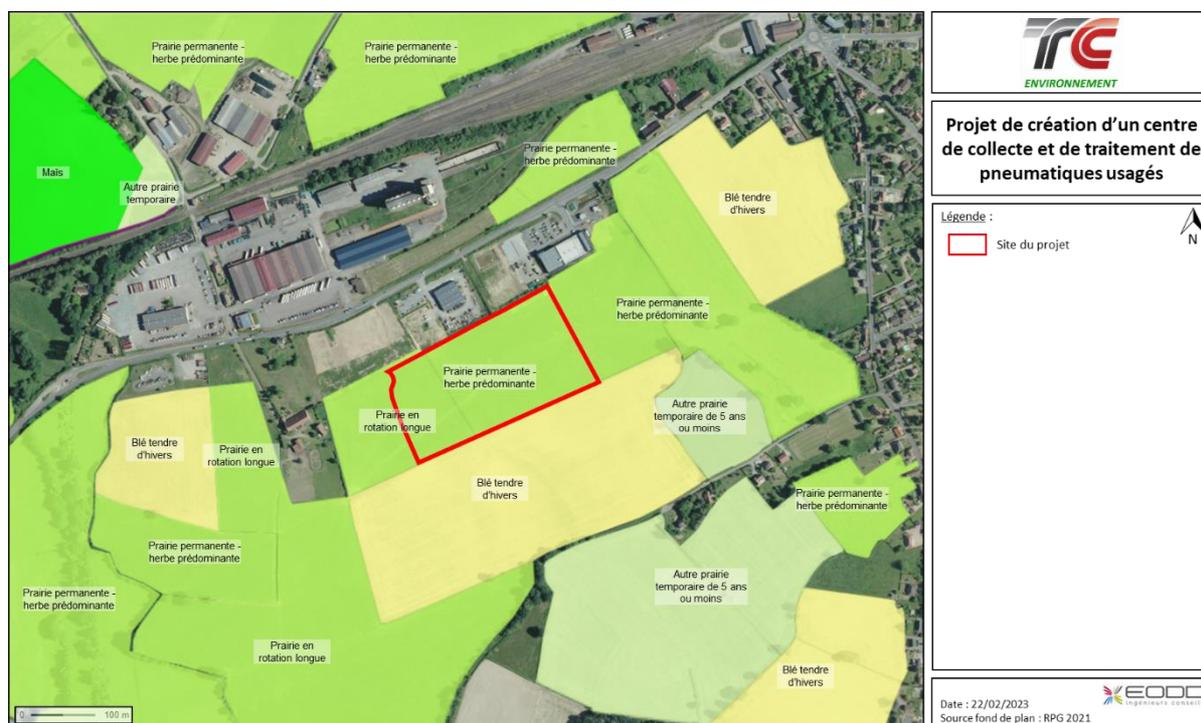


Figure 10 : Espaces agricoles autour du site du projet

Selon le site de l’INAO, la commune de Cercy-la-Tour n’est concernée par aucun AOC/AOP ou IGP.

Le projet s’implantera au sein de parcelles agricoles à vocation économique. Les incidences de ce changement d’occupation des sols ont été prises en compte dans le cadre de la création de la ZAE.

3.2.3 Patrimoine

D’après l’atlas des patrimoines, le site du projet n’est pas compris dans un périmètre de protection d’un monument historique.

Le monument historique le plus proche est l’Église Saint Pierre, située à 1,7 km au Nord du site du projet. Son périmètre de protection est situé au plus proche à 1,2 km au Nord.

Le site du projet n’est pas compris dans le périmètre d’un site classé ou inscrit, ni dans le périmètre d’un site patrimonial remarquable.

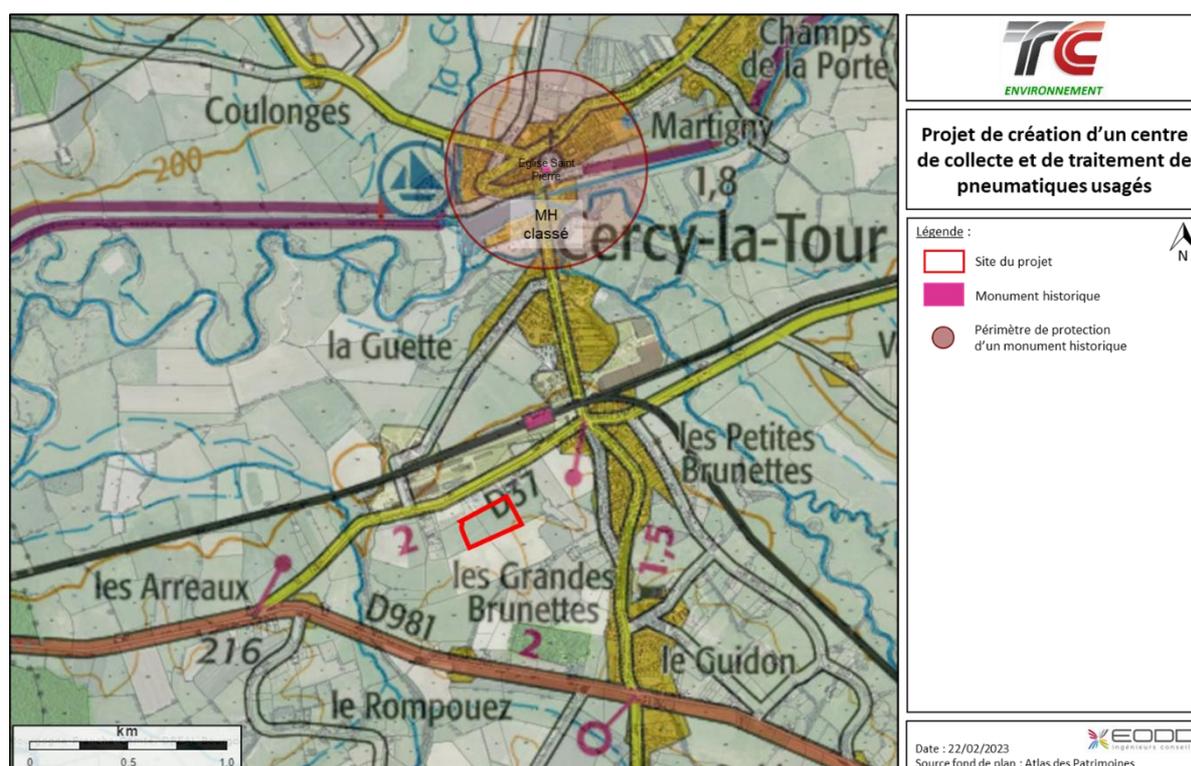


Figure 11 : Localisation du Monument Historique et périmètre de protection associé à proximité du site du projet

L’atlas des patrimoines ne recense pas de zones de présomption de prescription archéologique autour du site du projet. À noter que toute découverte fortuite de vestiges mobiliers ou immobiliers doit immédiatement être signalée au Service Régional de l’Archéologie (Loi du 27 septembre 1941).

Des fouilles archéologiques, décidées par la DRAC, ont été entreprises au droit de l’extension de la zone économique sur une zone de 9 000 m² du 25 mai 2021 au 23 juillet 2021. Ont notamment été découverts : des fosses mésolithiques, des bâtiments antiques et médiévaux et un four de potier antique (cf. Figure suivante), le site du projet étant situé au Sud-Est de la zone présentée.

Suite aux investigations, l’aménageur a été autorisé à récupérer le terrain et mener à bien son projet, sans problématique particulière concernant cette thématique.

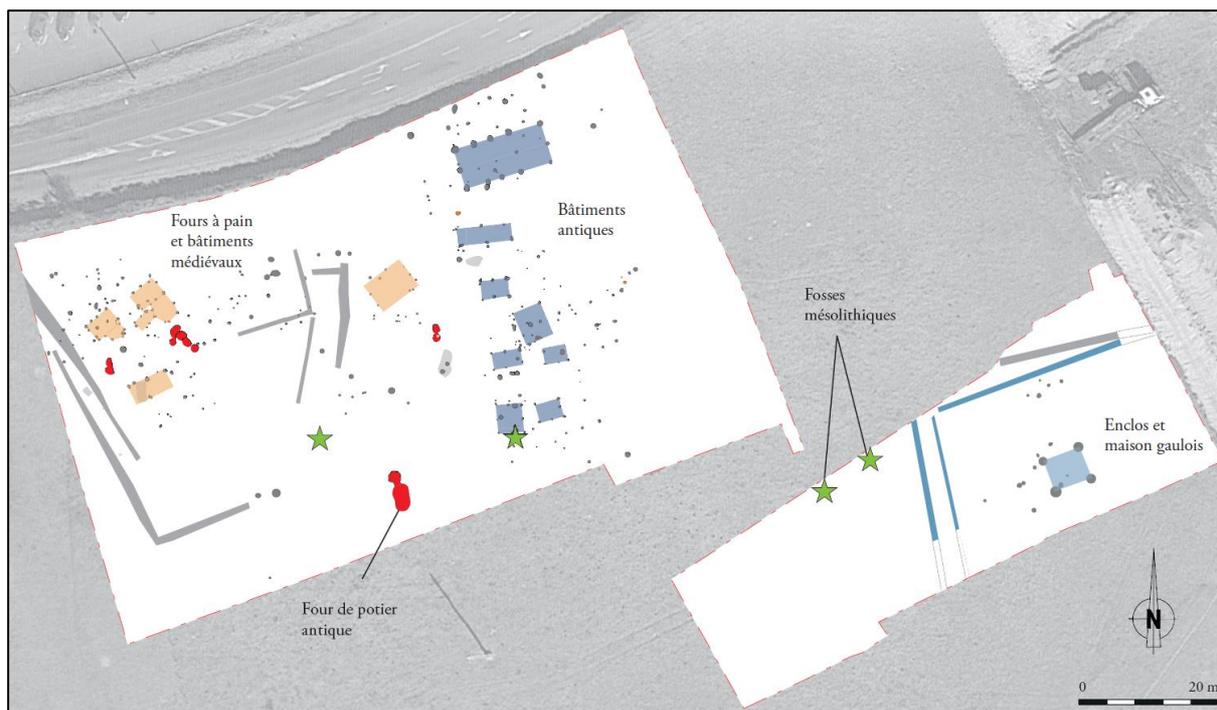


Figure 12 : Plan général des investigations archéologiques menées dans le cadre de la création de la ZAE Les Fourneaux (source : ARCHEODUNUM)

Le projet n'est pas concerné par des contraintes particulières liées au patrimoine archéologique, culturel et paysager.

3.2.4 Tourisme

La commune de Cercy-la-Tour ne présente pas d'intérêt touristique renommé. Cependant, son vieux bourg occupe un éperon rocheux à la confluence de trois rivières : l'Alène, l'Aron et la Canne, ce qui peut en faire une étape pittoresque sur la Véloroute aménagée au bord du canal du Nivernais (Decize-Auxerre).

Cette voie verte est située à environ 1,5 km au Nord du site du projet.

A noter également la présence de l'Église de style roman Saint Pierre, située à 1,7 km au Nord du site du projet (cf. Chapitre précédent).

D'autres activités touristiques et de loisirs sont à également possibles sur le territoire communal : randonnée pédestre et équestre, pêche, tourisme fluvial, ...).

Le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) est un document d'inventaire qui recense l'ensemble des chemins ouverts à la pratique de la randonnée (pédestre, VTT ou équestre) et définit leur cadre réglementaire. Il favorise ainsi la création d'itinéraires touristiques tout en protégeant le patrimoine des chemins ruraux.

Le PDIPR de la Nièvre recense plusieurs chemins traversent la commune (cf. Figure suivante). Le chemin de randonnée le plus proche du site du projet passe à environ 1,5 km au Nord du site du projet (voie verte).

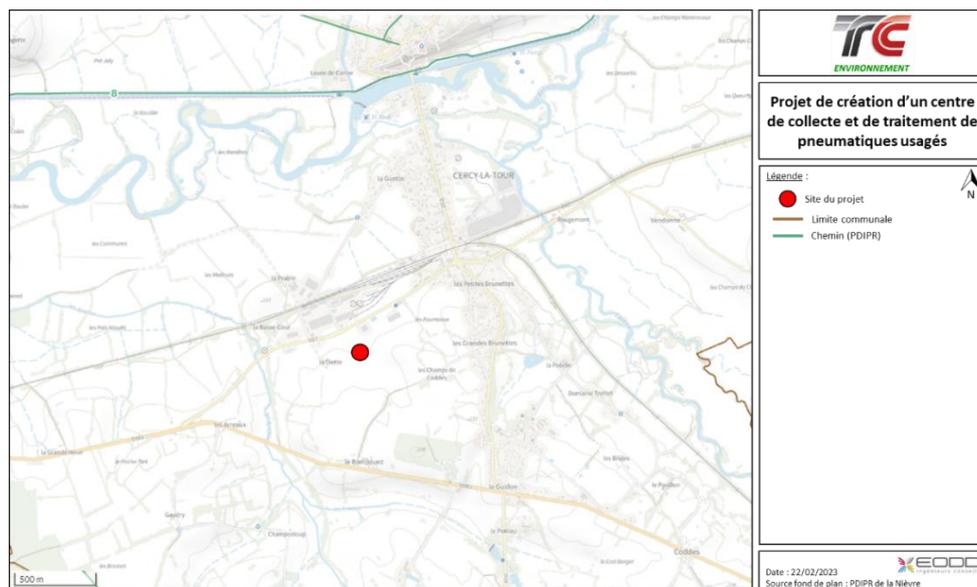


Figure 13 : Chemins recensés dans le PDIPR de la Nièvre à proximité du site du projet

Au vu de son éloignement vis-à-vis des attractions touristiques, le projet n’aura aucun effet sur le tourisme.

3.2.5 Établissements recevant du public

Les établissements recevant du public « sensibles » (car susceptibles d’accueillir des personnes sensibles type enfants, personnes âgées, sportifs, ...) suivants sont présents dans l’environnement du site :

- **Établissements scolaires**

Les établissements scolaires les plus proches du site du projet sont l’école maternelle et l’école élémentaire publiques de Cercy-la-Tour, localisées à 1,8 km au Nord du site du projet.

- **Crèches**

L’établissement le plus proche du site en lien avec la petite enfance est le multi-accueil communal « Les P’tites Canailles », située à 14 km à l’Ouest du site du projet.

- **EHPAD**

L’établissement d’accueil pour personnes âgées le plus proche est l’EHPAD Château Morlon, localisé à environ 3 km au Nord-Est du site du projet.

- **Hôpital**

L’établissement de santé le plus proche est la Résidence "Les Marizys" (foyer d’accueil pour adulte handicapé), situé à 13,2 km au Nord.
Le Centre Hospitalier de Decize est localisé à 13,7 km à l’Ouest du site du projet. Le Centre Hospitalier Spécialisé Lutte Maladies Mentales de Decize est localisé à 14,5 km à l’Ouest du site du projet.

- **Équipements sportifs**

L’équipement sportif le plus proche est la piscine de Cercy-la-Tour, localisée à 1,3 km au Nord du site du projet.

La localisation de ces infrastructures est présentée sur la figure suivante.

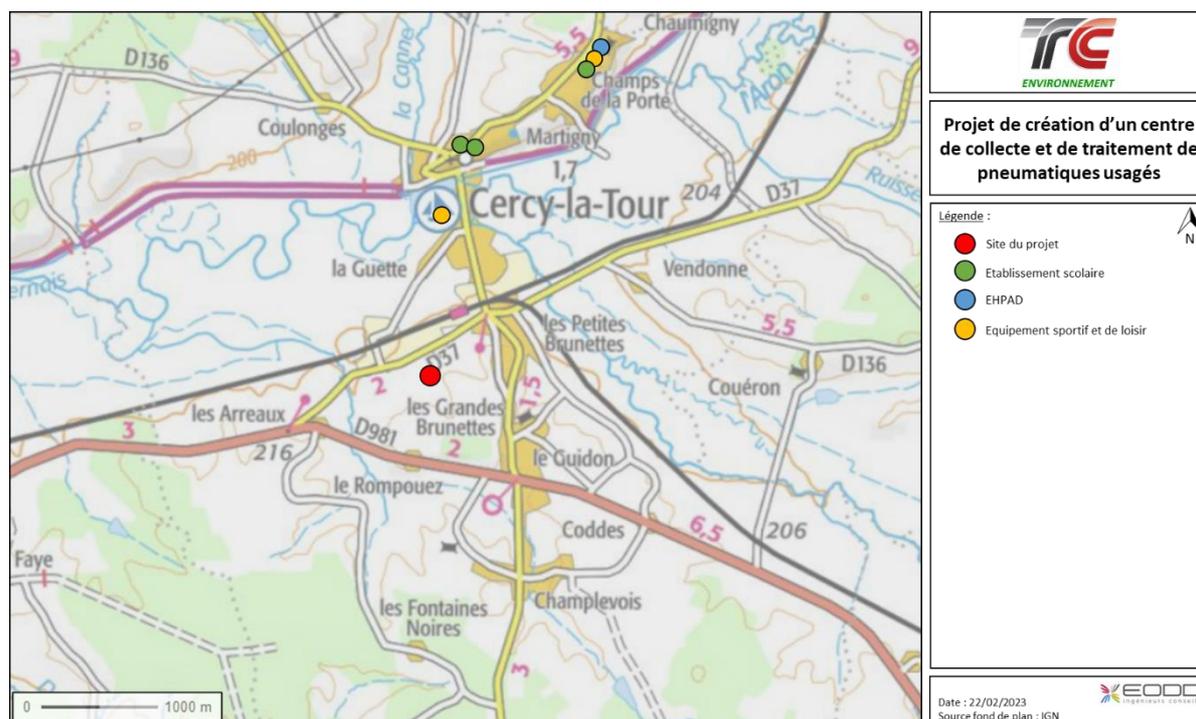


Figure 14 : Localisation des ERP sensibles à proximité du site du projet

Les ERP dits « non sensibles » situés dans un rayon de 500 m autour du site du projet sont :

- Le magasin de matériel de motoculture CMAC, situé en limite Nord ;
- Le supermarché Bi1, localisé à 50 m au Nord-Est ;
- La déchetterie de Cercy-la-Tour, localisé à 300 m à l’Ouest.

Le projet n’aura aucune incidence sur les ERP sensibles, situés à plus de 1,3 km du site.

3.2.6 Habitations

La commune de Cercy-la-Tour compte 1 160 habitations (*Données Insee RP2019*), dont 895 résidences principales et 922 maisons. La majorité des logements ont été construits entre 1971 et 1990.

L’habitation la plus proche du site du projet est située à 130 m à l’Ouest.

Dans un rayon de 500 m autour du site du projet, les habitations les plus proches sont localisées à :

- De 130 m à 170 m à l’Ouest (2 habitations) ;
- De 270 m à 350 m au Sud-Est (4 habitations) ;
- De 270 m à 400 m au Nord-Ouest (3 habitations) ;
- De 350 m à 450 m au Nord-Est (3 habitations) ;
- De 420 m à 480 m à l’Ouest (3 habitations) ;

- De 450 m à 470 m au Nord (2 habitations) ;
- À partir de 460 m à l’Est (quartier résidentiel).

La figure suivante présente les habitations les plus proches.

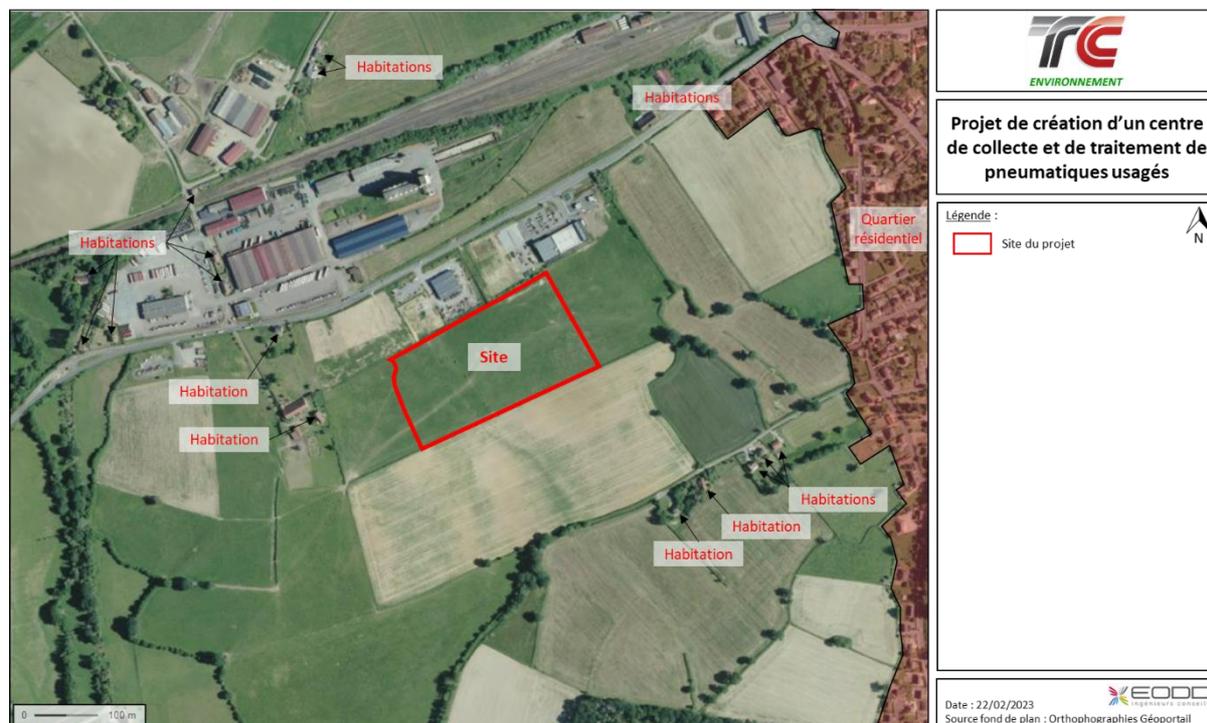


Figure 15 : Localisation des habitations les plus proches du site du projet

Le projet est susceptible de générer des nuisances vis-à-vis des habitations les plus proches.

Au vu de l’activité de broyage de pneus projetée, l’impact sonore du projet est étudié dans le cadre du présent dossier de demande d’enregistrement. Les autres thématiques sont également traitées dans les chapitres suivants.

3.2.7 Voies de transport

3.2.7.1 Infrastructures routières, ferroviaires et aériennes

Le site du projet est desservi par une voie d’accès interne à la ZAE Les Fourneaux qui n’est pas encore créée et la RD 37 – Route de Décize, située à 100 m au Nord, elle-même accessible depuis la RD 981 – Route de Fours, située à 600 m au Sud.

D’après les comptages de 2020 de la carte « Trafic routier 2020 sur le réseau principal de la Nièvre », le trafic moyen journalier annuel (TMJA) sur la RD 37 à proximité du projet est de 1 961 véhicules dont 10,74% de poids-lourds.

Le site est situé à environ 45 minutes de Nevers par la route.

À noter la présence du chemin des Champs de Coddés, praticable par des engins motorisés, à environ 210 m au Sud du site du projet.



Figure 16 : Infrastructures routières à proximité du site du projet

L’aménageur de la ZAE projette la création d’une voirie d’accès aux différents lots ainsi qu’un giratoire. L’Étude géotechnique de type G2 AVP réalisé pour la voie d’accès se base sur une hypothèse de **50 poids-lourds par jour par sens** (trafic poids-lourds attendu relativement important compte tenu des projets envisagés comprenant notamment une station-service PL et un transporteur routier correspondant au présent projet).

La voie ferrée accueillant un trafic voyageurs la plus proche se situe à 300 m au Nord du site du projet La société AXEREA dispose d’un embranchement ferré pouvant accueillir ponctuellement des convois de fret céréalier, repéré à 200 m au Nord du site.

La gare de Cercy-la-Tour est située à 500 m au Nord-Est du site du projet. Elle est desservie par les lignes de :

- Nevers à Chagny, en passant par Le Creusot (ligne 760 000 du Réseau ferré national) ;
- Clamecy à Gilly-sur-Loire (seule la section de Clamecy à Cercy-la-Tour est en service, la section de Cercy-la-Tour à Corbigny est uniquement réservée au fret).

Le réseau ferroviaire à proximité du site du projet est illustré sur la figure suivante.

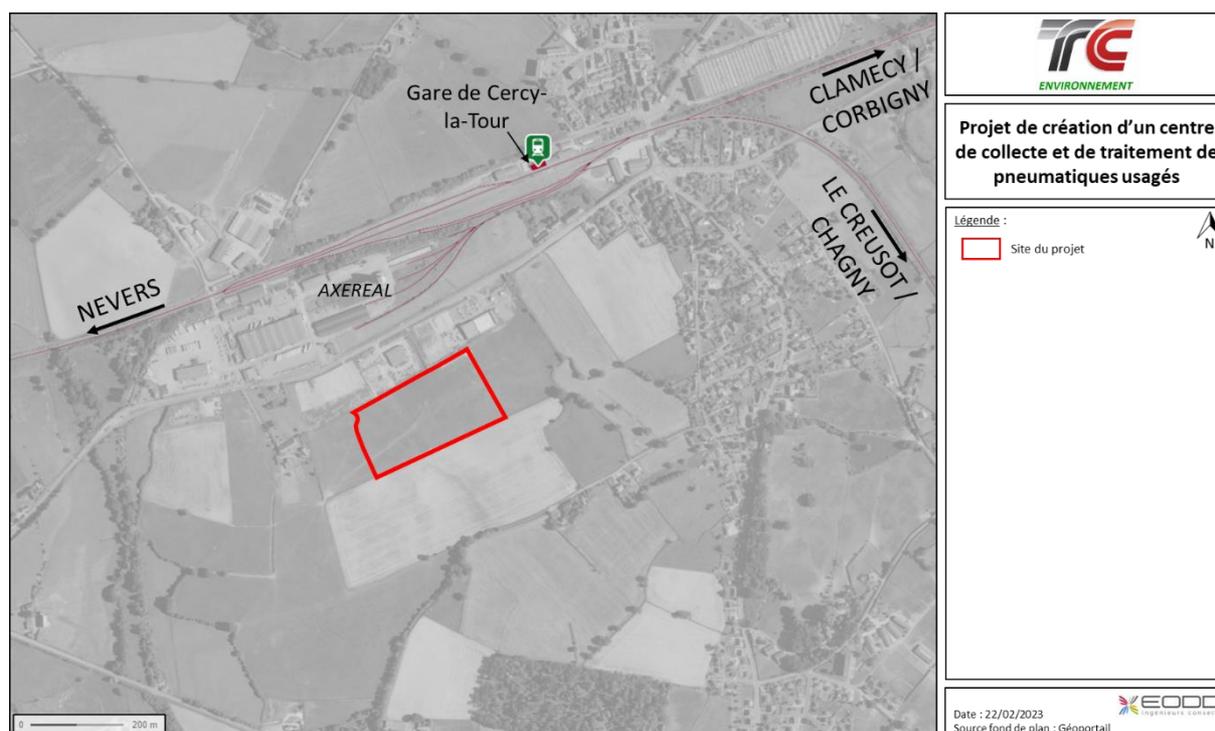


Figure 17 : Infrastructures ferroviaires à proximité du site du projet

Par ailleurs, la gare de Cercy-la-Tour dispose d’un arrêt de bus de la ligne Châtillon-en-Bazois - Décize.

L’infrastructure de transport aérien la plus proche est située à 39 km au Sud-Ouest du site du projet. Il s’agit de l’Aérodrome de Moulins-Montbeugny.

Le site du projet n’est pas concerné par un Plan d’exposition au bruit (PEB), ni par un Plan de gêne sonore (PGS).

3.2.7.2 Modes de déplacement doux (actifs)

Les déplacements à pied et à vélo s’intègrent dans une stratégie de développement durable comme une alternative aux déplacements motorisés.

Aucun chemin de randonnée n’est présent à proximité du site du projet.

La commune de Cercy-la-Tour dispose de 9 km de voies aménagées pour les cyclistes (*source : aménagements-cyclables.fr*). La piste cyclable la plus proche est située à 1,5 km au Nord du site du projet. Un parking à vélo est présent à la gare de Cercy-la-Tour.

La voie d’accès interne à la ZAE Les Fourneaux permettant d’accéder au site du projet disposera d’une voie piétonne et cyclable.

Depuis la gare de Cercy-la-Tour, un usager parcourrait environ 1,2 km pour arriver jusqu’au site. À noter que le long de la RD 37, un tronçon d’environ 250 m ne présente pas de trottoir. La RD 37 ne dispose pas non plus de voie cyclable au niveau de Cercy-la-Tour.

Le site du projet sera facilement accessible en véhicule motorisé mais relativement difficilement accessible par le biais de transports en communs ou de modes de déplacement doux.

Les voiries projetées au sein de la ZAE Les Fourneaux sont largement dimensionnées et conçues pour assurer la sécurité des usagers (création d’un tourne-à-gauche et d’un giratoire notamment).

Le projet n’engendrera pas de trafic important (de l’ordre de 15 poids lourds et 15 véhicules légers) et une partie du trafic induit par le projet est déjà présent dans la zone (déménagement des activités, cf. PJ n°1). Les incidences liées au trafic engendré par le projet ont été prises en compte dans le cadre de la création de la ZAE.

3.2.8 Corine Land Cover

D’après le Corine Land Cover de 2018 (cf. Figure suivante), le site du projet est localisé en « **Systèmes cultureux et parcellaires complexes** » (code CLC 242). La ZA de la Guette, située à 120 m au Nord du site est quant à elle référencée en « **Zones industrielles ou commerciales** » (code CLC 121).

Le Corine Land Cover de 2018 ne prend pas en compte la création de la ZAE Les Fourneaux au sein de laquelle le projet s’implante.

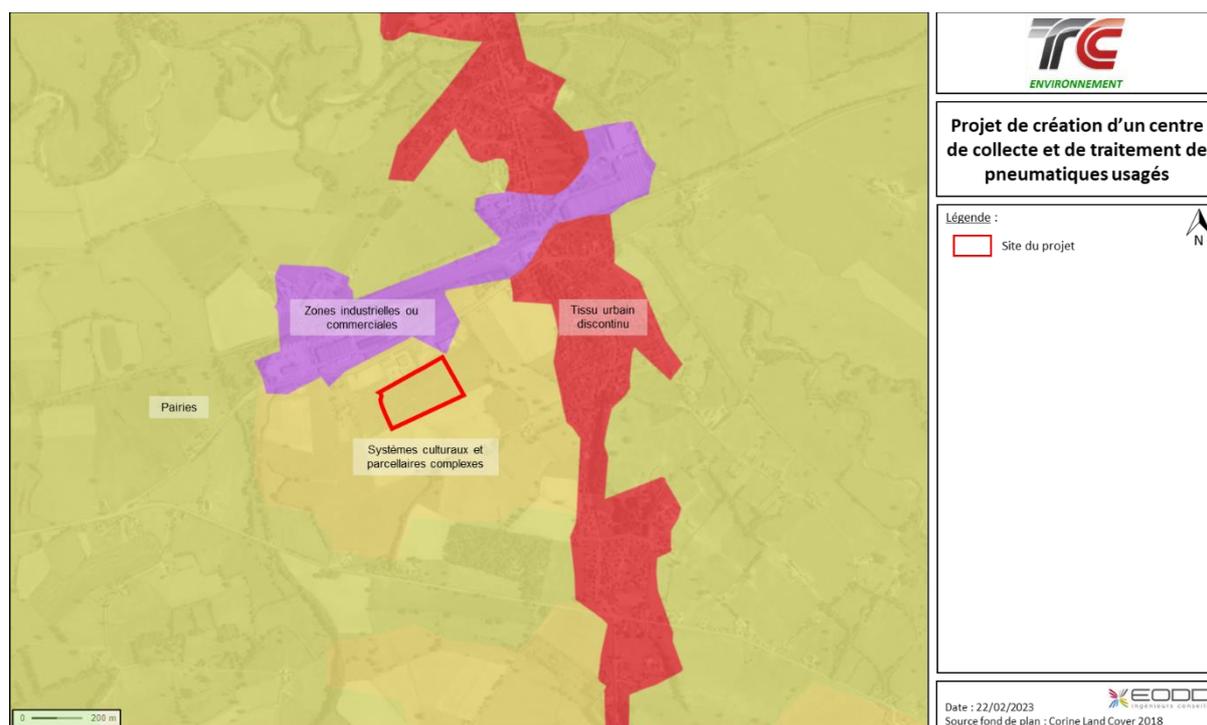


Figure 18 : Localisation du site du projet au sein du découpage Corine Land Cover 2018

3.2.9 Synthèse de l'occupation des sols

La synthèse de l'occupation des sols autour du site du projet est présentée en suivant :

- **ERP :**
 - ERP dit sensible : piscine de Cercy-la-Tour à environ 1,3 km au Nord ;
 - ERP dit non sensibles : magasin de matériel de motoculture CMAC et supermarché Bi1 en limite de site Nord ;
- **Habitations :**
 - 2 habitations à 130 m à 170 m à l'Ouest ;
 - 15 habitations isolées situées entre 270 et 470 m dans toutes les directions hormis au Sud ;
 - un quartier résidentiel à partir de 460 m à l'Est ;
- **Activités économiques :**
 - ZAE Les fourneaux au droit du site du projet, en cours d'aménagement ;
 - ZA de la Guette à 150 m au Nord ;
 - société de transport routier TRANSPORT CASSIER à 150 m au Nord-Ouest (ZA de la Guette) ;
 - groupe coopératif agricole et agroalimentaire AXÉRÉAL à 150 m au Nord (ZA de la Guette) ;
 - déchetterie de Cercy-la-Tour à 300 m à l'Ouest (ZA de la Guette) ;
- **Infrastructures de transport :**
 - la RD 37 – Route de Décize à 100 m au Nord ;
 - le chemin des Champs de Coddès à environ 210 m au Sud ;
 - la RD 981 – Route de Fours à 600 m au Sud ;
 - la voie ferrée TER Nevers – Dijon à 300 m au Nord ;
 - la gare de Cercy-la-Tour à 500 m au Nord-Est ;
- **Espaces naturels et agricoles, éléments paysagers :**
 - nombreuses parcelles agricoles au droit et à proximité ;
 - quelques espaces naturels bocagers ponctuels à proximité ;
 - le Ruisseau des Arreaux à 550 m à l'Ouest.



Projet de création d’un centre de collecte et de traitement de pneumatiques usagés

Légende :

- Site du projet
- Zone d’Activités Économiques
- Zone Artisanale

Date : 22/02/2023
 Source fond de plan : Orthophotographies Géoportail

Figure 19 : Synthèse de l’occupation des sols à proximité du site du projet

3.3 Milieu physique

3.3.1 Climatologie

La commune de Cercy-la-Tour se situe dans une zone de climat océanique dégradé avec une influence continentale notable, aux hivers frais à froids et aux étés doux à chauds, et est régulièrement arrosée sur l'ensemble de l'année.

La station météorologique la plus proche se situe sur la commune de Decize (indicatif : 58095001) à 14,2 km au Sud-Ouest du site du projet. Les données suivantes sont les normales climatiques relevées par Météo France à cette station sur la période 1981-2010.

3.3.1.1 Températures

La température moyenne annuelle est de 11,7 °C.

Les mois les plus chauds de l'année sont les mois de juillet et d'août avec des températures moyennes respectives de 20 °C et 19,7 °C. Le mois le plus froid est le mois de janvier avec une température moyenne de 4,1 °C.

Environ 60 jours dans l'année sont considérés comme chauds (température supérieure à 25 °C), dont 10 comme très chauds (température supérieure à 30 °C). Environ 42 jours sont considérés comme froids (température inférieure à 0 °C), dont 6 jours comme très froids (température inférieure à -5 °C).

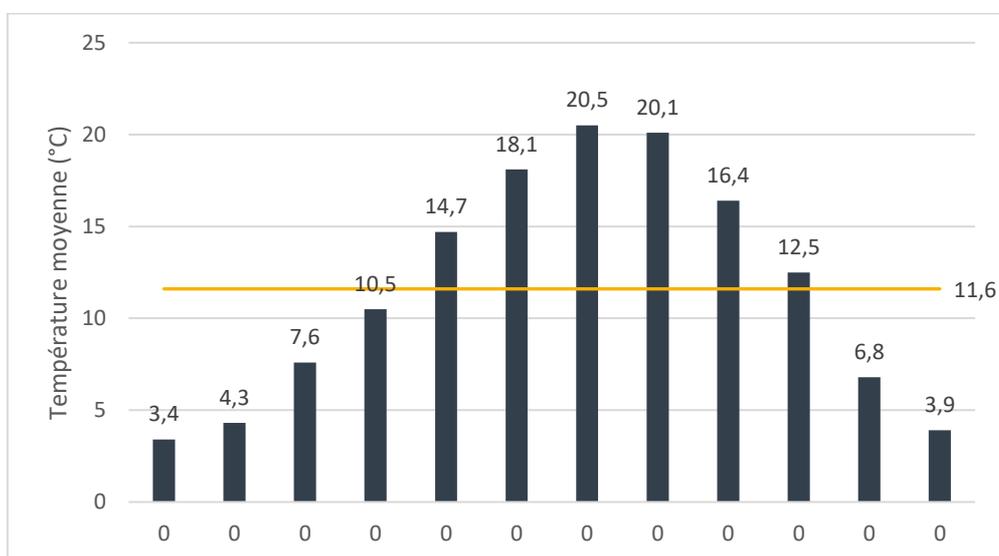


Figure 20 : Évolution de la température moyenne à la station de Decize (données Météo France de 1981 à 2010)

3.3.1.2 Pluviométrie

La pluviométrie enregistrée est de 866,8 mm en moyenne par an, ce qui est légèrement plus élevée que la moyenne française (\approx 800 mm).

Les pluies sont relativement bien réparties sur l'année. Il pleut en moyenne 127 jours par an, dont 26 jours avec une hauteur de pluie supérieure à 10 mm dans la journée.

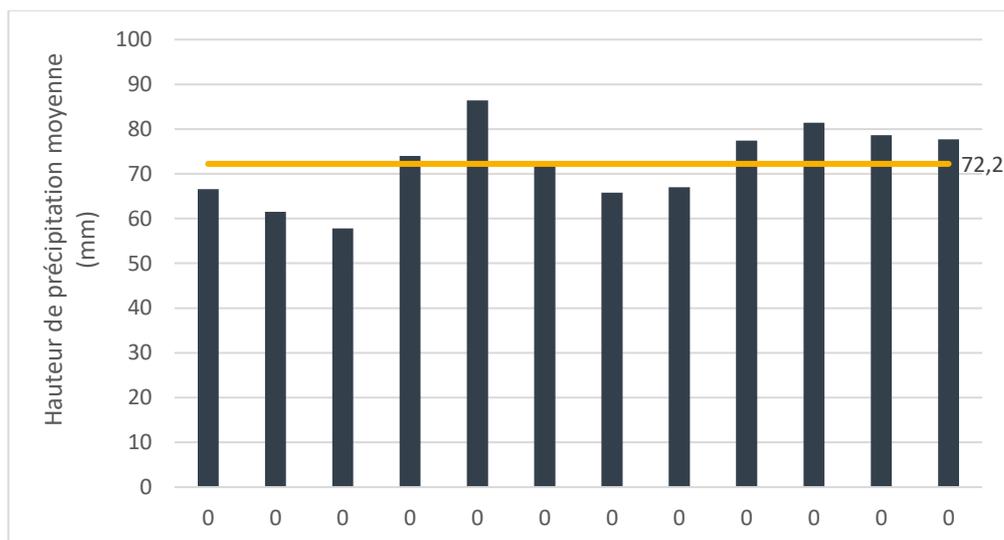


Figure 21 : Évolution de la pluviométrie moyenne à la station de Decize (données Météo France de 1981 à 2010)

3.3.1.3 Vents

Les statistiques se basent sur les observations enregistrées à la station de Decize du 01 janvier 1990 au 31 octobre 2007.

Les vents dominants proviennent de l’Ouest et du Sud-Est.

Les vitesses de vent sont réparties comme suit :

- les vents faibles (entre 5 et 16 km/h) représentent 70 % des vents ;
- les vents moyennement forts (entre 16 et 29 km/h) représentent 27 % des vents ;
- les vents forts (supérieurs à 29 km/h) représentent 1 % des vents.

Environ 8 jours dans l’année présentent des rafales supérieures à 16 m/s (58 km/h) et aucun avec des rafales supérieures à 28 m/s (100 km/h). Le maximum du vent instantané quotidien a été de 100,8 km/h en décembre 1999.

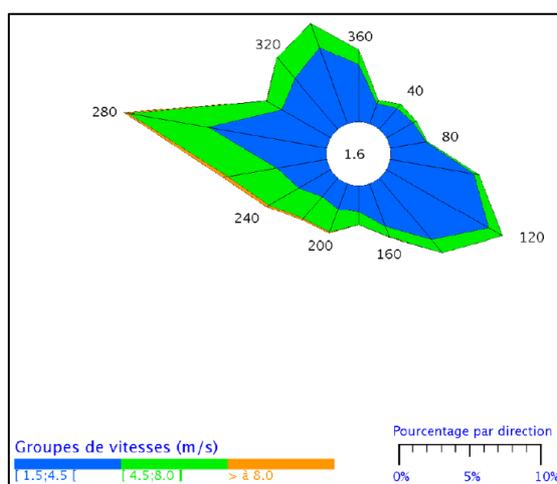


Figure 22 : Rose des vents à la station de Decize (données de 1990 à 2007 – Météo-France)

Les conditions climatologiques au droit du site ne présentent pas d’enjeux particuliers dans la mise en œuvre du projet. Le projet n’aura pas d’impact sur le climat.

3.3.2 Topographie

L’altitude de la commune de Cercy-la-Tour est comprise entre 197 m et 244 m NGF. Le relief de la commune est marqué par la vallée des cours d’eau de l’Aron et de l’Alène.

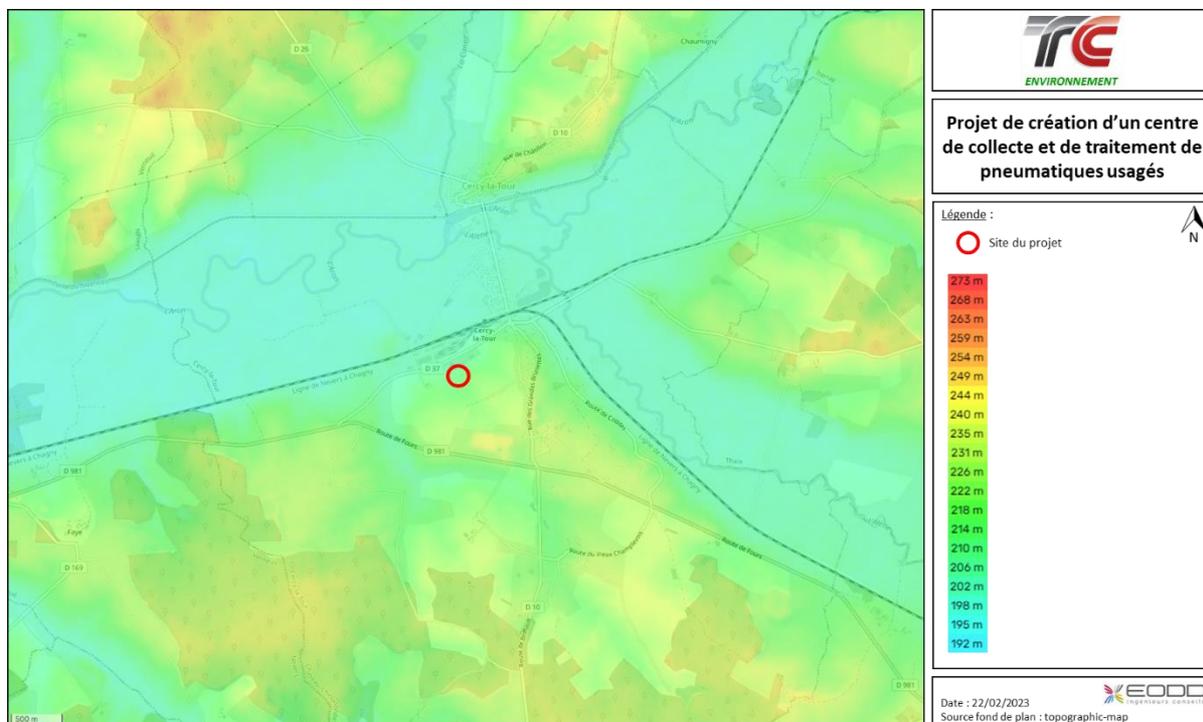


Figure 23 : Topographie générale autour du site du projet

La topographie du site du projet est légèrement en pente. Il se situe à une **altitude comprise entre +208 m (limite Nord) et +221 m (angle Sud-Est) avec une altitude moyenne de +212 m NGF** et une pente maximale d’environ 14 % et moyenne d’environ 4,5 %.



Figure 24 : Profil altimétrique du site

La topographie du site du projet légèrement en pente. L’aménagement du site projeté n’engendrera pas de reconfiguration topographique significative.

3.3.3 Géologie

D’après la carte géologique au 1/50000 (cf. Figure suivante), le site du projet est situé au droit de trois couches géologiques différentes, sur des superficies relativement similaires :

- « g3A » : Oligocène supérieur. Argiles vertes, localement sableuses, accessoirement galets et/ou blocs ;
- « C » : Colluvions diverses : limons, argiles, sables et galets non différenciés des fonds de vallons et des bas de versants ;
- « g3M » : Oligocène supérieur. Marnes vertes ou blanchâtres, localement calcaires, calcaires gréseux, silts calcaires, argiles vertes.

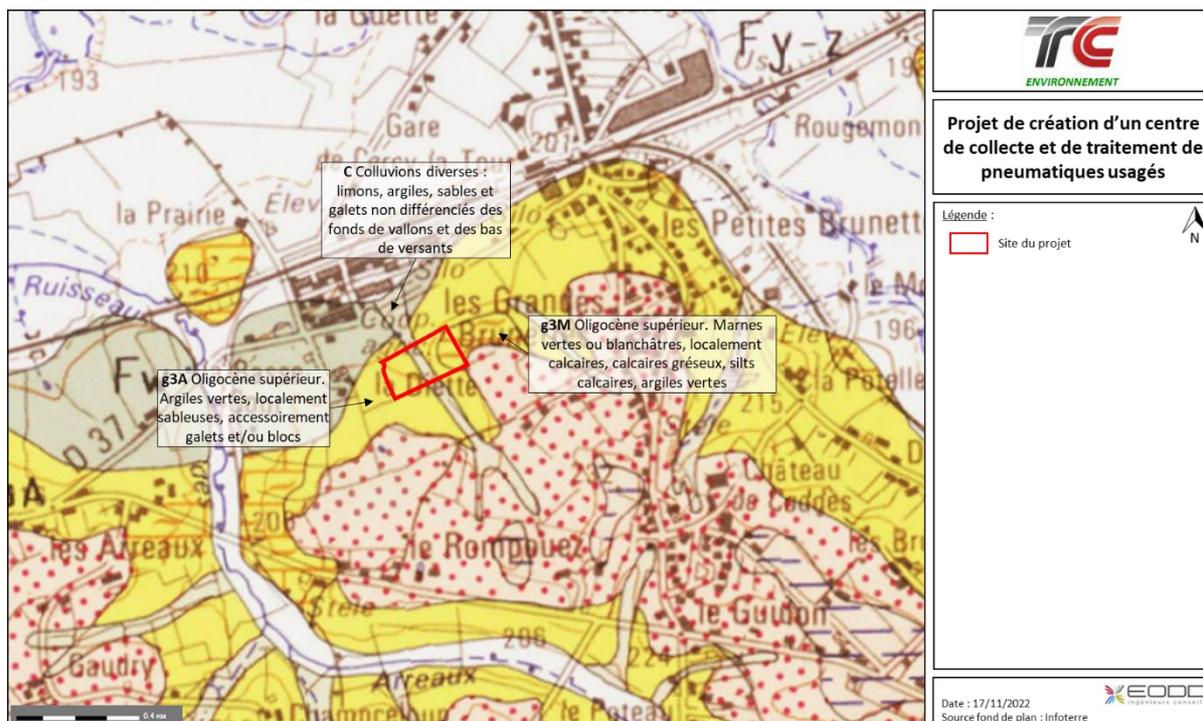


Figure 25 : Extrait de la carte géologique au 1/50000

Le site du projet n'est pas imperméabilisé. Le sol rencontré est donc en premier lieu composé de terre végétal. D'après la base de données Infoterre du BRGM, le sondage le plus proche du site présentant des données de lithologie est situés à 720 m au Nord du site du projet (BSS001LVQU). La lithologie rencontrée au droit de ce sondage est la suivante :

- Jusqu'à 1,8 m : sable rouge à graviers argileux ;
- De 1,8 à 2 m : silt bleuâtre à jaunâtre très micacé ;
- De 2 à 10,5 m : sable argileux à graviers et galets ;
- De 10,5 à 16,5 m : marne gris bleuâtre à marne jaune à granulés calcaires.

Dans le cadre de l'étude géotechnique de type G2 AVP et de type G1 ES/PGC réalisé au droit de la ZAE Les Fourneaux pour la voirie d'accès aux différents lots (cf. Annexe 1), 15 sondages à la pelle mécanique ont été réalisés. Les sondages S12 et S13 sont localisés au sein du site du projet.

Le lot du projet contient plusieurs petits thalwegs orientés approximativement Sud-Ouest – Nord-Est. L'un d'eux (au sein du site projeté) semble correspondre à la « langue » colluviale remarquée sur la carte géologique.

Les matériaux rencontrés au droit du site du projet sont **limoneux à argileux**.

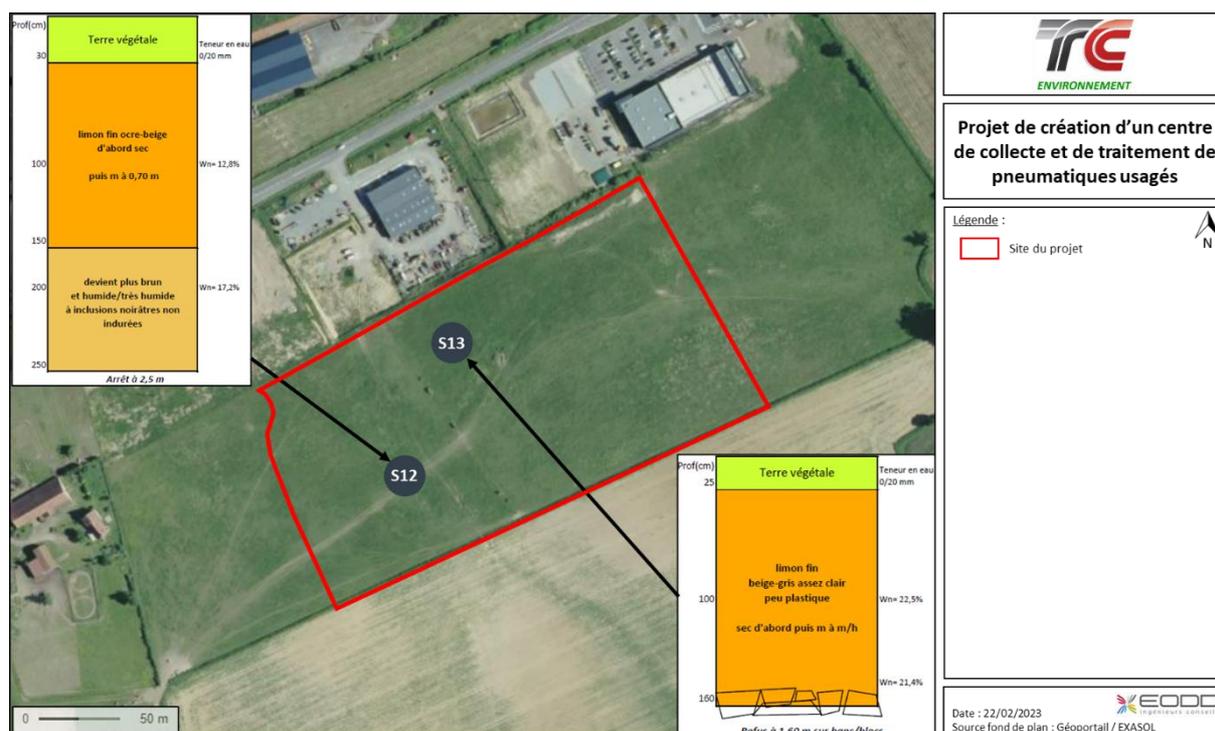


Figure 26 : Sondages réalisés au droit du site du projet dans le cadre de l’Étude géotechnique de la ZAE Les Fourneaux

Dans le cadre de l’Étude de délimitation des zones humides de la ZAE Les Fourneaux (cf. Annexe 2), 26 sondages de sol ont été réalisés sur une profondeur d’environ 1 m par rapport au terrain naturel. Dans les secteurs de hauts versants (Sud et Ouest), les sols rencontrés correspondent à des brunisols (forme classique de sol évolué) ; en bas des versants : des colluviosols (sols issus de colluvions, matériaux arrachés au sol en haut d’un versant puis transportés par le ruissellement de l’eau) ; dans les talwegs, au niveau des replats : des rédoxisols (sols saisonnièrement engorgés en eau, caractéristiques des zones humides).

Au total, 6 sondages sont identifiés au droit du site du projet (n°7, n°16, n°17, n°18, n°22 et n°23). Les types de sol rencontrés au droit de ces sondages sont les suivants (cf. Figure suivante) :

- Sondages n°7 et 17 : Rédoxisols colluviaux ;
- Sondages n°16, 18, 22 et 23 : Brunisols.

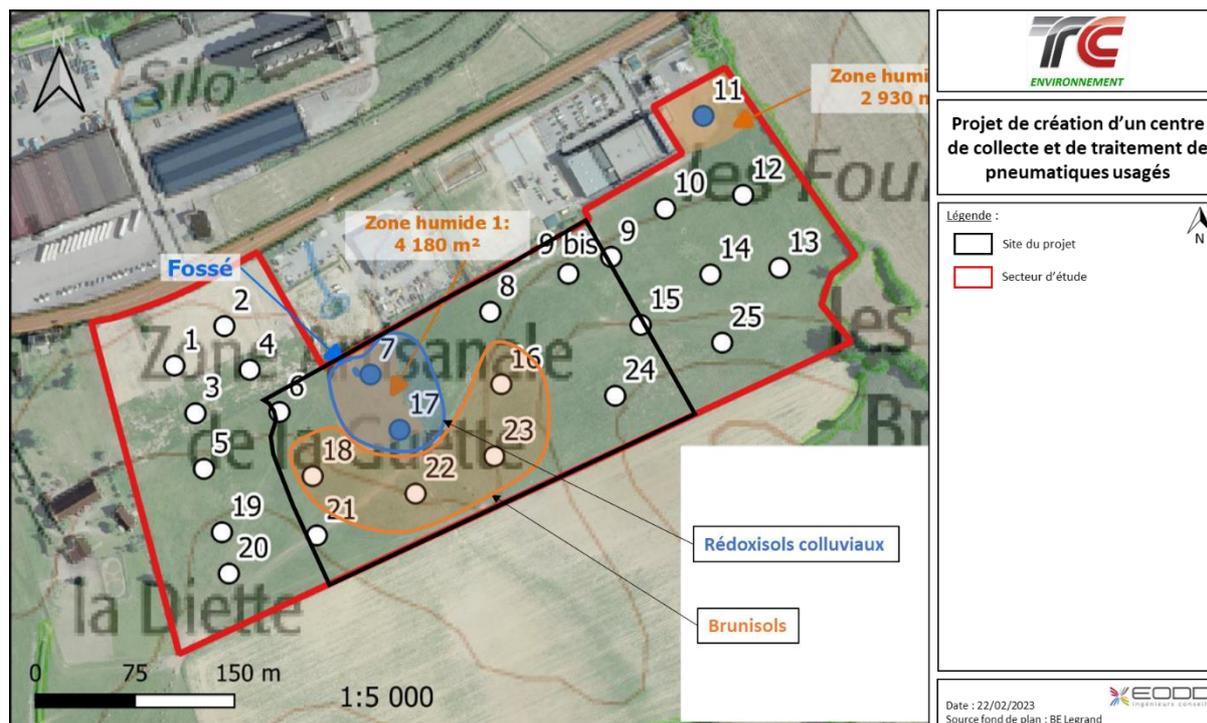


Figure 27 : Sondages pédologiques réalisés eu droit de la ZAE Les Fourneaux

Les caractéristiques principales des sols rencontrés au niveau de ces sondages, localisés au droit du site, sont précisées dans le tableau suivant.

Tableau 2 : Caractéristiques des sols rencontrés au droit du site

Horizon	Profil n°7	Profil n°16	Profil n°17	Profil n°18	Profil n°22	Profil n°23
Général	REDOXISOL colluvial, argilo-limoneux	BRUNISOL limono-argileux sur argiles vertes de l’Oligocène supérieur	REDOXISOL colluvial, limono-sableux sur argiles vertes de l’Oligocène supérieur	BRUNISOL surrédoxique, sablo-limoneux sur argiles vertes de l’Oligocène supérieur	BRUNISOL limono-argilo-sableux	BRUNISOL rédoxique en surface, limono-sableux sur marnes blanchâtres de l’Oligocène supérieur
Horizon organo-minéral	0-15 cm argilo-limoneux, brun grisâtre, aucun élément grossier, absence de traces d’hydromorphie	0-20 cm limono-argileux, brun foncé, aucun élément grossier, légères traces d’hydromorphie	0-20 cm limono-sableux, brun foncé, aucun élément grossier, légères traces d’hydromorphie	0-30 cm sablo-limoneux, brun foncé, aucun élément grossier, absence de traces d’hydromorphie	0-30 cm limono-argilo-sableux, brun foncé grisâtre, aucun élément grossier, absence de traces d’hydromorphie	0-30 cm limono-sableux, brun gris clair, quelques cailloutis, absence de traces d’hydromorphie
Horizon structural	15-40 cm argilo-sableux, brun gris, sable grossier, recouvrement partiel en traces d’hydromorphie	20-30 cm argilo-limoneux, brun foncé, quelques cailloutis, légères traces d’hydromorphie	20-40 cm argilo-sableux, gris moyen, quelques concrétions ferromanganiques, recouvrement partiel en traces d’hydromorphie	30-50 cm sablo-argileux, brun grisâtre, aucun élément grossier, recouvrement partiel en traces d’hydromorphie	30-50 cm limono-sableux, brun gris, aucun élément grossier, quelques concrétions ferromanganiques, légères traces d’hydromorphie	30-50 cm argilo-limono-sableux, gris moyen, aucun élément grossier, recouvrement partiel en traces d’hydromorphie
	40-90 cm sablo-argileux, gris bariolé, sable grossier, recouvrement partiel en traces d’hydromorphie		40-100 cm sablo-argileux, gris bariolé brun rougeâtre, nombreuses concrétions ferromanganiques, charge moyenne en cailloux, recouvrement partiel en trace d’hydromorphie		50-110 cm limono-sableux, brun clair, quelques cailloutis et concrétions ferromanganiques, absence de traces d’hydromorphie	
Horizon minéral altéré	90-110 cm argilo-sableux, gris bariolé, aucun élément grossier, marbrures héritées	30-90 cm Couche de la formation d’argiles vertes, argile lourde, gris clair, aucun élément grossier, légères traces rédoxiques héritées.	100-110 cm Couche de la formation d’argiles vertes, argile lourde, brun verdâtre, aucun élément grossier	50-90 cm Couche de la formation d’argiles vertes, sablo-argileux, la fraction de sable s’intensifie en profondeur, gris clair bariolé orange, quelques concrétions ferromanganiques, marbrures héritées		50-110 cm Couche de la formation marneuse, limono-sablo-argileux, gris clair bariolé orange, aucun élément grossier, marbrures héritées

Au vu des textures de sol rencontrées au droit du site, **la perméabilité est globalement modérée en surface mais faible à très faible à partir de 50 cm de profondeur** par rapport au terrain naturel (argiles vertes de l’Oligocène supérieur).

Au vu de la perméabilité des sols, le risque que le projet ait un impact sur le sous-sol en cas de déversement de produits liquides dangereux pour l’environnement est relativement faible.

3.3.4 Hydrogéologie

Selon les données d’Infoterre, les masses d’eau souterraines rencontrées au droit du site du projet sont :

- **Niveau 1** : masse d’eau souterraine FRGG051 « Sables, argiles et calcaires du bassin tertiaire de la Plaine de la Limagne libre » d’une superficie de 5 368 km², de type imperméable localement aquifère, son écoulement est libre et captif, majoritairement captif ;
- **Niveau 2** : masse d’eau souterraine FRGG130 « Calcaires et marnes du Berry captifs » d’une superficie de 2 041 km², à dominante sédimentaire, son écoulement est captif ;
- **Niveau 3** : masse d’eau souterraine FRGG131 « Grès et arkoses du Berry captifs » d’une superficie de 1 356 km², à dominante sédimentaire, son écoulement est captif.

Tableau 3 : Qualité des eaux souterraines au droit du site du projet

	État global		État chimique		État quantitatif	
	Objectif	Délai	Objectif	Délai	Objectif	Délai
Niveau 1 : FRGG051	Bon état	2015	Bon état	2015	Bon état	2015
Niveau 2 : FRGG130	Bon état	2015	Bon état	2015	Bon état	2015
Niveau 3 : FRGG131	Bon état	2015	Bon état	2015	Bon état	2015

D’après la BSS Eau du BRGM, aucun point d’eau n’est situé dans un rayon d’1 km autour du site du projet. Les plus proches sont situés à 1,7 km au Nord du site du projet, comme illustré sur la figure suivante.

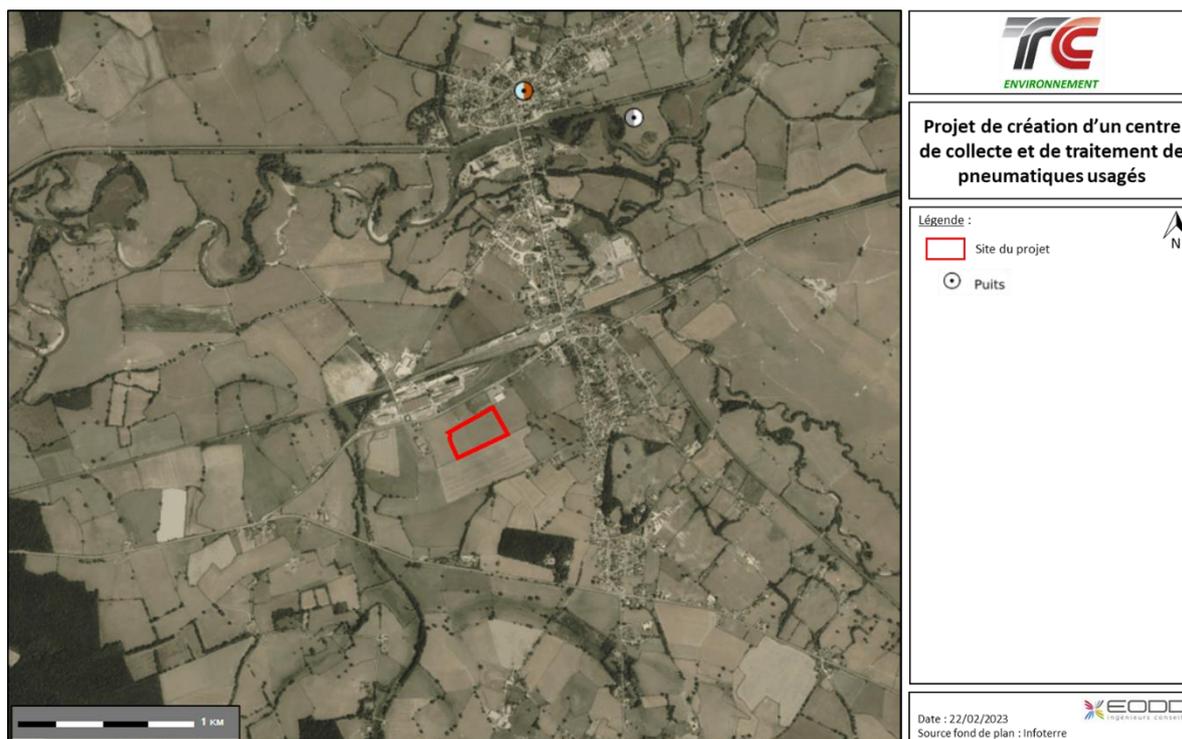


Figure 28 : Localisation des points d'eau BSS à proximité du site du projet

Le tableau suivant recense ces points d'eaux BSS et leurs caractéristiques.

Tableau 4 : Caractéristiques des points d'eau BSS à proximité du site du projet

Identifiant national	Commune	Nature	Positionnement par rapport au site	Utilisation	Profondeur max.	Niveau d'eau par rapport au sol
BSS001LVQS	Cercy-la-Tour	Puit	1,7 km au Nord-Est	Eau collectivité	Non renseigné	Non renseigné
BSS001LVRG	Cercy-la-Tour	Puit	1,7 km au Nord-Est	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné

Le sens d'écoulement et la profondeur de la première nappe souterraine rencontrée par rapport au sol au droit du site ne sont pas déterminés.

Dans le cadre de l'Étude de délimitation des zones humides de la ZAE Les Fourneaux (cf. Annexe 2), les sondages ont mis en évidence qu'au droit du site, la nature majoritairement limono-argileuse en surface et l'activité biologique (racine, faune...) permettent l'infiltration/circulation d'une partie des eaux de précipitations. Toutefois, la fraction argileuse additionnée à une topographie favorable (talweg) retient l'eau précipitée, permettant ainsi la mise en place d'une **nappe perchée temporaire** sur la partie centrale Nord du site du projet.

D'après les données de l'Unité Territoriale Santé environnement de la Nièvre de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté, **le site du projet n'est pas compris dans un périmètre de protection de captage d'alimentation en eau potable.**

À noter que le site du projet n'est pas situé en Zone de Répartition des Eaux (ZRE)

3.3.5 Hydrographie

Le réseau hydrographique est assez développé dans le secteur du site du projet.

La figure suivante illustre le réseau hydrographique des abords du site. À noter qu’un bassin de gestion des eaux pluviales sera créé dans le cadre de l’aménagement de la ZAE Les Fourneaux.

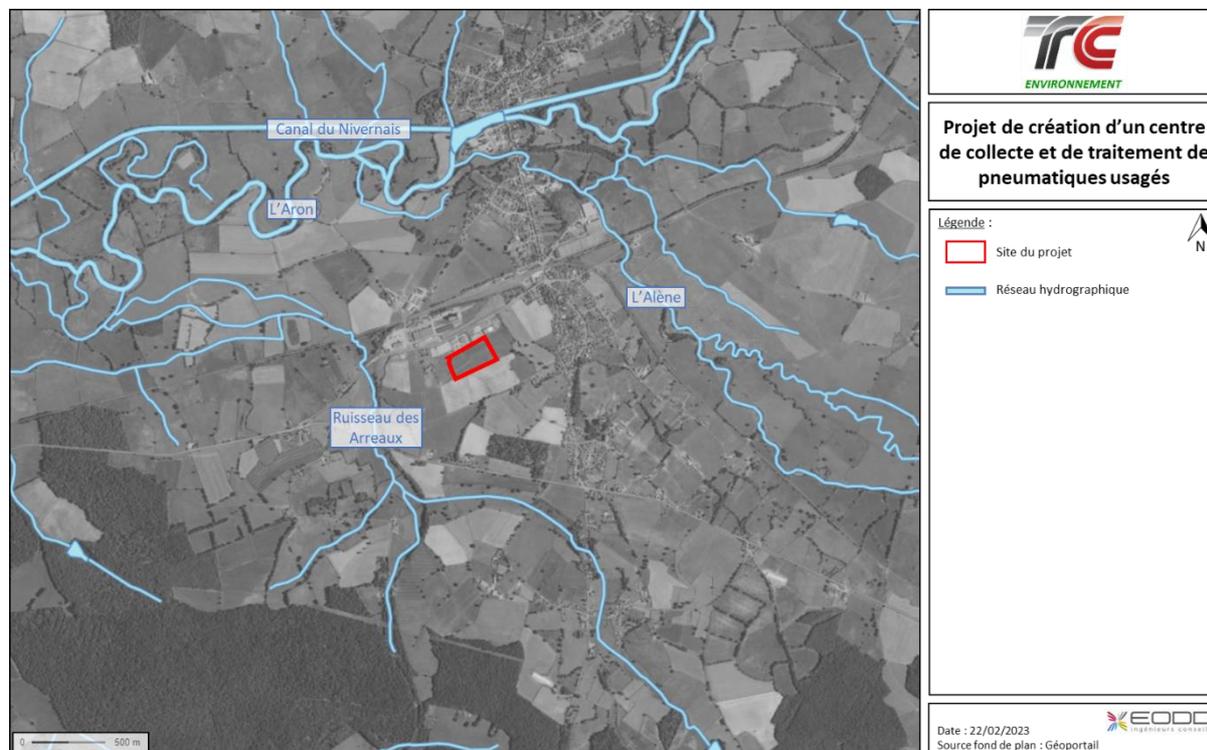


Figure 29 : Réseau hydrographique à proximité du site du projet

Le cours d’eau le plus proche est le **Ruisseau des Arreaux**. Il se situe à 550 m à l’Ouest du site.

Le Ruisseau des Arreaux, long d’environ 7,5 km (11,5 km de linéaires) se jette dans l’Aron, rivière affluent de la Loire. La source du Ruisseau des Arreaux se situe à l’extrême Sud de la commune de Cercy-la-Tour, à 236 m d’altitude, à environ 4,2 km au Sud du site du projet.

Ce cours d’eau est répertorié comme masse d’eau superficielle « Les Arreaux et ses affluents depuis la source jusqu’à la confluence de l’Aron » (FRGR2008). Ses principales caractéristiques sont les suivantes :

- **État écologique :**
L’état écologique de la masse d’eau (AELB) était Mauvais en 2019, déclassé par l’état biologique. La masse d’eau s’est dégradée puisque l’état écologique était bon en 2011 et 2013/ L’objectif de bon état écologique fixé par le SDAGE est repoussé à 2027 (délai de faisabilité technique) ;
- **Enjeu morphologique :**
Il est noté une absence de ripisylve sur le linéaire principal du cours d’eau et sur les ruisseaux de Champceloup et les Brésillats. Par ailleurs, il existe des pressions liées au piétinement en abords du cours d’eau avec certains prés non clôturés. D’après l’analyse photo-aérienne, 53.5% du linéaire est sans ripisylve ;

- **Enjeu continuité :**
7 obstacles relevant de la petite continuité écologique sont recensés, ce sont principalement des buses, radiers de pont ou digues d'étangs. 4 de ces ouvrages sont jugés infranchissables et 2 franchissables périodiquement ;
- **Enjeu hydrologie :**
L'interception des flux par les cours d'eau par les plans d'eau pour la masse d'eau est estimée à 259 %, ce qui implique une pression sur l'hydrologie quantitative significative. Il existe en effet plusieurs retenues, deux étangs en amont du cours d'eau, ainsi qu'au milieu du linéaire du cours d'eau à Champlevois. La masse d'eau est sujette à des étiages sévères.

À noter que l'état chimique du Ruisseau des Arreaux n'est pas connu.

Le réseau hydrographique représente un enjeu faible du fait de l'éloignement des cours d'eau et de la création d'un bassin d'infiltration propre à la ZAE.

La commune de Cercy-la-Tour est concernée par le SDAGE Loire-Bretagne 2022-2027. Ce schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux et son programme de mesures sont en vigueur depuis le 4 avril 2022. Ils définissent la stratégie et les actions à mener pour les années 2022 à 2027 pour retrouver des eaux en bon état.

La commune de Cercy-la-Tour n'est concernée par aucun SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux).

La compatibilité du projet avec le SDAGE Loire-Bretagne 2022-2027 est détaillée en Pièce Jointe n°15.

3.3.6 Qualité de l'air

La commune de Cercy-la-Tour n'est pas couverte par un Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA).

La commune de Cercy-la-Tour est concernée par le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'égalité des territoires (SRADDET) de Bourgogne-Franche-Comté, approuvé le 16 septembre 2020, et qui remplacera le SRCAE de la région Bourgogne. Le SRADDET est multithématique et transversal ; il a un rôle « intégrateur » de nombreux champs d'intervention (12 domaines), et donc de simplification, puisqu'il rassemble en un seul et unique document plusieurs autres plans et schémas thématiques existants à l'échelle régionale.

Toutes les dispositions seront prises pour assurer la compatibilité du site avec le SRADDET de Bourgogne-Franche-Comté.

L'association Atmo Bourgogne-Franche-Comté a pour objet d'établir et de mettre en œuvre une stratégie de surveillance et de communication pour son domaine d'intervention.

La station de mesure de la qualité de l'air la plus proche est située à Nevers (station urbaine), à environ 40 km au Nord-Ouest du site du projet. Elle n'est pas représentative de la qualité de l'air au droit du site.

Les observations suivantes sont issues de modélisations sur la base des données de 2019 (avant la crise sanitaire du covid 19).

Les estimations des niveaux moyens de concentration en dioxydes d’azote et particules fines au droit du site du projet sont :

- dioxyde d’azote (NO₂) : entre 0 et 8 µg/m³ ;
- particules PM₁₀ : entre 6 et 10 µg/m³ ;
- particules PM_{2,5} : entre 8 et 12 µg/m³.

Les recommandations de l’Organisation Mondiale de la Santé (OMS) de 2021 pour ces polluants sont :

- dioxyde d’azote (NO₂) : 10 µg/m³ (40 µg/m³ en 2005) ;
- particules PM₁₀ : 15 µg/m³ (20 µg/m³ en 2005) ;
- particules PM_{2,5} : 5 µg/m³ (10 µg/m³ en 2005).

La qualité de l’air au droit du site du projet est bonne, bien que probablement sous l’influence du trafic de la RD 37, située à 100 m au Nord.

Les figures suivantes illustrent la qualité de l’air au droit et à proximité du site du projet.

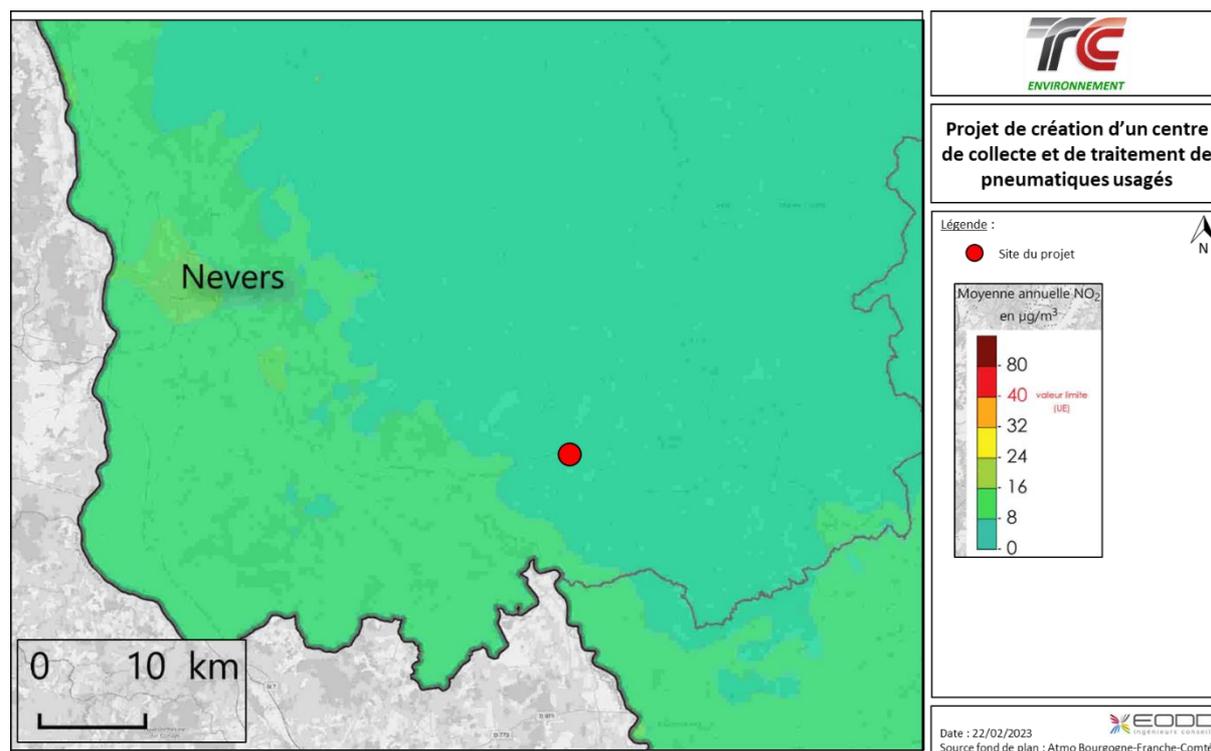


Figure 30 : Cartographie du niveau moyen de dioxyde d'azote (en µg/m3) évalué sur l'année 2019 au droit et à proximité du site du projet

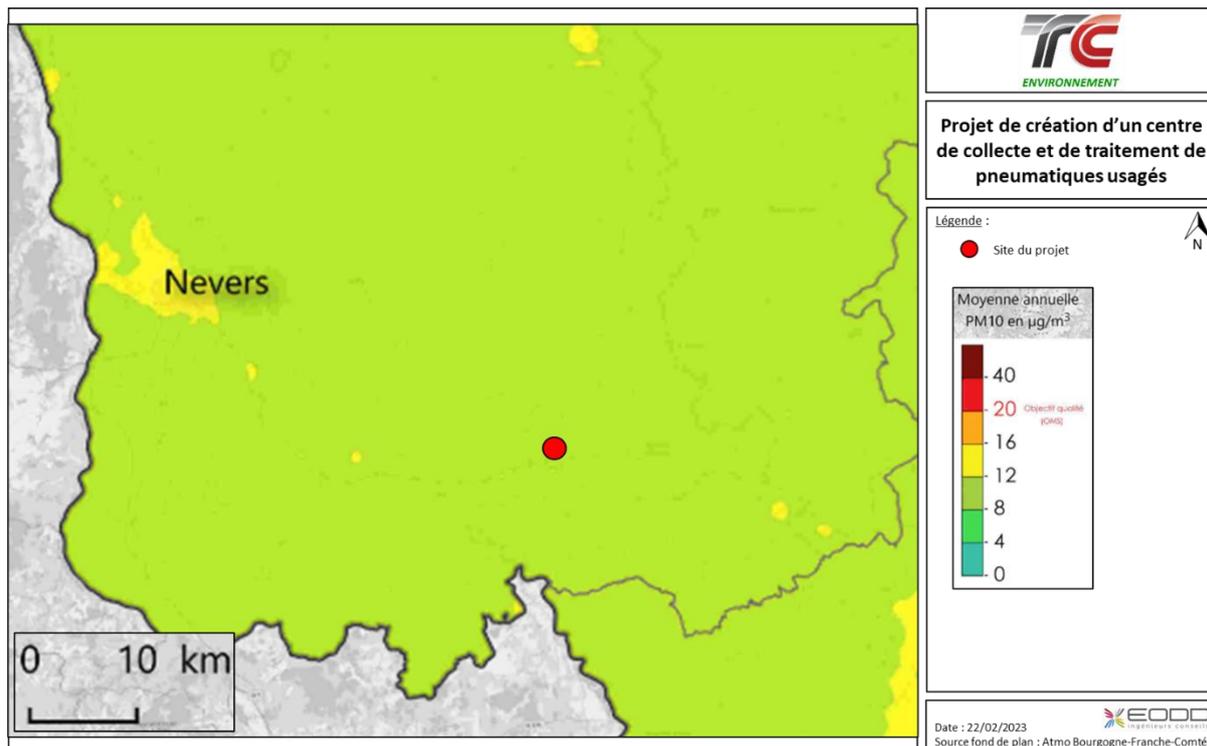


Figure 31 : Cartographie du niveau moyen de particule PM10 (en $\mu\text{g}/\text{m}^3$) évalué sur l'année 2019 au droit et à proximité du site du projet

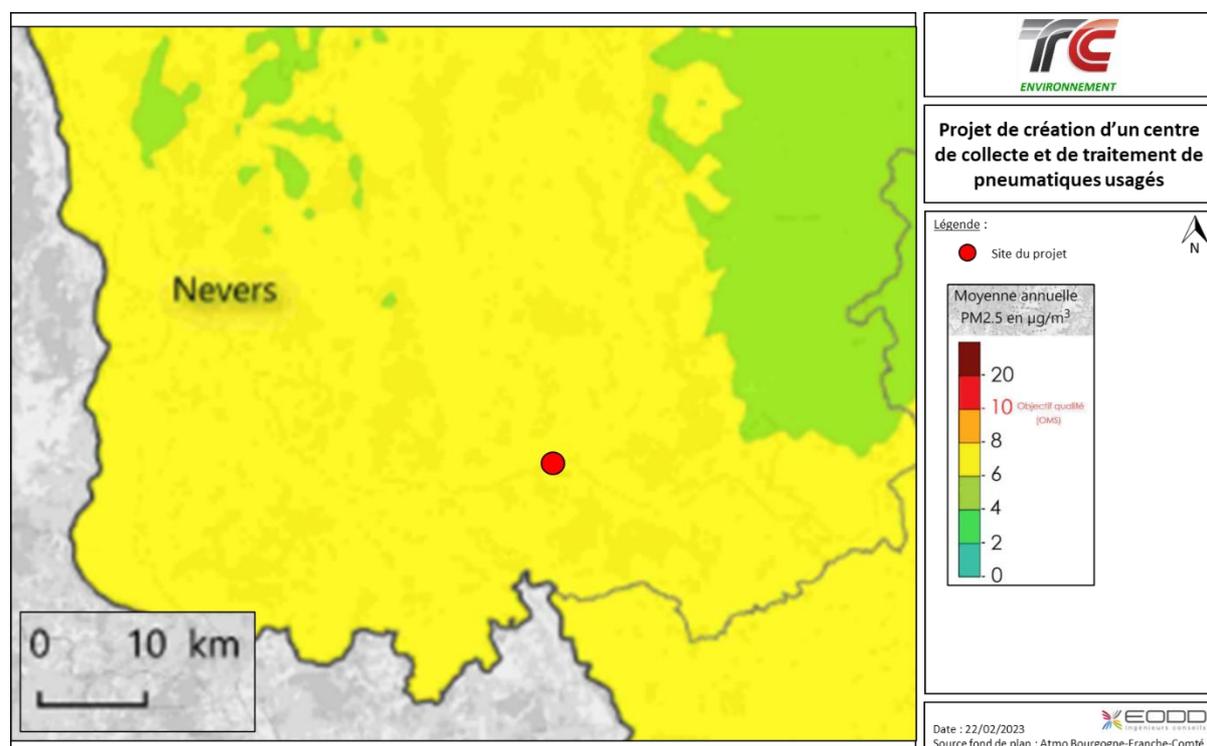


Figure 32 : Cartographie du niveau moyen de particule PM2,5 (en $\mu\text{g}/\text{m}^3$) évalué sur l'année 2019 au droit et à proximité du site du projet

À noter que le site du projet et ses alentours ne sont pas à l’origine de nuisances olfactives particulières.

Le projet aura un impact modéré sur la qualité de l’air, principalement du fait du trafic routier qu’il engendrera.

L’enjeu est considéré comme modéré.

3.3.7 Ambiance acoustique et vibratoire

Les cartes de bruit stratégiques constituent des diagnostics de l’exposition sonore des populations sur un territoire. Elles permettent d’évaluer l’exposition au bruit des populations aux abords des grandes infrastructures de transports et dans les grandes agglomérations.

Le département de la Nièvre dispose également d’un classement sonore des infrastructures terrestres (réseau routier et ferroviaire) qui a été arrêté en 2016.

La commune de Cercy-la-Tour n’est pas concernée par une carte de bruit stratégique et ses infrastructures routières et ferroviaires ne font pas l’objet d’un classement sonore.

Aussi, au vu de ses caractéristiques, le projet a fait l’objet d’une étude acoustique caractérisant **l’état initial du fond sonore ambiant** de la zone d’implantation via 6 points de mesure réalisés le 16 novembre 2021 :

- 4 en limite de propriété ;
- 2 en ZER (Zone à Émergence Réglementée), à proximité des habitations riveraines :
 - Ferme de La Diette ;
 - Hameau des Champs-de-Coddes.



Figure 33 : Localisation des points de mesure acoustiques

Les résultats de la campagne de mesures acoustiques sont présentés sur la figure suivante.

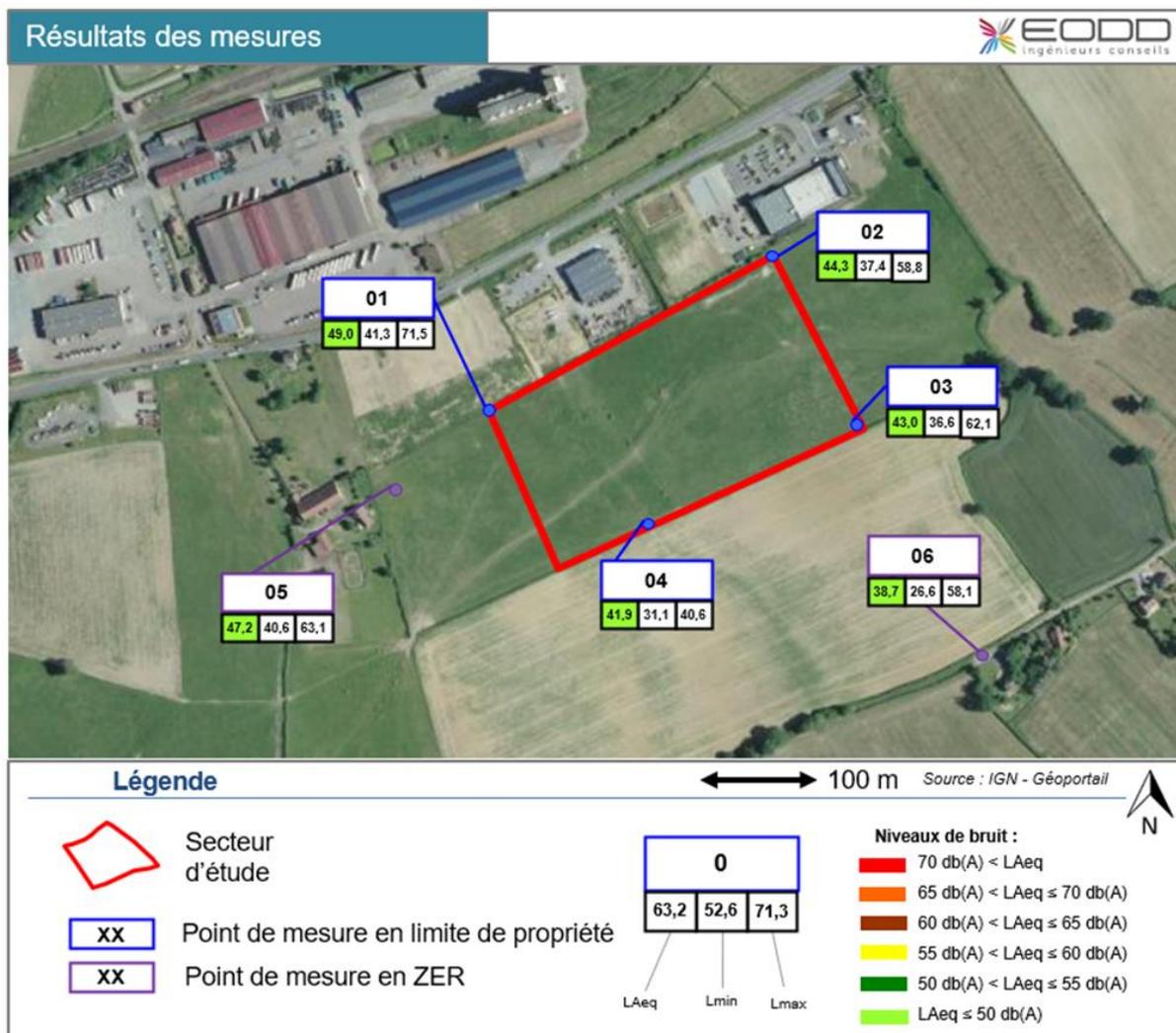


Figure 34 : Résultats de la campagne initiale de mesure de bruit

L’ambiance acoustique est relativement calme avec des valeurs inférieures à 50 dB(A), comprises entre 38,7 dB(A) (habitations Sud, point le plus en retrait des axes routiers de la zone) et 49,0 dB(A) (limite Nord-Ouest du site, située à proximité de la RD 37). **Elle est principalement portée par les infrastructures de transports terrestres.**

Des **modélisations acoustiques** ont également été menées afin déterminer si le projet est compatible avec la présence d’habitations à proximité ainsi que les mesures de réduction éventuellement nécessaires pour respecter les niveaux sonores admissibles.

L’étude acoustique, composée d’une campagne de mesure ainsi que de modélisations, permet de conclure que **le projet de création d’un centre de collecte et de traitement de pneumatiques usagés n’engendre pas de nuisances sonores significatives** : l’implantation du broyeur n’engendre

pas de dépassement des niveaux sonores réglementaires en limites de propriété et au niveau des ZER.

Une autosurveillance des niveaux sonores devra toutefois être réalisée pendant l'exploitation du site de façon à vérifier l'absence d'impact acoustique des activités et pouvoir mettre en place des mesures compensatoires le cas échéant.

L'étude acoustique est disponible en Annexe 3.

Concernant l'ambiance vibratoire, aucune problématique particulière n'a été recensée au sein du site du projet.

À noter tout de même la présence d'une voie ferrée à 300 m au Nord et d'un embranchement ferré de la société AXEREAAL pouvant accueillir ponctuellement des convois de fret céréalier, repéré à 200 m au Nord du site. Le site demeure cependant suffisamment éloigné pour ne pas subir de gêne.

Les émissions vibratoires de l'activité de broyage et du trafic liés au projet seront faibles et limités à l'enceinte du site.

Le projet aura potentiellement un impact fort sur l'ambiance acoustique actuellement relativement calme de la zone d'implantation, bien que d'ores et déjà influencée par le trafic routier de la RD37.

La modélisation acoustique permet de s'assurer de l'absence d'impacts significatifs du projet sur l'environnement sonore de la zone d'implantation.

3.4 Milieu naturel

3.4.1 Zonage du patrimoine naturel

Les données administratives concernant les milieux naturels, le patrimoine écologique, la faune et la flore sont principalement de deux types :

- Les **zonages réglementaires**, qui correspondent à des sites au titre de la législation ou de la réglementation en vigueur dans lesquels les interventions dans le milieu naturel peuvent être contraintes. Ce sont les sites du réseau européen NATURA 2000, les arrêtés préfectoraux de protection de biotope, les réserves naturelles nationales et régionales, ...
- Les **zonages d’inventaires du patrimoine naturel**, élaborés à titre d’avertissement pour les aménageurs et qui n’ont pas de valeur d’opposabilité. Ce sont notamment les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) et les Zones Naturelles d’Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF de type II - grands ensembles écologiquement cohérents - et ZNIEFF de type I - secteurs de plus faible surface au patrimoine naturel remarquable -).

D’autres types de zonages existent, correspondant par exemple à des territoires de développement et d’expérimentation du développement durable (ex. : Parcs Naturels Régionaux – PNR) ou à des secteurs gérés en faveur de la biodiversité (ex. : Espaces Naturels Sensibles – ENS).

Le site du projet n’est couvert par aucun périmètre de protection du patrimoine naturel.

Les éléments du patrimoine naturel les plus proches du site du projet sont :

- ZNIEFF de type II « Vallée de l’Aron et forêt de Vincence » (identifiant : 260015458), située à 310 m au Nord ;
- ZNIEFF de type II « Pays de Fours » (identifiant : 260009940), située à 600 m au Sud-Ouest.

Le site du projet n’est pas localisé au droit au à proximité d’un site Natura 2000.

Les sites Natura 2000 les plus proches du site du projet sont :

- ZSC (Zone Spéciale de Conservation – Directive Habitats) « Bocage, forêts et milieux humides du Sud Morvan » (identifiant : FR2601015), situé à environ 4,5 km à l’Est ;
- ZSC (Zone Spéciale de Conservation – Directive Habitats) « Cavités à chauve-souris en Bourgogne » (identifiant : FR2600975), situé à environ 5,8 km à l’Ouest.

Au vu de la distance séparant le site du projet aux sites Natura 2000 les plus proches, le projet n’aura aucune incidence sur ces derniers.

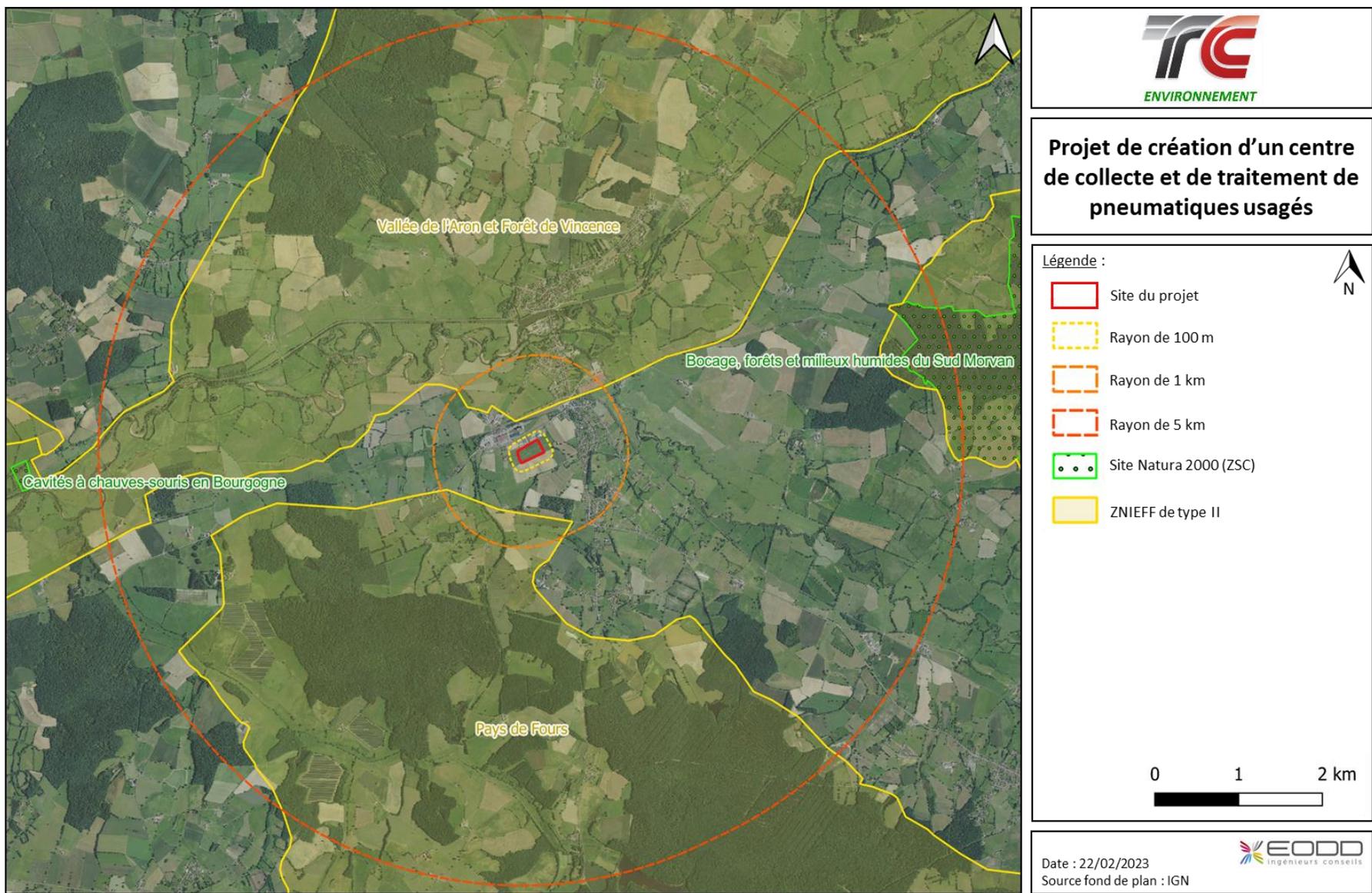


Figure 35 : Périmètres de protection du patrimoine naturel à proximité du site du projet

3.4.2 Zones humides

Sollicitées par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, deux équipes de l'INRA d'Orléans (US InfoSol) et d'AGROCAMPUS OUEST à Rennes (UMR SAS) ont produit une carte des milieux potentiellement humides de la France métropolitaine.

Cette carte modélise les enveloppes qui, selon les critères géomorphologiques et climatiques, sont susceptibles de contenir des zones humides au sens de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié. Les enveloppes d'extension des milieux potentiellement humides sont représentées selon trois classes de probabilité (assez forte, forte et très forte).

Comme illustré sur la figure suivante, une zone probablement humide est située au sein du site du projet.

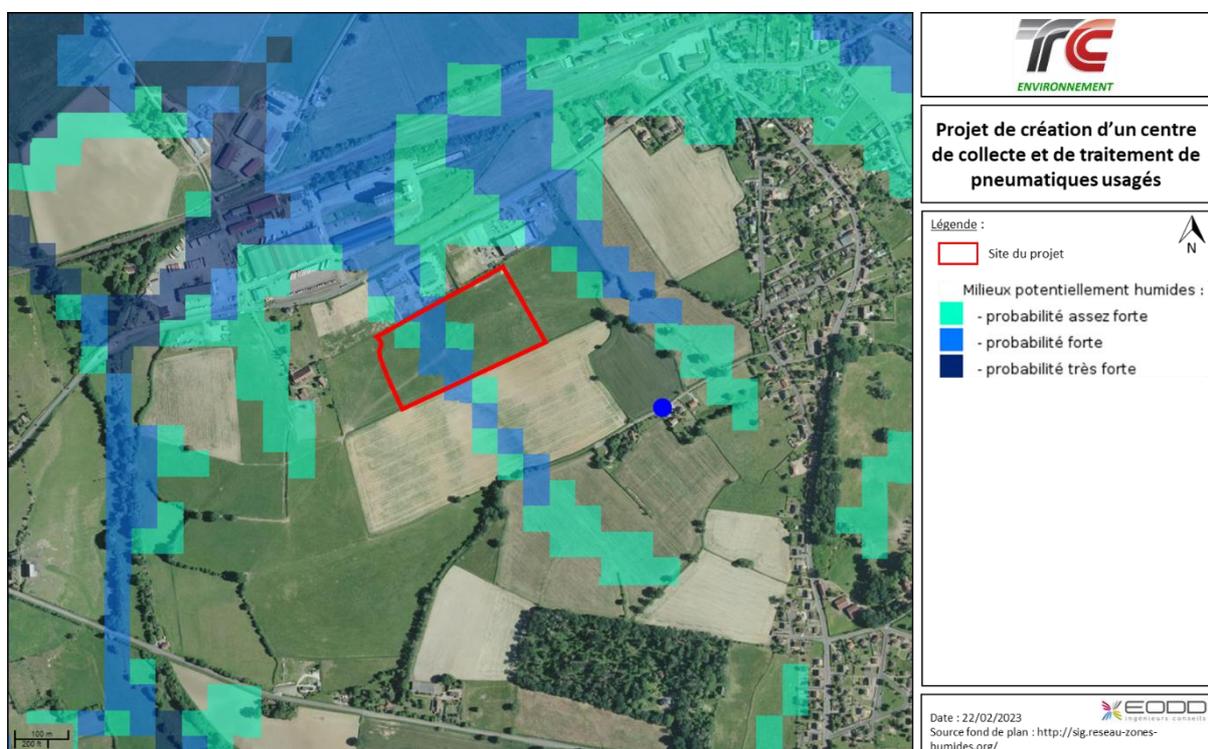


Figure 36 : Prélocalisation des zones humides à proximité du site du projet

Dans le cadre de la création de la ZAE Les Fourneaux, une étude de délimitation des zones humides a été réalisée (cf. Annexe 2). Au total, 26 sondages de sol ont été réalisés sur une profondeur d'environ 1 m par rapport au terrain naturel, dont 6 sondages au droit du site du projet.

Cette étude a mis en évidence la présence de 2 zones humides dans le secteur étudié (cf. Figure suivante) :

- Zone humide 1 de 4 180 m² localisée au niveau de la zone centrale Nord du site du projet ;
- Zone humide 2 de 2 930 m² localisée au Nord-Est de la ZAE Les Fourneaux. Cette zone humide n'a pas de connexion avec le site.

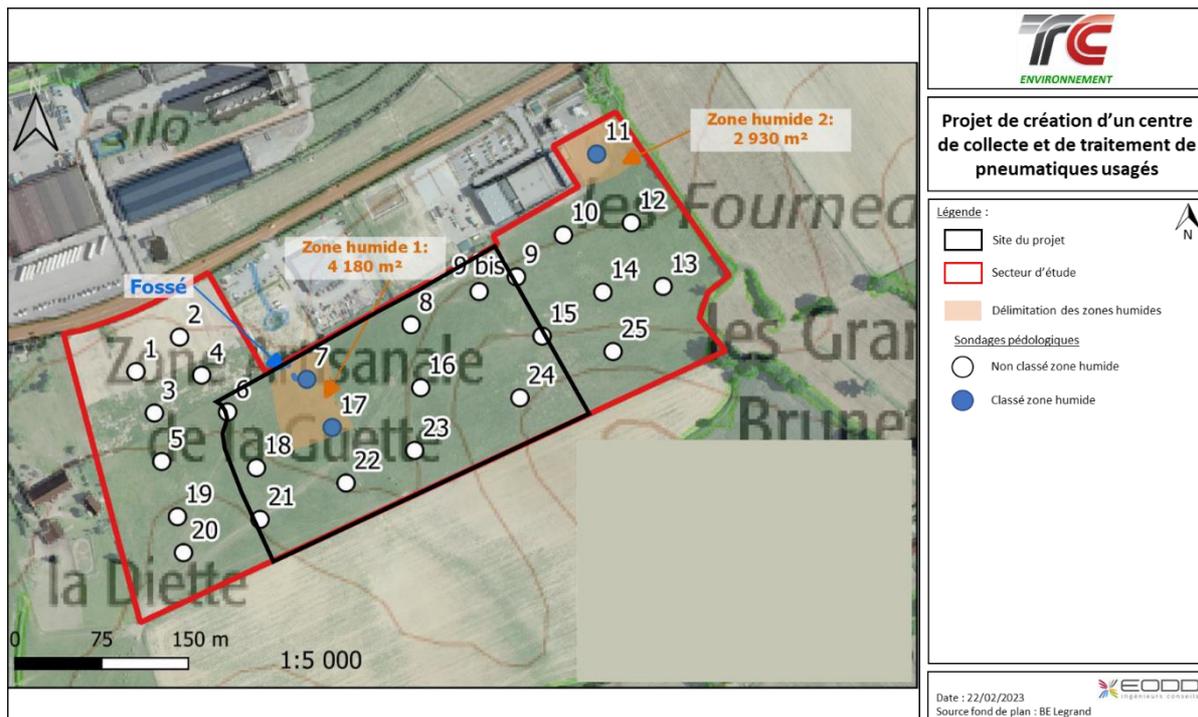


Figure 37 : Délimitation des zones humides au droit de la ZAE Les Fourneaux

Ces zones humides ont été compensées, avec l'accord du Conseil départemental, par Nièvre Aménagement, à travers la **restauration de prairies humides (0,8 ha)** au droit de la peupleraie départementale dépérissant située au lieu-dit « Les Feuillats » à Decize.

3.4.3 Inventaires faune-flore-habitats

3.4.3.1 Habitats

Le site du projet se situe au droit d'un tènement non aménagé de la ZAE Les Fourneaux, actuellement occupé par des parcelles agricoles (Prairie permanente et Prairie en rotation longue) faisant l'objet de pâturage par des bovidés. Les terrains sont voués à être aménagées pour accueillir un établissement d'activités économiques.

Sur la base des orthophotographies et de la visite du site du projet du 12 janvier 2023, 3 grands types d'habitats naturels ont été identifiés :

- Une prairie de pâture, qui occupe la quasi-totalité du site d'étude, avec une zone humide au Nord ;
- Des haies d'espèces indigènes, basses et très entretenues ;
- Quelques ronciers.



Figure 38 : Habitats identifiés au sein de l’aire d’étude : Prairie pâturée en eau (photo en haut à gauche), prairie de pâture et haie fortement gérée (photo en haut à droite), roncier (photo du bas), H. DADOU © EODD 2023

La zone humide présente au sein du site du projet, identifiée dans l’étude de délimitation des zones humides réalisée dans le cadre de la création de la ZAE Les Fourneaux, a été compensée, avec l’accord du Conseil départemental, par Nièvre Aménagement, à travers la restauration de prairies humides (0,8 ha) au droit de la peupleraie départementale déperissant située au lieu-dit « Les Feuillats » à Decize (cf. Paragraphe 3.4.2).

Le reste des habitats identifiés ne présente pas d’enjeu de conservation particulier.

3.4.3.2 Flore

Le cortège floristique apparaît comme communément rencontré au droit des prairies pâturées. Aucune espèce protégée ou patrimoniale n’a été détecté.

Le site d’étude ne semble pas colonisé par des espèces exotiques envahissantes.

En l’absence d’inventaire floristique complet, il n’est pas possible de statuer fermement sur la présence d’espèces envahissante et de flore protégée.

3.4.3.3 Faune

Bien qu’aucun inventaire faunistique n’ait été réalisé, compte tenu des observations faites lors de la visite de site du 12 janvier 2023, une liste d’espèces présentes et potentielles sur le site est établie.

3.4.3.3.1 Avifaune

4 espèces d'oiseaux ont été observées sur le site du projet :

- Faucon crécerelle : Il est protégé en France, avec un statut de conservation défavorable (quasi-menacé d'extinction) sur le territoire français. Il s'agit d'un oiseau nichant sur les bâtiments. Le site en étant dépourvu, il est peu probable que le Faucon crécerelle ait un statut nicheur au sein de l'air d'étude ;
- Milan noir : Il est protégé en France et a été observé en vol. Il s'agit d'un oiseau nichant sur des sites rocheux, dans certaines zones arbustives et parfois dans les vieux bâtiments. Il est donc peu probable que le Milan noir ait un statut nicheur au sein de l'air d'étude ;
- Corneille noire : Elle n'est pas protégée à l'échelle nationale et ne présente pas d'enjeux de conservation en France ou en Bourgogne-Franche-Comté. Elle est potentiellement nicheuse sur le site ;
- Mésange charbonnière : Elle est commune et largement répandue dans son habitat mais constitue une espèce protégée, comme une grande majorité de passereaux. Elle est potentiellement nicheuse sur le site d'étude au niveau des arbres en marge du site.

Le site d'étude est également favorable à d'autres espèces nichant dans les haies et ronciers. La zone de pâture est considérée comme habitat d'alimentation pour certaines espèces d'oiseaux (rapaces notamment).

3.4.3.3.2 Reptiles

Aucun reptile n'a été observé au sein de l'aire d'étude.

Au regard des habitats présents au sein du site, ceux-ci semblent peu favorables à ce groupe. Le Lézard des murailles, espèce protégée très commune, peut tout de même être présent au sein des haies.

3.4.3.3.3 Amphibiens

Aucun amphibien n'a été observé au sein de l'aire d'étude.

Cependant, quelques mares temporaires dans la prairie au niveau de la zone humide peuvent être favorables à des espèces de plaine comme la Grenouille rousse et la Grenouille agile. Ces deux espèces sont protégées nationalement.

3.4.3.3.4 Mammifères terrestres

4 espèces de mammifères ont été observées :

- Lièvre d'Europe ;
- Chevreuil européen ;
- Renard roux ;
- Blaireau ;

Toutes ces espèces peuvent réaliser leur cycle complet sur site d'étude. Elles ne sont pas protégées en France et bénéficient d'un statut de conservation favorable sur tout le territoire.

3.4.3.3.5 Chiroptères

Le site d'étude est peu favorable au gîte des chiroptères (absence d'arbres à cavité et de bâtiments). Les bâtiments à proximité peuvent abriter des individus en gîte qui peuvent venir s'alimenter sur l'aire d'étude immédiate.

3.4.3.3.6 Insectes

Aucun insecte n'a été observé sur le site d'étude.

Au droit du site, la végétation est rase et pâturée. Elle ne semble donc pas particulièrement favorable à l’accueil des rhopalocères. Aucun enjeu particulier concernant ce groupe n’est identifié.

3.4.3.4 Synthèse des enjeux

Le site présente peu d’enjeux relatifs à la biodiversité. Ceux-ci se limitent à la présence de haies et d’arbres ponctuels en marge de la prairie de pâture.

Habitats : Aucun des habitats identifiés n’engendre de contrainte réglementaire, hormis la zone humide, délimitée et compensée par l’aménageur de la ZAE.

Flore : Le cortège floristique semble commun et dépourvu d’espèces exotiques envahissantes. Aucun enjeu particulier concernant la présence d’espèces protégées ou patrimoniales n’a été détecté.

Faune : Des enjeux potentiels ont été identifiés, principalement concernant le groupe des oiseaux, et ce notamment au niveau des haies en marge du site qui peuvent accueillir plusieurs espèces en nidification.

3.4.4 Continuité écologique - Trame verte et bleue

Le SRCE est l’outil de mise en œuvre de la trame verte et bleue régionale (pour le maintien de la biodiversité).

La Trame verte et bleue est un réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques. Elle contribue à l’amélioration de l’état de conservation des habitats naturels et des espèces et au bon état écologique des masses d’eau. Ces continuités écologiques comprennent des réservoirs de biodiversité (espaces riches en biodiversité) et des corridors écologiques (connexions entre des réservoirs de biodiversité).

Les figures suivantes représentent la trame verte et bleue au droit et aux abords du site du projet, à travers 6 sous-trames :

- Occupation du sol ;
- Forêt ;
- Prairies et bocage ;
- Pelouses sèches ;
- Plans d’eau et zones humides ;
- Cours d’eau et milieux humides associés.

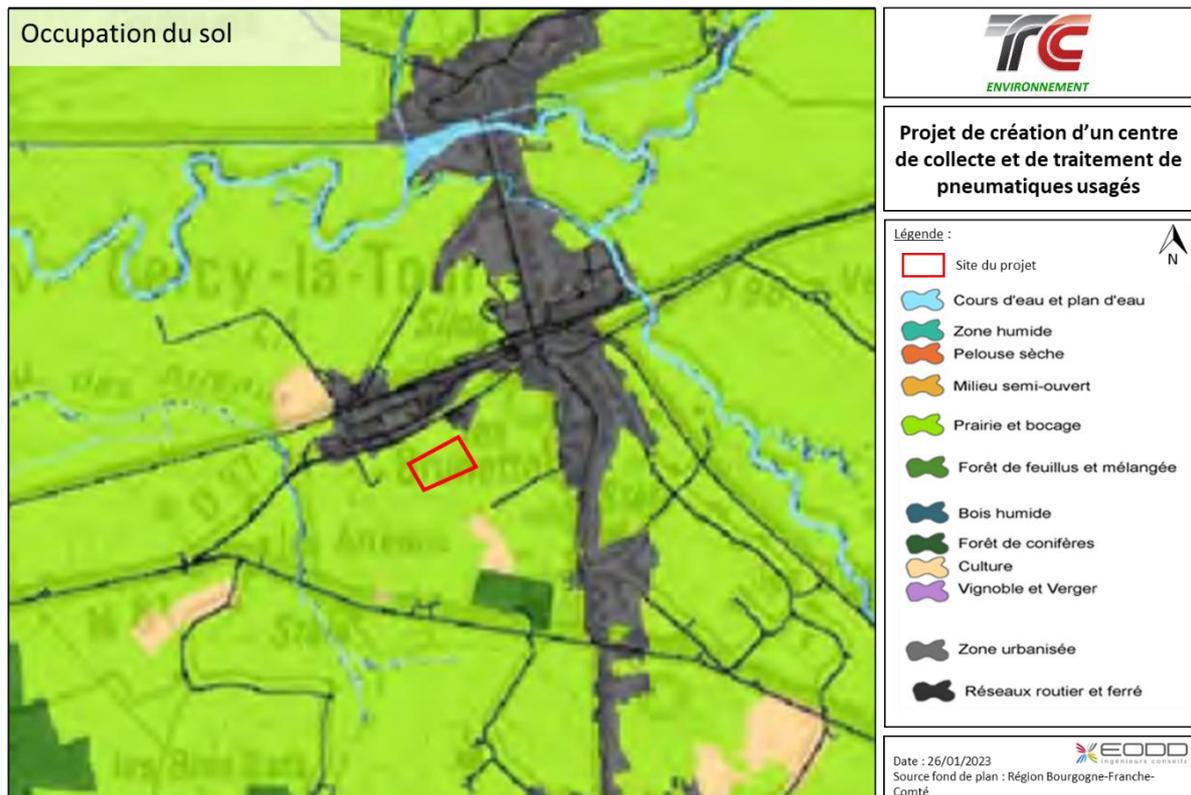


Figure 39 : Localisation du site du projet au sein de la Trame verte et bleue (sous-trame "Occupation du sol")

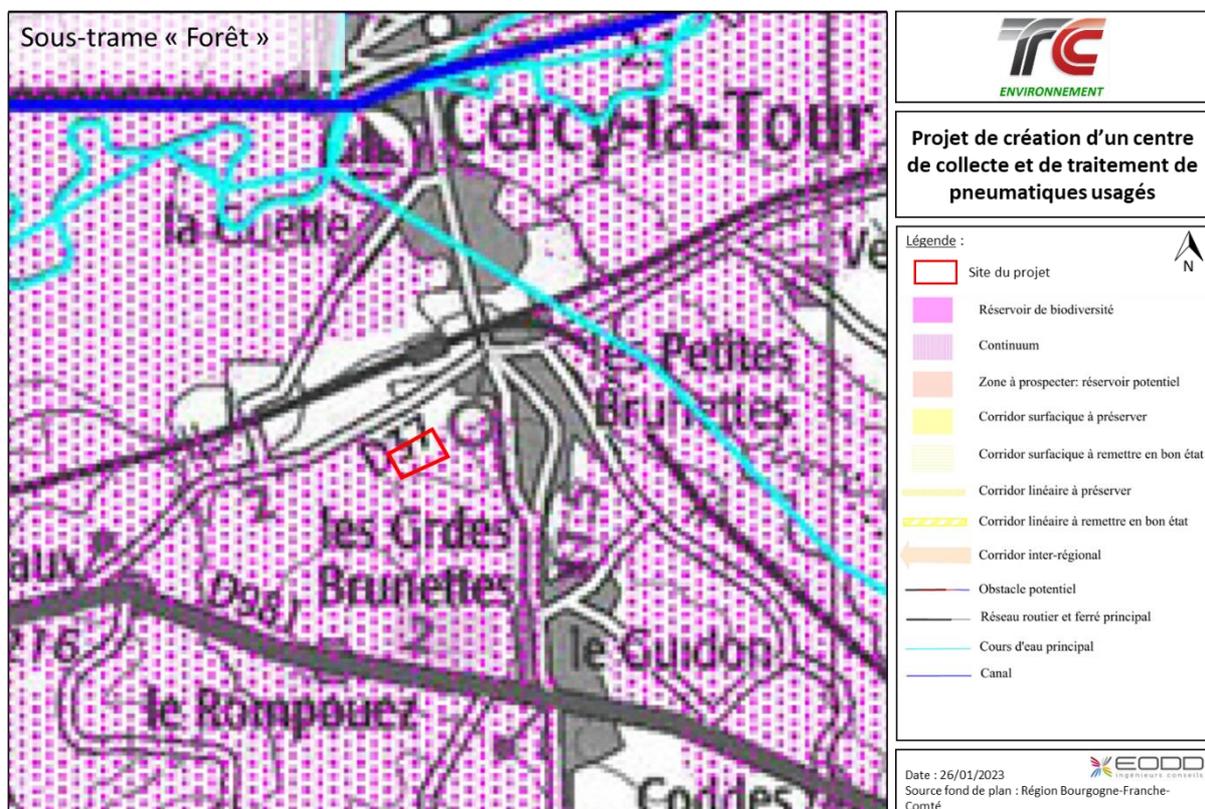


Figure 40 : Localisation du site du projet au sein de la Trame verte et bleue (sous-trame "Forêt")

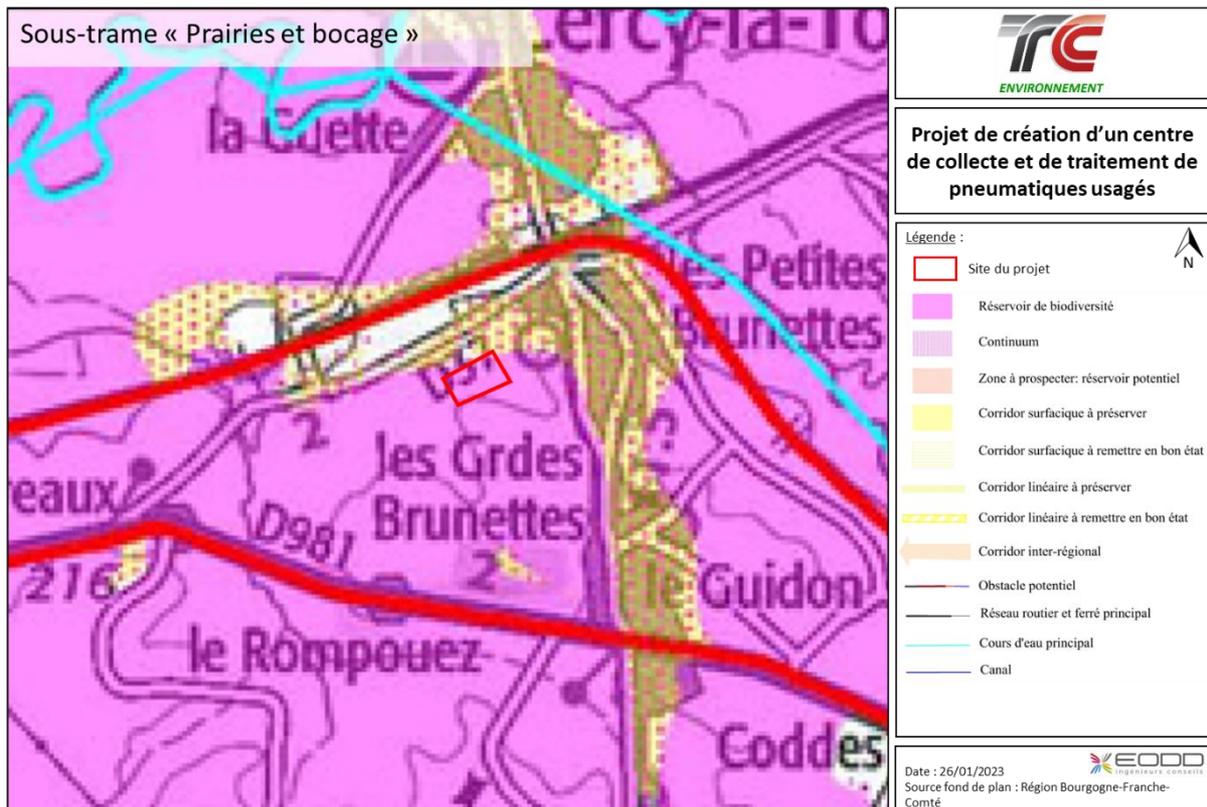


Figure 41 : Localisation du site du projet au sein de la Trame verte et bleue (sous-trame "Prairies et bocage")

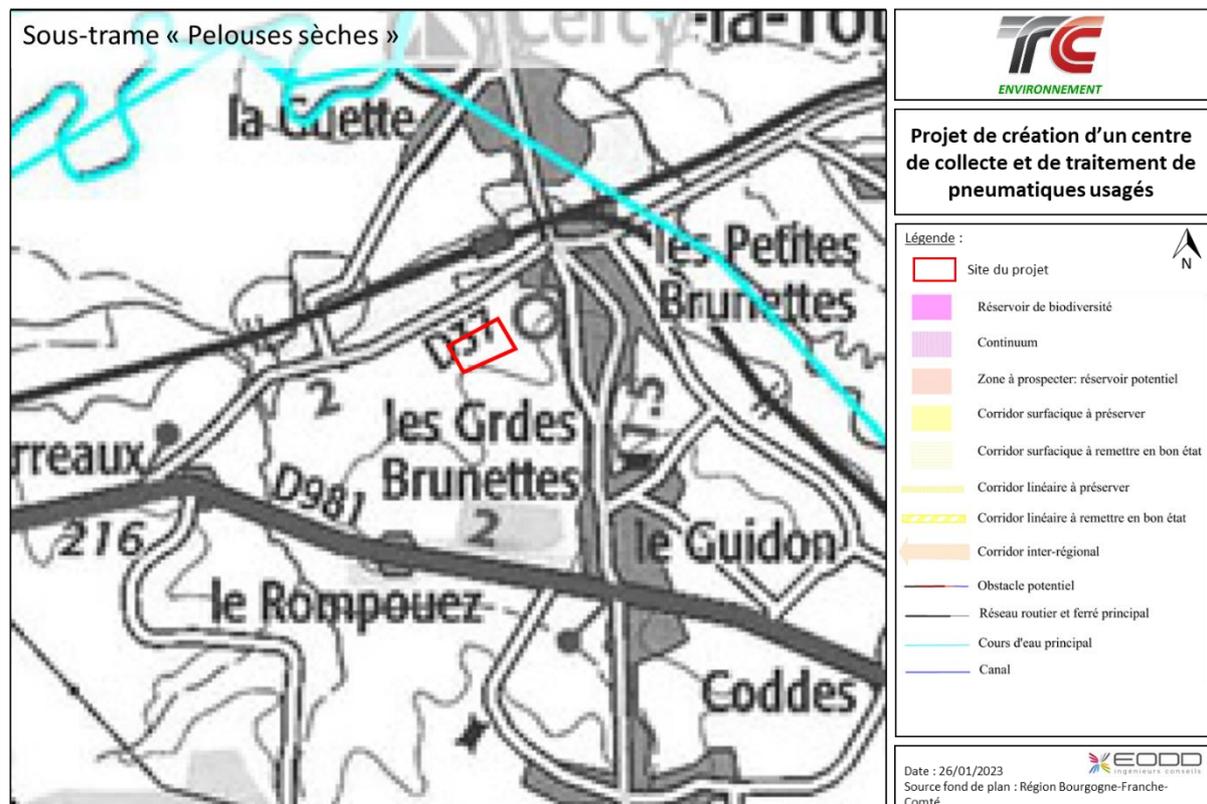


Figure 42 : Localisation du site du projet au sein de la Trame verte et bleue (sous-trame "Pelouses sèches")

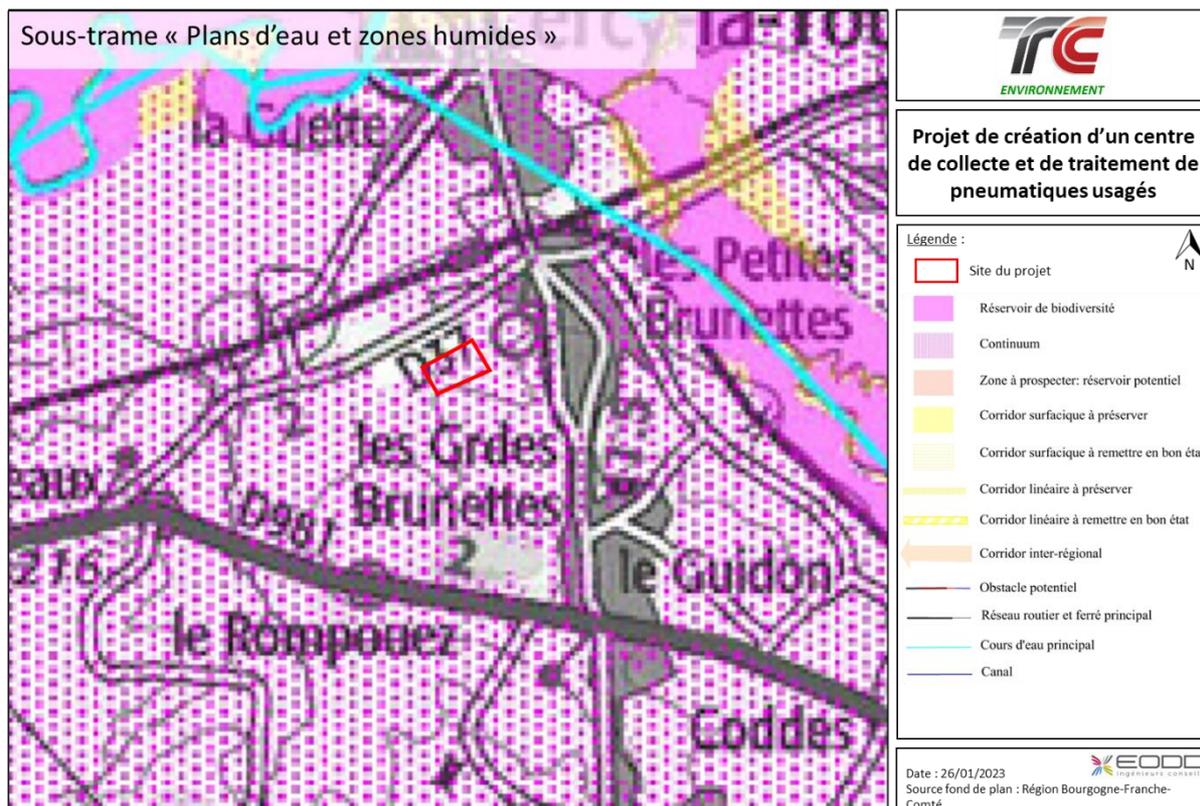


Figure 43 : Localisation du site du projet au sein de la Trame verte et bleue (sous-trame "Plans d'eau et zones humides")

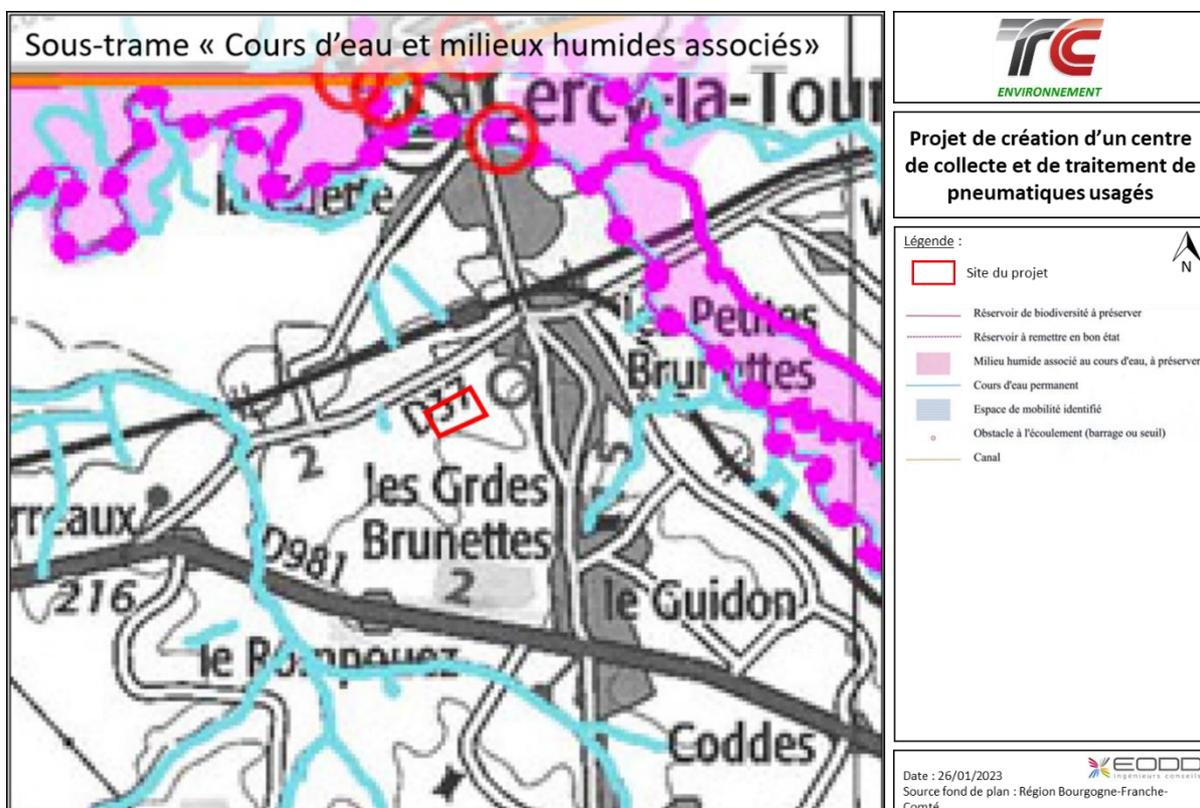


Figure 44 : Localisation du site du projet au sein de la Trame verte et bleue (sous-trame "Cours d'eau et milieux humides associés")

D'après la Trame verte et bleue de la région Bourgogne-Franche-Comté, le site est situé au sein :

- Occupation du sol : Prairie et bocage ;
- Forêt : Continuum de biodiversité ;
- Prairies et bocage : Réservoir de biodiversité ;
- Pelouses sèches : Absence d'enjeu ;
- Plans d'eau et zones humides : Continuum de biodiversité ;
- Cours d'eau et milieux humides associés : Absence d'enjeu.

Ainsi, le site du projet se situe au sein d'un réservoir de biodiversité de type prairie et bocage et au sein d'un élément de continuité de biodiversité des milieux forestier.

La distance importante séparant le site du projet et les éléments du patrimoine naturel résulte en une absence de contrainte réglementaire concernant les sites du réseaux Natura 2000.

Le projet prend place au droit de parcelles agricoles vouées à être aménagées dans le cadre de la création de la ZAE Les Fourneaux. Les incidences liées au milieu naturel engendrées par le projet ont été prises en compte dans l'autorisation environnement du projet de ZAE.

En termes de biodiversité, un enjeu zone humide a été identifié. La zone humide a été délimitée et déjà compensée par l'aménageur de la zone à travers la restauration de 0,8 ha de prairies humides, en accord avec le Conseil départemental.

Aucune contrainte réglementaire n'a été identifiée *a priori* vis-à-vis de la flore et des habitats naturels. Des enjeux potentiels ont été identifiés vis-à-vis de la faune, notamment concernant les oiseaux, au niveau des marges arbustives de la parcelle de pâture.

D'après la Trame verte et bleue de la région Bourgogne-Franche-Comté, le site du projet se situe au sein d'un réservoir de biodiversité de type prairie et bocage et au sein d'un élément de continuité de biodiversité des milieux forestier.

3.5 Paysage et visibilité

Le site du projet est implanté au sein de la Zone d’Activités Économique Les Fourneaux, située au Sud du la Zone Artisanale de la Guette.

L’environnement paysager situé au Nord du site est actuellement à **dominante industrielle et économique**, tandis que l’environnement paysager situé au Sud et à l’Est sont à **dominante agricole**. La zone située à l’Ouest du site fait partie de la ZAE Les Fourneaux et est vouée à accueillir des établissements d’activités économiques.

Pour rappel, le site du projet n’est pas situé au droit ou à proximité directe d’un élément du patrimoine archéologique, culturel et paysager (Monument Historique, site classé ou inscrit, site patrimonial remarquable, ... cf. Chapitre 3.2.3).

Le site est situé en retrait vis-à-vis de la Route de Decize (RD 37), à l’arrière d’une première bande d’infrastructures économiques et industrielles, en cours d’extension.

Des obstacles visuels (bandes arbustives, haies, topographie, autres bâtiments existants ou en projet) limiteront la perception du site depuis les axes principaux de communication et les habitations à proximité, comme illustré sur la figure suivante.



Figure 45 : Ambiance paysagère du site du projet

L’impact visuel du projet sera modéré au vu de la proximité de nombreux obstacles visuels et l’implantation prochaine d’établissements à proximité.

Le parti pris architectural respectera les codes de l’architecture locale et inscrira le projet dans une continuité des activités existantes au sein des zones d’activités économiques.

3.6 Risques naturels et technologiques

3.6.1 Risques naturels

Les risques naturels recensés sur la commune de Cercy-la-Tour par le site Internet www.georisques.gouv.fr du Ministère de la transition écologique et solidaire sont les suivants :

- Inondation ;
- Transport de marchandises dangereuses.

3.6.1.1 Arrêtés de reconnaissance catastrophes naturelles

Il est signalé sur la commune 6 arrêtés portant reconnaissance de catastrophes naturelles.

Tableau 5 : Arrêtés de reconnaissance de catastrophes naturelles sur la commune de Cercy-la-Tour

Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain : 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le Journal Officiel du
58PREF19990059	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999

Inondations et coulées de boue : 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le Journal Officiel du
58PREF19990007	26/04/1999	27/04/1999	29/11/1999	04/12/1999

Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols : 3

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le Journal Officiel du
58PREF20210026	01/07/2020	30/09/2020	22/06/2021	09/07/2021
58PREF20190177	01/07/2018	31/12/2018	17/09/2019	26/10/2019
58PREF20060011	01/07/2003	30/09/2003	30/03/2006	02/04/2006

Tempête : 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le Journal Officiel du
58PREF19820047	06/11/1982	10/11/1982	30/11/1982	02/12/1982

3.6.1.2 Mouvements de terrain

La commune de Cercy-la-Tour n'est pas soumise à un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) mouvements de terrain.

Un mouvement de terrain (glissement, éboulement, coulée, effondrement, érosion des berges) est recensé sur la commune. Il s'agit d'une érosion des berges de l'Aron, à plus d'1,5 km au Nord du site du projet.

3.6.1.3 Cavités souterraines

La commune de Cercy-la-Tour n’est pas soumise à un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) cavités souterraines.

Une cavité souterraine est recensée au sein de la commune. Il s’agit d’une cavité non déterminée nommée « Mine des Terres Blanches » (orifice visible) située à environ 350 m au Sud-Ouest du site du projet.

3.6.1.4 Aléa retrait-gonflement des argiles

Ce risque concerne les mouvements de terrain provoqués par des variations de volume de certains minéraux de la phase argileuse, soumis à des variations de teneur en eau.

En effet, les sols argileux se rétractent en période de sécheresse, et qui se traduit par des tassements différentiels qui peuvent occasionner des dégâts parfois importants aux constructions.

La commune de Cercy-la-Tour n’est pas soumise à un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) retrait-gonflements des sols argileux.

Le site du projet est localisé en zone d’aléa moyen.

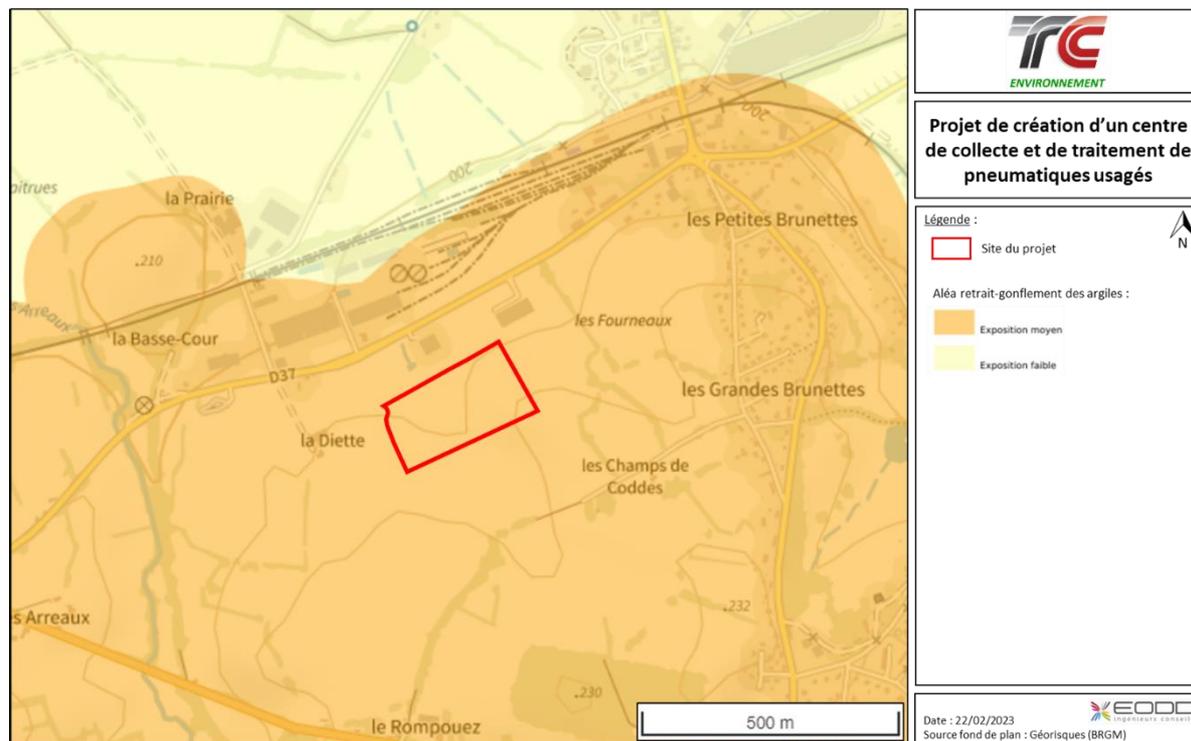


Figure 46 : Cartographie des zones d'aléa retrait-gonflements des argiles du site du projet

Dans le cadre de l’étude géotechnique de type G2 AVP et de type G1 ES/PGC réalisé au droit de la ZAE Les Fourneaux pour la voirie d’accès aux différents lots (cf. Annexe 1), 15 sondages à la pelle mécanique ont été réalisés. Les sondages S12 et S13 sont localisés au sein du site du projet.

Les matériaux rencontrés au droit du site du projet sont limoneux à argileux, moyennement sensibles à l’eau, et moyennement sensibles au retrait gonflement. **Le potentiel au retrait-gonflement est considéré comme moyen à faible.** Les matériaux du site du projet ne se situent pas dans la zone des argiles gonflante ce qui modère leur potentiel au retrait-gonflement des argiles.

3.6.1.5 Inondation

La commune de Cercy-la-Tour est soumise au Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) inondations Aron aval (58DDT20020011) approuvé le 10/04/2015.

Elle ne fait pas l’objet d’un Programme d’Actions de Prévention des Inondations (PAPI).

Le site du projet n’est pas localisé au sein d’un zonage réglementaire du PPRN inondation Aron Aval (cf. Figure suivante), ni dans un Territoire à Risque important d’Inondation (TRI).

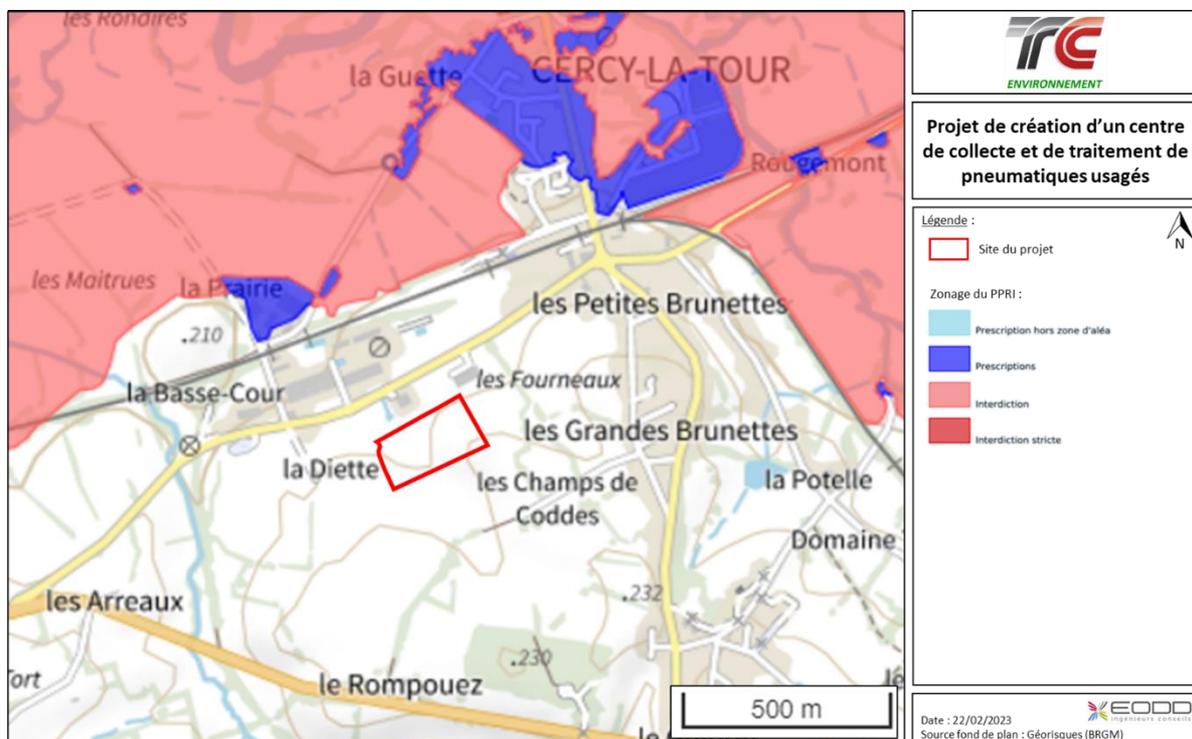


Figure 47 : Zonage réglementaire du PPRN inondation de Cercy-la-Tour

Le site du projet est localisé en **zones sensibles aux remontées de nappe**, et plus précisément aux « inondations de cave » (cf. Figure suivante).

Cette estimation est en adéquation avec la présence d’une nappe perchée temporaire sur la partie centrale Nord du site du projet (cf. Paragraphe 3.3.4).

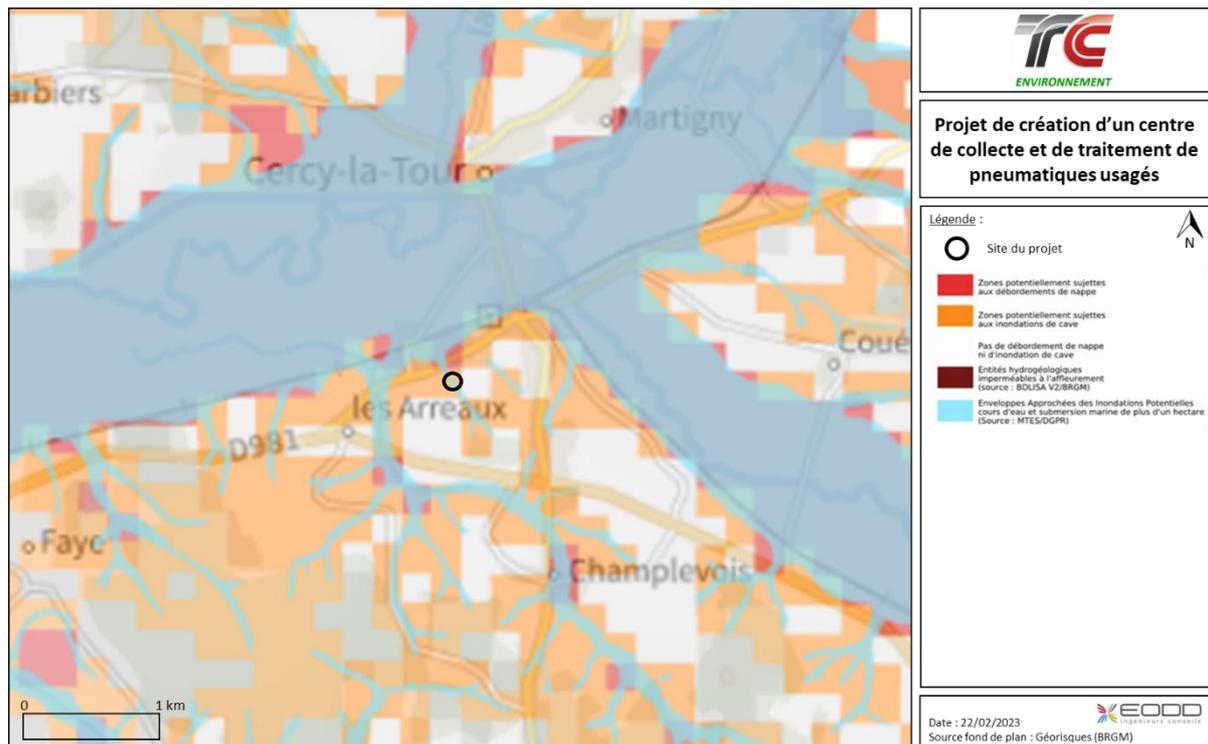


Figure 48 : Zones sensibles aux remontées de nappes à proximité du site du projet

3.6.1.6 Sismicité

La commune de Cercy-la-Tour est classée en zone de sismicité 1 au zonage national (risque de sismicité très faible). La commune n’est pas incluse dans le périmètre d’un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) séismes.

Les enjeux relatifs aux risques naturels sont faibles au droit du site du projet.

3.6.2 Risques technologiques

3.6.2.1 Industries

Les installations classées sous le régime de l’enregistrement ou de l’autorisation recensées sur la commune de Cercy-la-Tour sont :

- AXEREA UNION DE COOPERATIVES AGRICOLES, situé à 150 m au Nord du site du projet. Il s’agit d’une ICPE soumise à autorisation au titre de son activité de stockage de céréales, grains etc. dans des silos ;
- FAURECIA COMPOSANTS, situé à 750 m au Nord-Est du site du projet. Il s’agit d’une ICPE soumise à autorisation au titre de son activité de Fabrication d'équipements automobiles.

À noter que la station-service Bi1, situées à 180 m au Nord-Est du site du projet, bénéficie d’un récépissé de déclaration du 03 mars 2016 au titre de la rubrique 1435-3 de la nomenclature ICPE.

Le site TRANSPORT CASSIER situé à environ 150 m au Nord-Ouest est également classé sous le régime de la déclaration pour une activité de gestion de pneumatiques usagés et négoce de pneumatiques. Le projet prévu au droit de la ZAE Les Fourneaux et objet du présent dossier complètera les activités de ce site.

Le site du projet n'est pas inclus dans le périmètre d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT).

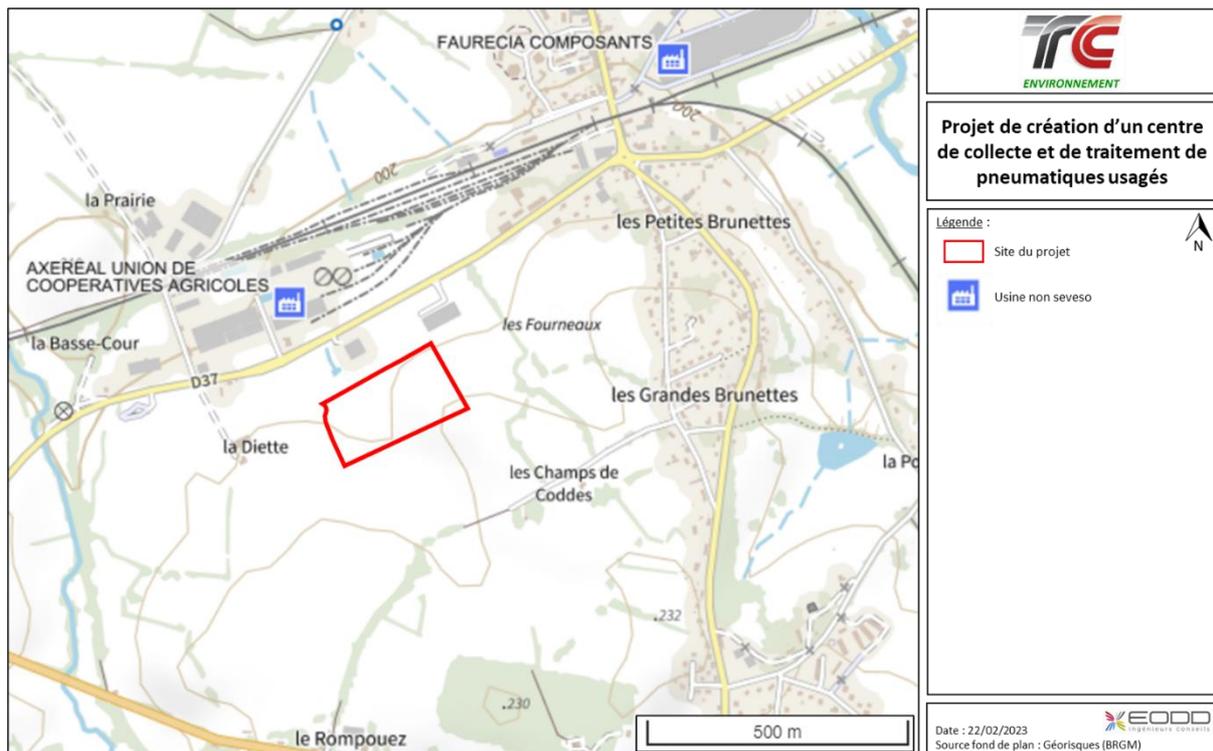


Figure 49 : Cartographie des ICPE à proximité du site du projet

3.6.2.2 Rejets polluants

Le site Géorisques recense une installation industrielle rejetant des polluants sur la commune de Cercy-la-Tour.

Il s'agit de l'établissement FAURECIA SIÈGES D'AUTOMOBILE, situé à 750 m au Nord-Est du site du projet. Cette installation industrielle déclare :

- Une production de déchets dangereux (159,42 t en 2018) ;
- Un prélèvement d'eau (43 300 m³/an dans les eaux de surface en 2009 et 6900 m³/an dans le réseau en 2009).

3.6.2.3 Transport de matières dangereuses

3.6.2.3.1 Canalisation de matières dangereuses

La canalisation de matières dangereuses la plus proche du site est située à environ 2 km au Sud du site du projet. Il s'agit d'une canalisation de gaz naturel.

Compte tenu des distances séparant les canalisations et le site, il n'y aura pas de risque d'impact du projet vis-à-vis de ces installations, ni de risque provenant de ces installations sur le projet.

3.6.2.3.2 *Transport de matières dangereuses par voies routières et ferroviaires*

D'après le DDRM de Nièvre, la commune de Cercy-la-Tour est concernée par le risque de transport de matières dangereuses par les voies routières et ferroviaires suivantes :

- RD 981, située à 600 m au Sud-Ouest du site ;
- Ligne ferroviaire n°760 NEVERS-CHAGNY et n°762 CLAMECY-CERCY-LA-TOUR, situées à 300 m au Nord du site.

Compte tenu des distances séparant les voies routières et ferroviaires concernées par le risque de transport de matières dangereuses et le site, il n'y aura pas de risque d'impact du projet vis-à-vis de ces infrastructures, ni de risque provenant de ces infrastructures sur le projet.

3.6.2.4 *Pollution des sols / Bases de données*

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

Le site *Georisques* recense, sur la commune de Cercy-la-Tour :

- Aucun secteur d'information sur les sols (SIS) ;
- Aucun site pollué ou potentiellement pollué (BASOL) ;
- 4 anciens sites industriels (BASIAS).

Aucun site pollué recensé dans les bases de données SIS, BASOL, BASIAS n'est présent au droit du site du projet.

Le site du projet est localisé à proximité de 2 sites BASIAS, tous deux situés à environ 150 m au Nord :

- BOU5800032 – Société coopérative agricole de Decize et Cercy-la-Tour.
Activités (en cours) : Stockage de produits chimiques ; Dépôt de liquides inflammables ;
- BOU5800027 – Jean CASSIER Carburants Transports.
Activités (en cours) : Dépôt de liquides inflammables.

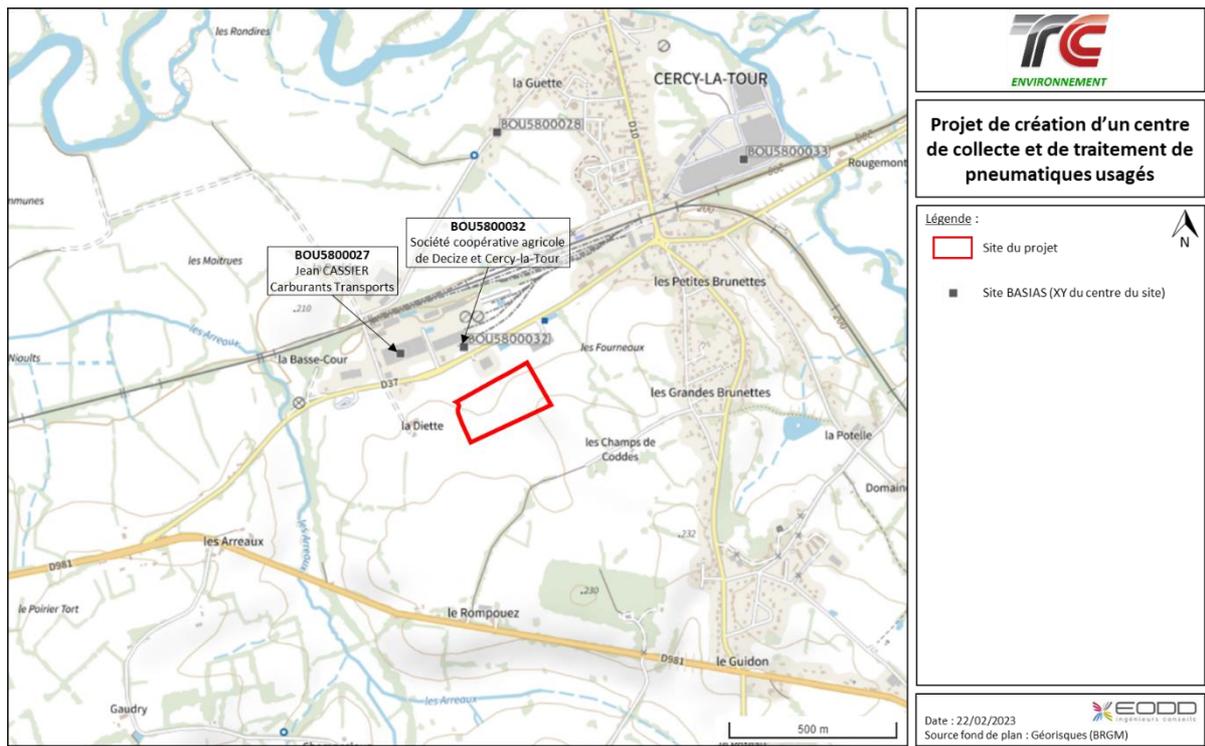


Figure 50 : Localisation des site BASIAS à proximité du site du projet

Les enjeux relatifs aux risques technologiques sont faibles au droit du site du projet.

3.7 Synthèse des enjeux environnementaux

Tableau 6 : Synthèse des enjeux environnementaux

Thématique	Synthèse	Enjeu
Urbanisme		
PLU	Site localisé en zone 1AUe du PLU actuel de Cercy-la-Tour (zone à urbaniser à vocation d'activités économiques, ICPE autorisées) PLU est en cours de révision confirmant la destination économique de la zone Projet compatible avec les documents d'urbanisme en vigueur	Faible
Milieu humain		
Population et activités économiques	1 713 habitants en 2019 sur la commune de Cercy-la-Tour. Population vieillissante Actifs ayant un emploi représentant 60,3 % des 15-64 ans en 2019 Indicateur de concentration d'emplois de 152,4 en 2018. Projet localisé dans la ZAE Les Fourneaux et à proximité de la ZA de la Guette et de parcelles dédiées aux activités agricoles	Faible
Agriculture	Site localisé au droit de prairies de pâturage de bovins Site occupé par des parcelles agricoles au moins depuis 1949 Agriculture bien développée à proximité Commune non concernée par une AOC/AOP ou une IGP	Faible
Patrimoine	Non concerné par un périmètre de protection associé à un monument historique Absence de site classé ou inscrit ou d'un site patrimonial remarquable à proximité Fouilles archéologiques réalisées au droit de l'extension de la zone économique Autorisation de l'aménageur à récupérer le terrain et mener à bien son projet, sans problématique particulière concernant cette thématique	Faible
Tourisme	Absence d'intérêt touristique renommé Le bourg de Cercy-la-Tour peut constituer une étape pittoresque sur la Véloroute aménagée au bord du canal du Nivernais (à 1,5 km au Nord du projet) Chemin de randonnée recensé dans le PDIPR de la Nièvre à environ 1,5 km au Nord du site	Faible
ERP	Absence d'ERP sensible à proximité du site, le plus proche étant la piscine de Cercy-la-Tour à 1,3 km au Nord Présence d'un magasin de matériel de motoculture CMAC en limite Nord du site et du supermarché Bi1 à 50 m au Nord-Est	Faible
Habitations	Habitation la plus proche à 130 m à l'Ouest du site Quartier résidentiel à 460 m à l'Est du site 17 habitations dans un rayon de 500 m autour du site	Moyen
Infrastructures de transport	Accès au site à créer via la voie d'accès interne à la ZAE Les Fourneaux (hypothèse de dimensionnement de 50 PL/j/sens) Présence de la RD 37 à 100 m au Nord (TMJA de 1 961 véhicules dont 11% de PL en 2020) et de la RD 981 à 600 m au Sud du site Gare de Cercy-la-Tour à 500 m au Nord-Est du site (ligne Nevers à Chagny et Clamecy à Gilly-sur-Loire à 300 m au Nord) disposant d'un arrêt de bus de la ligne Châtillon-en-Bazois - Décize Aérodrome de Moulins-Montbeugny à 39 km au Sud-Ouest du site Absence d'aménagement cyclable et 250 m sans trottoir le long de la RD 37 Voie piétonne et cyclable projetée au niveau de la ZAE Les Fourneaux	Faible
Occupation des sols	Site localisé au sein de la Zone d'Activités Économiques Les Fourneaux en cours d'aménagement de Cercy-la-Tour (58) Site historiquement et actuellement occupé par des parcelles agricoles utilisées pour le pâturage de bovins, repérées en tant que « Systèmes culturaux et parcellaires complexes » d'après le CLC 2018, et vouées à accueillir une activité économique Site bordé par : <ul style="list-style-type: none"> • Au Nord : la ZA de la Guette (magasin de motoculture, supermarché dont station-service, site TC, ...) et la RD 37 • À l'Est : parcelles agricoles ; • Au Sud : parcelles agricoles ; • À l'Ouest : ZAE Les Fourneaux, habitations isolées. 	Moyen

Thématique	Synthèse	Enjeu
Milieu physique		
Climat	Climat océanique dégradé avec une influence continentale Température moyenne annuelle : 11,7 °C Pluviométrie annuelle modérément élevée : 867 mm Vents dominants d'Ouest et du Sud-Est, relativement faibles (70 % de vents entre 5 et 16 km/h, 1 % de vents forts supérieurs à 29 km/h)	Faible
Topographie	Topographie du site légèrement en pente (4,5 %) Altitude moyenne de +212 m NGF	Moyen
Géologie	Site localisé sur les couches géologiques g3A : Argiles vertes, localement sableuses ; C : Colluvions diverses ; g3M : Marnes vertes ou blanchâtres, localement calcaires Sols rencontrés au droit du site de type rédoxisols colluviaux et brunisols Perméabilité modérée en surface et faible à très faible à partir de 50 cm de profondeur par rapport au terrain naturel	Faible
Hydrogéologie	Première masse d'eau souterraine rencontrée au droit du site : « Sables, argiles et calcaires du bassin tertiaire de la Plaine de la Limagne libre » (FRGG051) Les eaux souterraines sont en bon état Site non concerné par un périmètre de protection de captage d'alimentation en eau potable Présence d'une nappe perchée temporaire sur la partie centrale Nord du site	Faible
Hydrographie	Réseau hydrographique assez développé aux alentours du site Ruisseau des Arreaux à 550 m à l'Ouest du site (état écologique mauvais, état chimique indéterminé, sujet à des étiages sévères) Bassin d'infiltration projeté au sein de la ZAE Les Fourneaux Compatibilité du projet avec le SDAGE Loire-Bretagne 2022-2027	Faible
Qualité de l'air	Qualité de l'air bonne au droit du site, bien que probablement sous l'influence du trafic de la RD 37 Compatibilité du projet avec le SDRADDET Bourgogne-Franche-Comté	Faible
Bruit et vibration	Absence de Carte de Bruit Stratégique et de classement sonore des infrastructures routières et ferroviaires Ambiance acoustique relativement calme, bien qu'influencée par la RD 37 Modélisation acoustique réalisées : absence d'impact significatif du broyeur en limite de propriété et au niveau des habitations les plus proches Surveillance acoustique régulière projetée Absence de problématiques vibratoires particulières	Moyen
Milieu naturel		
Protection du patrimoine naturel	Absence de périmètre de protection du patrimoine naturel au droit du site 2 ZNIEFF de type II à 310 au Nord et à 600 m au Sud-Ouest du site Absence de site Natura 2000 au droit ou à proximité du site	Faible
Zones humides	Présence d'une zone humide de 4 180 m ² localisée au niveau de la zone centrale Nord du site du projet compensée par Nièvre aménagement dans le cadre de l'aménagement de la ZAE Les Fourneaux	Faible
Inventaires faune-flore	Biodiversité relativement faible (tènement non aménagé de la ZAE Les Fourneaux, actuellement occupé par des parcelles agricoles voué à accueillir des activités économiques) Absence d'enjeux habitats et flore <i>a priori</i> . Enjeux potentiels vis-à-vis de la faune protégée notamment au niveau des haies du site Localisation du site au sein d'un réservoir de biodiversité de type prairie et bocage et au sein d'un élément de continuité de biodiversité des milieux forestier de la TVB de la région Bourgogne-Franche-Comté	Faible à moyen
Paysage		
Paysage et visibilité	Environnement paysager actuellement ou prochainement à dominante industrielle et économique au Nord et à l'Ouest et à dominante agricole à l'Est et au Sud Présence de nombreux obstacles visuels à proximité du site	Faible

Thématique	Synthèse	Enjeu
Risques naturels et technologiques		
Mouvements de terrain	Absence de PPRN mouvements de terrain à Cercy-la-Tour Absence de mouvement de terrain répertorié à proximité du site	Faible
Cavités souterraines	Absence de PPRN cavités souterraines à Cercy-la-Tour Présence d’une cavité souterraine à 350 m au Sud-Ouest du site	Faible
Retrait-gonflement des argiles	Absence de PPRN retrait-gonflements des sols argileux à Cercy-la-Tour Site localisé en zone d’aléa retrait-gonflement des argiles moyen à faible	Faible à moyen
Inondation	Présence du PPRN inondations Aron aval à Cercy-la-Tour Site localisé en dehors d’un zonage réglementaire du PPRNi Site localisé en zone sensible aux remontées de nappe (inondation de cave)	Moyen
Sismicité	Cercy-la-Tour en zone de sismicité 1 au zonage national (risque de sismicité très faible)	Faible
Industrie	Absence de PPRT à Cercy-la-Tour ICPE soumise à autorisation au titre de son activité de stockage de céréales, grains etc. à 150 m au Nord du site Absence de rejet de polluants à proximité	Faible
Transport de matières dangereuses	Absence de canalisation de matières dangereuses à proximité du site RD 981 (à 600 m au Sud) et ligne ferroviaire n°760 et n°762 (à 300 m au Nord) concernés par le risque de TMD	Faible
Pollution des sols	2 sites répertoriés dans la base de données BASIAS (anciens sites industriels et activités de services) à 150 m au Nord du site Absence de site répertorié dans la base de données BASOL (sites et sols pollués) à proximité du site	Faible

4. Effets sur l'environnement et mesures

Dans ce chapitre sont présentés les effets potentiels du projet sur l'environnement, et plus spécifiquement sur les thématiques à enjeu pré-identifiées au chapitre précédent, en phase chantier puis en phase exploitation.

Pour chacun des impacts identifiés, des mesures sont proposées visant à éviter, réduire, voire compenser les incidences chroniques du projet.

4.1 Phase chantier

La mise en œuvre de mesures environnementales en phase chantier permettra de limiter et maîtriser les incidences chroniques du projet sur l'environnement. Les éventuels impacts résiduels ne seront pas significatifs.

Une charte de type chantier vert sera mise en œuvre lors de l'aménagement du centre de collecte et de traitement de pneumatiques usagés et respectera les enjeux environnementaux généraux (nuisances sonores, plan de circulation, gestion des eaux de ruissellement, gestion des déchets, etc.) et ceux plus spécifiquement liés à l'opération (pollution des sols, déplacement).

Tableau 7 : Synthèse des effets et mesures en phase chantier

Thématique	Incidences potentielles du projet	Mesures
Population	Impact positif sur l'économie locale	Choix d'entreprises locales du BTP Fonctionnement du commerce local (restauration notamment) par le personnel de chantier
Habitations	Impact sur les riverains proches, nuisances sonores et émission de poussières principalement	Charte de chantier vert Opérations de communication interne (sensibilisation, information et formation des intervenants du chantier) et externe (affichages réglementaires, précision des dates des travaux, des horaires, des mesures de précautions mises en œuvre auprès des riverains notamment) Limitation des nuisances visuelles (nettoyage régulier, ...) Adaptation des horaires de travaux
Transport	Augmentation du trafic routier, circulation d'engins de chantier	Charte de chantier vert Sécurisation des accès Stationnement des engins dans l'emprise du projet Établissement d'un Plan d'installation chantier indiquant les modalités de circulation des véhicules de chantier Présence d'infrastructures routières permettant l'accès au site en toute sécurité
Sol, sous-sol et eau	Risque de déversement accidentel de produits dangereux pour l'environnement (huile, hydrocarbures, ...)	Respect des FDS des produits utilisés Stockage des produits dangereux pour l'environnement dans des contenants adaptés étanches, à l'abri des intempéries Réalisation des éventuelles opérations de ravitaillement des engins sur des surfaces étanches Emploi de kits antipollution dans le cas de déversement

Thématique	Incidences potentielles du projet	Mesures
		accidentel en faible quantité Si possible, mise en place prioritaire du bassin de rétention étanche muni d'une vanne de coupure afin d'être en mesure de récupérer tout déversement accidentel en grande quantité
Bruit	Nuisances sonores en lien avec le fonctionnement des engins de chantier	Charte de chantier vert Opérations de communication interne (sensibilisation, information et formation des intervenants du chantier) et externe (affichages réglementaires, précision des dates des travaux, des horaires, des mesures de précautions mises en œuvre auprès des riverains notamment) Respect de la réglementation en termes d'émissions sonores des engins de chantier Planification des phases les plus bruyantes du chantier pendant les horaires classiques de travail Identification et prévention des nuisances sonores anormales
Air	Mise en suspension de poussières	Limitation des émissions particulières (brumisation et arrosage durant les périodes critiques) Utilisation de bâches sur les camions et pour tous stockage de matériaux pulvérulents Nettoyage régulier du chantier
Milieu naturel	Destruction d'habitat d'alimentation pour l'avifaune Altération marginale d'habitats de reproduction des espèces associées aux milieux semi-ouverts Destruction de zone humide	Préservation de la haie existante en limite Sud et recréation de haies sur l'ensemble de la périphérie du site afin d'améliorer l'accueil de la faune Conservation d'espaces verts (environ 8 000 m ²) Mise en place d'une clôture permettant le passage de la petite faune (espace libre de 20 cm au-dessus du sol) Pose de nichoirs en faveur des oiseaux et des chiroptères et de ruches Compensation de la zone humide présente au sein du site par l'aménageur de la ZAE à travers la restauration de 0,8 ha de prairies humides, en accord avec le Conseil départemental (déjà accordé)
Déchets	Production de déchets de chantier Production éventuelle de déblais excédentaires	Absence d'opérations de démolition (réduction significative de la quantité de déchets de chantier) Sensibilisation du personnel à la bonne gestion des déchets Réduction de la production de déchets à la source Collecte et respect des consignes de tri pour assurer le recyclage Stockage des déchets dans des contenants adaptés (attention particulière concernant les déchets dangereux) Présence de la déchetterie de Cercy-la-Tour à 300 m à l'Ouest du site (ouverte aux professionnels) Réutilisation des terres excavées au maximum sur site (terrassement, merlons paysagers, ...) Évacuation des déblais éventuellement excédentaires vers des filières adaptées

4.2 Phase exploitation

La mise en œuvre de mesures environnementales en phase exploitation permettra de limiter et maîtriser les incidences chroniques du projet sur l’environnement. Les éventuels impacts résiduels ne seront pas significatifs.

Tableau 8 : Synthèse des effets et mesures en phase exploitation

Thématique	Incidences potentielles du projet	Mesures
Population	Impact positif sur l’économie locale	Création d’emplois directs (30) et indirects
Habitations	Impact sur les riverains proches (nuisances sonores principalement)	Implantation du broyeur en partie Est (éloignement des habitations les plus proches) Absence d’activité en période nocturne Autosurveillance des émissions sonores
Transport	Augmentation du trafic routier (< 2,5 % du trafic actuel de la RD 37)	Hausse du trafic limitée par le fait que le projet intègre le déménagement des activités réalisées sur le site existant (cf. PJ n°1) Voiries largement dimensionnées et conçues pour recevoir ce type d’activité Encouragement de l’utilisation de mobilités douces (si la sécurité des piétons et cyclistes est assurée le long de la RD37) Stationnement des engins au sein du site Optimisation des approvisionnements et des expéditions Dimensionnement des voies de circulation interne et mise en place de signalétiques permettant la manœuvre des engins et véhicules en toute sécurité
Eau potable	Utilisation d’eau potable (usage domestique et par le broyeur)	Raccordement au réseau de distribution d’eau communal muni d’un dispositif anti-retour (disconnecteur) et d’un compteur (absence de forage ou de prélèvement dans le milieu naturel) Sensibilisation du personnel à l’utilisation rationnelle de l’eau Collecte et réutilisation de l’eau pour l’arrosage lors du broyage sur une surface d’environ 10 000 m ² Réapprovisionnement d’appoint de la réserve d’eau disponible pour l’arrosage du broyeur par le réseau d’eau communal et pendant les périodes critiques (sécheresse de longue durée) ou suite au pompage de l’eau souillée (utilisation de l’eau pluviale en fonctionnement normal)
Eaux usées	Production d’eaux usées domestiques et industrielles	Séparation des eaux usées domestiques et des eaux pluviales Eaux usées domestiques : Raccordement au réseau d’assainissement communal Eaux usées industrielles : Mise en place d’un bac de décantation des eaux pour l’arrosage lors du broyage et pompage et évacuation régulière des eaux souillées (fin des cycles de recirculation) par un prestataire spécialisé

Thématique	Incidences potentielles du projet	Mesures
Eaux pluviales	Imperméabilisation d’une partie du site	<p>Limitation de la superficie imperméabilisée</p> <p>Dimensionnement des dispositifs de gestion des eaux pluviales pour une période de retour de 10 ans (cf. Annexe 4) constitués d’un bassin de rétention étanche de 1 100 m³ complété par les réseaux et une partie des voiries</p> <p>Traitement quantitatif (débit de fuite maîtrisé conforme au règlement de la ZAE en sortie du bassin de rétention) et qualitatif (débourbeur-séparateur à hydrocarbure, décantation) des eaux pluviales</p> <p>Rejet des eaux pluviales traitées vers le réseau EP de la ZAE</p> <p>Infiltration directe d’une partie des eaux pluviales tombant au niveau des espaces verts</p> <p>Entretien régulier du débourbeur-séparateur à hydrocarbure (<i>a minima</i> annuellement)</p> <p>Surveillance régulière des eaux pluviales (<i>a minima</i> annuellement)</p>
Eaux superficielles et souterraines	Risque de déversement accidentel (produits liquides dangereux pour l’environnement et eaux d’extinction incendie)	<p>Absence de rejet direct au milieu naturel (rejet indirect dans les eaux souterraines via infiltration ou, en cas de période très pluvieuse, passage possible dans le ruisseau des Arreaux via un réseau de fossés)</p> <p>Absence de stockage de produits dangereux pour l’environnement (pas de maintenance sur le site ni de station de stockage/distribution de carburant)</p> <p>Stockage des pneumatiques sur des aires étanches</p> <p>Récupération des eaux d’extinction incendie au sein du bassin de rétention étanche muni d’une vanne de sectionnement et dimensionné selon le guide D9A (cf. PJ n°2)</p> <p>Compatibilité du projet avec le SDAGE Loire-Bretagne 2022-2027 (cf. PJ n°15)</p>
Bruit	Nuisances sonores dues au broyage de pneumatiques	<p>Installation d’un broyeur neuf</p> <p>Installations de tri, de broyage et de convoyage électriques</p> <p>Modélisations acoustiques réalisées permettant de statuer sur l’absence d’impact significatif du broyeur sur l’environnement sonore et le respect des valeurs limites réglementaires (cf. Annexe 3)</p> <p>Autosurveillance régulière des niveaux de bruit (<i>a minima</i> tous les 3 ans)</p>
	Augmentation du trafic, circulation d’engins au sein du site	<p>Interdiction d’utiliser un avertisseur sonore en dehors des situations à risque</p> <p>Limitation de la vitesse de circulation sur le site</p> <p>Interdiction de stationnement moteur allumé</p>
Air		<p>Conformité des véhicules et engins à la réglementation et aux normes en vigueur</p> <p>Optimisation des approvisionnements et des expéditions</p> <p>Encouragement de l’utilisation de mobilités douces (si la sécurité des piétons et cyclistes est assurée le long de la</p>

Thématique	Incidences potentielles du projet	Mesures
		RD37)
	Envol de petites particules lors des opérations de broyage	Arrosage de la matière lors des opérations de broyage Imperméabilisation de la plateforme et des voies de circulation Nettoyage régulier des installations et des voiries
Milieu naturel	Imperméabilisation d'une partie du site	Limitation de la pollution lumineuse via la mise en place de luminaires adaptés Gestion raisonnée des espaces verts : fauches tardives, centrifuges, entretien des arbres, bosquets et haies limité à des tailles de sécurité et réalisé hors période de nidification des oiseaux
Paysage	Implantation de bâtiments Stockage de pneumatiques usagés	Limitation de la hauteur des bâtiments (8 m au maximum) Unité architecturale et intégration paysagère Création d'espaces verts faisant l'objet d'un entretien raisonné Implantation d'une haie sur l'ensemble de la périphérie du site
Déchets	Production de déchets (résidus d'exploitation)	Sensibilisation du personnel à la bonne gestion des déchets Réduction de la production de déchets à la source Collecte et respect des consignes de tri pour assurer le recyclage Stockage des déchets dans des contenants spécifiques adaptés Valorisation et traitement des déchets par des prestataires agréés Présence de la déchetterie de Cercy-la-Tour à 300 m à l'Ouest du site (ouverte aux professionnels)
	Circuits de gestion des déchets	Participation à la réduction des déchets via l'activité commerciale du site – tri, réemploi, traitement en vue d'une valorisation énergétique ou matière Process non générateur de résidus (sauf indésirables issus du prétri)
Énergie	Consommations d'électricité	Suivi des consommations énergétiques et actions correctives Sensibilisation du personnel à une utilisation rationnelle de l'énergie Mise en place de panneaux photovoltaïques en toiture des bâtiments